

## INTRODUCTION

La présente étude a été réalisée à la demande du PGCRN dans la communauté rurale de Médina Sabakh. Son intérêt réside dans la collecte des informations susceptibles de soutenir des stratégies de développement s'appuyant sur la gestion des ressources naturelles. En effet, l'objectif final est d'identifier des stratégies de conservation et rééquilibrage de l'espace et de l'environnement tout en augmentant les revenus des populations à partir de l'exploitation durable des ressources naturelles.

Pour atteindre ce but majeur une stratégie appropriée a été définie tenant compte à la fois de l'impératif d'efficacité et de la démocratie locale.

Le Sénégal va amorcer une étape décisive de son histoire en installant les collectivités locales dans un environnement juridique favorable à la prise en charge entière et responsable de leurs affaires propres en vue de leur décollage économique et social. Il n'est donc pas étonnant que les regards soient tournés vers les zones rurales qui concentrent près de 70 % de la population et une bonne partie des ressources naturelles. Les CR seront-elles dotées des moyens et de la maturité politique nécessaires à leur autogestion ? ces inquiétudes ont profondément inspiré le PCGRN qui, tout naturellement entend faire du partenariat et de la participation locale ses principales pistes de réflexion et d'action.

Ce partenariat exclut la substitution du projet aux acteurs locaux et s'analyse comme un appui adapté, à des efforts villageois ou communautaire de développement dûment identifiés. Il s'agit d'échapper aux échecs de l'approche classique consistant à des transferts de techniques ou de technologies qui, le plus souvent s'avéraient peu conformes aux valeurs profondes des destinataires et à la diversité des situations locales.

La participation locale est le fondement même de l'intervention du PGCRN. Les populations, par le canal du comité de gestion des ressources naturelles démocratiquement investi de la mission de préserver et d'exploiter les ressources du terroir, sont les principaux acteurs du diagnostic et de l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion des Terroirs de la communauté rurale et de son exécution.

L'élaboration de ce PAGT est l'aboutissement d'un processus ayant commencé par la formation en Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP). Par cette première étape il s'agit de donner à des membres du Comité de Gestion des Ressources Naturelles (CGRN) les outils de la MARP leur permettant de faire avec les populations de la communauté rurale le diagnostic de leur milieu (les potentialités, les contraintes et les solutions) : diagnostic qui constitue ainsi la deuxième étape du processus.

Ces deux phases ont permis aux populations d'élaborer le schéma et le plan de gestion des terroirs.

Ainsi, le Plan d'Aménagement et de Gestion des Terroirs ( PAGT ) est constitué de l'ensemble des actions proposées par les populations locales pour venir à bout des contraintes par eux mêmes identifiées.

## METHODOLOGIE

### I - STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE SPATIAL

La communauté rurale constitue l'espace d'intervention du PGCRN. Il s'agit de la structure décentralisée de base, celle qui est la plus proche des populations et appelée en conséquence à leur assurer les conditions favorables d'un développement durable. Dans cette perspective, l'objectif majeur du Projet de Gestion Communautaire des Ressources Naturelles (PGCRN) est d'augmenter les revenus des populations locales, d'impulser le développement à partir de l'exploitation durable des Ressources Naturelles (RN). La MARP est sollicitée ici pour atteindre cet objectif majeur.

Pour appliquer les concepts fondamentaux de la MARP aux terroirs villageois et prendre en compte toutes les préoccupations de la Communauté Rurale (CR), la stratégie d'échantillonnage développée pour le ciblage des unités d'enquête tient compte des témoignages de la vie collective, des interprétations spatiales vécues et perçues par les populations locales.

La méthodologie d'approche est fondamentalement participative et est guidée par les perceptions et valeurs locales pour illustrer le découpage de l'espace.

- La communauté rurale est ainsi divisée en trois zones qui correspondent à des aires de terroirs délimitées par les populations locales elles-mêmes. Celles-ci expriment des sentiments d'appartenance au même terroir partageant la même histoire et les mêmes caractéristiques socio-économiques :

- Un certain nombre de villages centres et satellites dans chacune des ces zones, a été identifié et dans lesquels est effectué le diagnostic participatif.

L'identification des villages centres et satellites repose sur les méthodes suivantes :

- L'interview de base portant sur un échantillon représentatif de la population locale : il lui est demandé de classer les localités villageoises selon leur ordre d'importance sur les plans quantitatif et qualitatif.

carte échantillonnage

Une matrice de données à deux entrées est élaborée et soumise aux personnes interrogées : les différentes localités villageoises sont listées en lignes et les colonnes sont remplies par des numéros correspondant à l'ordre d'importance attribué par les sujets aux localités villageoises. Des questions relatives aux critères de sélection viendront compléter le test, l'objectif étant d'apprécier les valeurs conférées aux lieux.

Parallèlement à cette démarche, des cartes du terroir ont été soumises à des observateurs avertis, des techniciens (CERP, Planificateur) en leur demandant de nous montrer les caractéristiques et les particularités les plus importantes des terroirs villageois.

Enfin le Comité de Gestion des Ressources Naturelles (CGRN) a développé une stratégie d'échantillonnage qui, confrontée aux informations collectées, a permis de définir un échantillon représentatif.

Sur les 58 villages que compte la communauté rurale, 20 villages ont été retenus. Les critères de sélection sont liés à :

- l'ancienneté des villages, leur poids historique et culturelle (exemple de Passi RIP)
- la centralité liée à l'existence de certains équipements et infrastructures (Médina Sabakh, Keur Ayip qui abrite la deuxième gare routière de la région de Kaolack, Payoma, N'diba Ndiayène qui abrite un grand marché hebdomadaire)
- leur intérêt écologique ou environnemental (la zone des Pakane au Nord qui est d'accès difficile et qui présente des signes de dégradation très avancée, Djiguimar qui est localisée dans la zone du Babaolon).

## II LES MODALITES DE REALISATION DE LA MARP

La MARP comme méthode d'investigation est habituellement utilisée à l'échelle des terroirs villageois alors que le plan de gestion de terroir s'organise au niveau de la communauté rurale. Le changement d'échelle a nécessité la mise en oeuvre d'une stratégie impliquant deux niveaux d'approches complémentaires qui s'inscrivent parfaitement dans la logique de la MARP et la gestion durable des Ressources Naturelles dans la Communauté Rurale. La MARP dans son acceptation est une méthode de recherche participative qui suscite l'adhésion et la participation des populations locales par l'intermédiation d'outils méthodologiques.

La stratégie d'approche proposée se présente de la manière suivante :

- Une stratégie d'approche globale qui a permis de couvrir tous les villages retenus (au nombre de 20) dans la communauté rurale de Médina Sabakh. Les équipes d'enquête en développant des outils du diagnostic participatif appropriés ont ainsi capitalisé des informations majeures relatives aux R.N. Les résultats de ce diagnostic sont simultanément analysés et restitués au niveau des assemblées villageoises, inter-villageoises et à l'échelle de la communauté rurale par les membres des comités de gestion des ressources naturelles. Les assemblées villageoises dépassaient souvent plus de 100 personnes. La stratégie de sensibilisation développée par le PGCRN : affichage, radio, crieurs publics dans les loumas, a eu un impact positif et a facilité la mise du diagnostic.

L'analyse et la restitution des informations du diagnostic au niveau des différentes échelles retenues constituent la composante essentielle du processus de planification et contribuent à la définition et à l'élaboration du plan de gestion des terroirs.

Les contraintes qui pèsent sur la gestion des ressources naturelles, les actions et solutions définies pour les lever sont largement discutées et validées dans le cadre de ces différentes assemblées villageoises et à l'échelle de la Communauté rurale.

Cette stratégie d'approche globale a ainsi largement contribué à faire connaître la philosophie du PGCRN et permis de consolider les acquis de la sensibilisation. En effet, tous les villages retenus dans l'exécution de la stratégie d'échantillonnage ont fait l'objet d'enquête. Les populations locales des villages qui n'ont pas été sélectionnées ont pu participer à l'étude en se rendant dans les villages sélectionnés.

- La deuxième stratégie d'approche solidaire à la première est plutôt de type inductif. Elle a permis l'identification de "villages miroirs" ou "villages témoins" qui synthétisent toute la problématique des ressources naturelles. pour valider toutes les informations recueillies auprès des populations de la zone. Cette investigation a été menée par des équipes MARP de cinq (5) personnes qui ont séjourné pendant trois jours dans les villages de Payoma, Youna et Boumbouné).

Parmi les outils spécifiques de la MARP utilisés on peut noter :

- L'utilisation des données secondaires existantes qui a permis d'interpréter les photographies aériennes de la zone, recueillir les informations contenues dans les documents du Centre d'Expansion Rural Polyvalent (CERP), de la sous préfecture et

autres structures techniques. Les données ont été complétées auprès de certaines personnes ressources.

- Le profil historique pour recueillir les événements marquants (la vie des villages et la formation des terroirs villageois). Le profil historique est aussi un moyen pour les équipes MARP d'établir des relations avec les notables et d'ouvrir des portes pour les interview semi- structurées (ISS).

- Les Interview Semi-Structuré (ISS) qui sont le point focal de la MARP et reviennent dans la manipulation de tous les outils. Les ISS en MARP remplacent le questionnaire d'enquête classique par le "check-list" ou guide d'entretien comprenant une liste de sujets, points, idées, questions- clés sur le thème à aborder.

- Les cartes de terroirs qui sont des représentations schématiques visualisant un espace donné son occupation et son utilisation. Ces représentations graphiques ont été réalisées par les populations locales pour expliquer les faits, les marques dans leur terroir.

- Les transects qui ont permis de recueillir une masse considérable de renseignements sur les terroirs étudiés (eau, sol, végétation, faune, cheptel, utilisation de l'espace), problèmes et opportunités du milieu.

- Le classement socio-économique ou classement par prospérité qui ressort les différentes catégories de paysans selon leur richesse. L'importance d'une telle information pour la planification est évidente. Elle permet d'éviter les biais liés au statut et à l'influence de l'individu et par conséquent de choisir les personnes à interviewer aussi bien chez les individus aisés que les individus pauvres.

- Les diagrammes de venn, de polarisation permettent d'explorer les problèmes organisationnels et de cerner les échanges avec l'extérieur.

- Les classements matriciels (écologique, revenus, systèmes de production ...) qui permettent de déterminer l'évolution des ressources naturelles, les priorités et préférences par rapport à ces ressources ont été réalisées par les populations elles-mêmes. Ces données ont permis d'apprécier les niveaux d'exploitation des ressources et potentialités du terroir.

- Les calendriers saisonniers ont mis en évidence certains goulots d'étranglement sur le calendrier agricole des hommes, des femmes et jeunes ainsi que le temps consacré aux actions de gestion des ressources naturelles.
- Les pyramides de décision pour analyser les contraintes et besoins identifiées et dégager les idées d' action.
  
- La restitution finale à différentes échelles (villages, zones, communauté rurale, Comité Local de Développement) qui a permis de compléter, trianguler les informations recueillies; d'approfondir les discussions et les analyses ; et enfin de promouvoir la participation et le prise de décisions par les populations .

### III - ENQUETE MENAGE

Tout en privilégiant la Marp comme outil principal, un questionnaire ménage a été défini, pour mener des enquêtes. Cette enquête ménage a surtout aidé au diagnostic des systèmes de production agricole (Agriculture, Elevage, Foresterie rurale). Elle a permis de mettre en évidence des disparités internes qui n'ont pu être prises en compte par la Marp. Il s'agissait de compléter le diagnostic par des données quantitatives, afin d'obtenir le maximum d'informations.

# **I ESPACE PERCU ET VECU PAR LES POPULATIONS**

## **1.1 PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE DE MEDINA SABAKH**

La communauté rurale de Médina Sabakh est située dans l'arrondissement de Médina Sabakh, département de Nioro du Rip, région de Kaolack. Elle couvre une superficie de 229 km<sup>2</sup>. Ses limites administratives sont constituées :

- Au Nord par la communauté rurale de Ngayène
- Au Sud et à l'est par la République de Gambie
- A l'Ouest par l'arrondissement de Paos Koto.

Le cadre physique de la communauté rurale est constitué d'un plateau de faible altitude dont les éminences correspondent souvent aux affleurements de la cuirasse. Le substrat est constitué de la série grés-argileuse du Continental Terminal et le relief résulte de la dissection de ce substrat par le réseau de ruissellement rejoignant le Baobolon et ses tributaires. Sur le plan morphopédologique se développe au niveau du Baobolon et dans le cours inférieur de ses tributaires, de vastes zones de marais avec des sols hydromorphes à gley.

L'intérêt de ces marais est incontestable (pour la riziculture notamment) mais la contrainte majeure est le sel. A celle-ci s'ajoute l'agressivité du climat soudanien qui accélère l'érosion hydrique qui devient une autre contrainte. Le réseau de ruissellement développé (les Yollandé) est l'une des principales causes de la dégradation des sols. Il faut aussi noter le déboisement notoire du couvert végétal. La communauté rurale est caractérisée par l'extrême dénudation des milieux. Tout est pratiquement zone de terroir. Sur les 299 km<sup>2</sup> de superficie, 208 km<sup>2</sup> sont cultivables, et 21 sont incultes et correspondent souvent à des sols tronqués (du fait de l'érosion accéléré), avec la mise en affleurement de cuirasse ou de gravillons.

Le déboisement est le fait d'un croît démographique de plus en plus important. En effet, de 1976 à 1988 la population est passée de 19 179 à 20 729 habitants, soit un taux de croissance de 2,1 % .

Cette croissance démographique s'est traduite par une exigüité très nette du milieu de vie. La densité, qui était de 70,7 en 1976, s'établit à 90,5 habitants au km<sup>2</sup> en 1988. Cette densification de l'occupation de l'espace a abouti à une migration massive des populations vers d'autres régions notamment vers la Casamance.

L'analyse démographique de cette population met en évidence l'importance de la population jeune et la prédominance des femmes. En effet, la structure par âge de la population est marquée par la proportion écrasante de jeunes, les moins de 20 ans représentent presque 60% de la population totale. Les personnes âgées (60 ans et plus) sont faiblement représentées soit 7,4 % de la population totale. La tranche d'âge intermédiaire, constitue 32,3 % de l'ensemble de la population.

La prépondérance de la population jeune pose le problème de la planification et de l'aménagement des campagnes, d'autant plus que le niveau d'équipement en infrastructures sanitaires, socio-économiques, et socio-culturelles de la communauté rurale demeure très faible.

A titre d'exemple, la communauté rurale de Médina Sabakh ne dispose que de 21 salles de classe réparties entre quatre localités que sont Keur Ayib Poste, Santhie Médina, Djiguimar et Médina Sabakh. Chaque salle de classe compte en moyenne 33 élèves.

Selon les statistiques disponibles au niveau du CERP, sur 1857 enfants scolarisables, seuls 683 fréquentent l'école, soit un taux de scolarisation de 36,8%. Ce taux de scolarisation très faible est lié non seulement au manque de salles de classe, mais aussi et surtout à une résistance farouche à envoyer les enfants à l'école. Par exemple l'école de Loyène n'a pas pu fonctionner faute d'élèves car les habitants de cette localité seraient persuadés que chaque enfant envoyé à l'école court le risque d'une folie irréversible. Aussi la population est constituée à 67,5 % d'analphabètes.

La répartition de population selon le sexe indique une légère domination des femmes soit 51,4 % de la population totale en 1988. Ce qui confirme la migration de la population masculine et explique la tendance à la polygamie qui concerne 54,7 % des ménages.

La communauté rurale de Médina Sabakh est majoritairement peuplée par des Wolofs qui constituent 85% de la population. Le second groupe ethnique est composé de Halpularen qui représentent 13% de la population totale, alors que les Mandingue viennent en dernière position avec 2%.

L'écrasante majorité des habitants de la communauté rurale exerce comme activité principale l'agriculture sur des sols joor, Deck (surexploités), et Deck-joor difficiles à travailler. D'ailleurs, 9 % des terres sont jugés incultes et correspondent aux zones d'affleurement de la cuirasse dû à une érosion hydrique (Yollandé) très active, ou à es zones de gravillons.

D'une manière générale, ces zones d'affleurement de la cuirasse sont réservées à l'activité pastorale sédentaire qui occupe approximativement 20% des actifs. Le confinement de l'activité pastorale aux zones de cuirasse et sa réduction progressive sont des conséquences directes de l'exiguïté de l'espace.

Le reste de la population active, environ 5 %, s'adonne au commerce et à l'artisanat.

En ce qui concerne les infrastructures sanitaires la communauté rurale de Médina Sabakh ne compte qu'un seul poste de santé, deux maternités rurales et une pharmacie villageoise. C'est un niveau d'équipement sanitaire très insuffisant compte tenu des distances et du poids démographique.

Sur le plan de l'hydraulique rurale, l'équipement se résume à 2 forages et 7 puits simples. Au regard de la dispersion de l'habitat, de la profondeur des nappes et de la rareté des eaux superficielles, l'accès à l'eau demeure un problème.

L'analyse de la politique d'équipement des campagnes pour la zone fait ressortir un constat majeur : l'essentiel des équipements de base est concentré au niveau de la localité Chef-lieu de la communauté rurale. C'est ainsi le cas de Médina Sabakh par rapport à son hinterland.

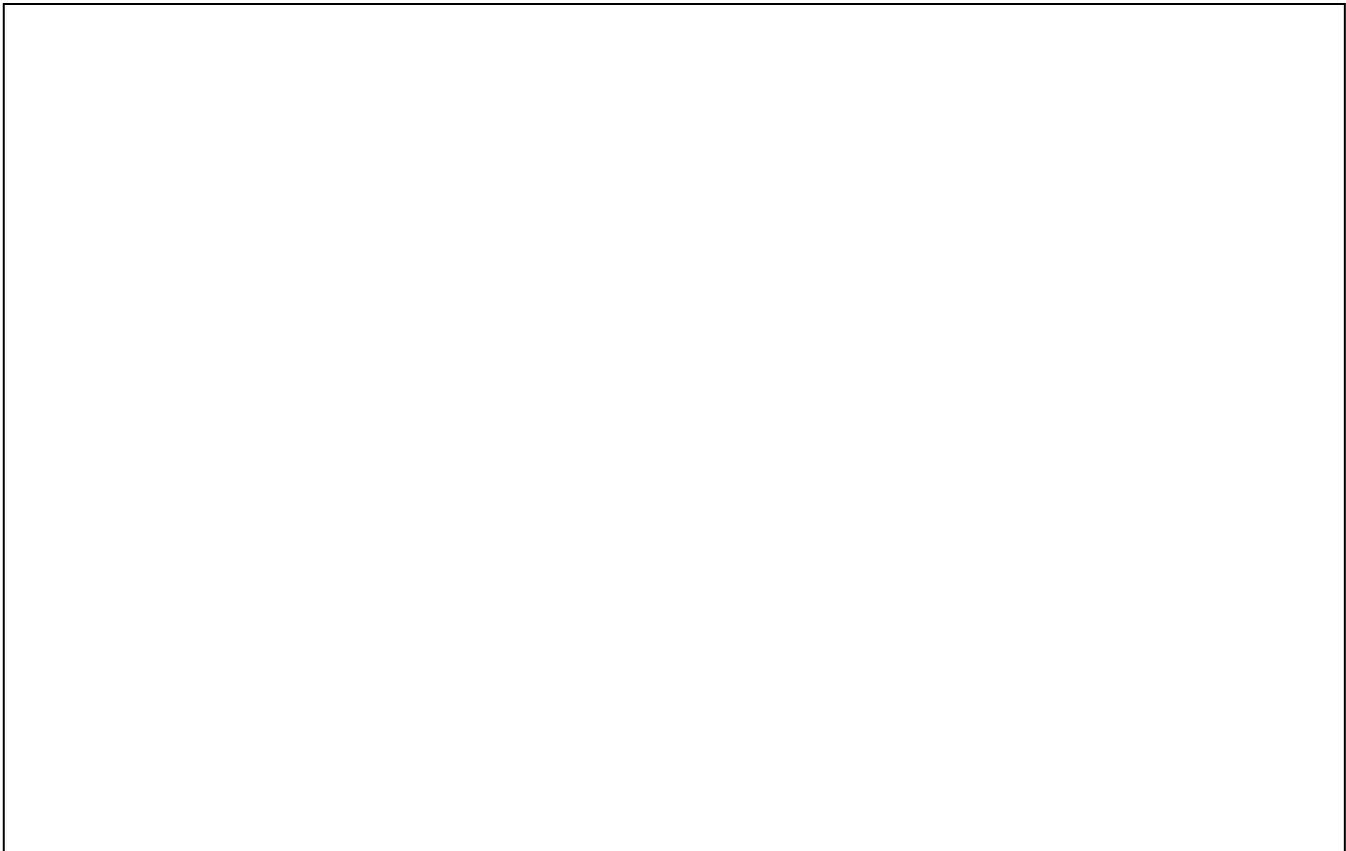
## **I.2 PROFIL HISTORIQUE DE LA CR DE MEDINA SABAKH**

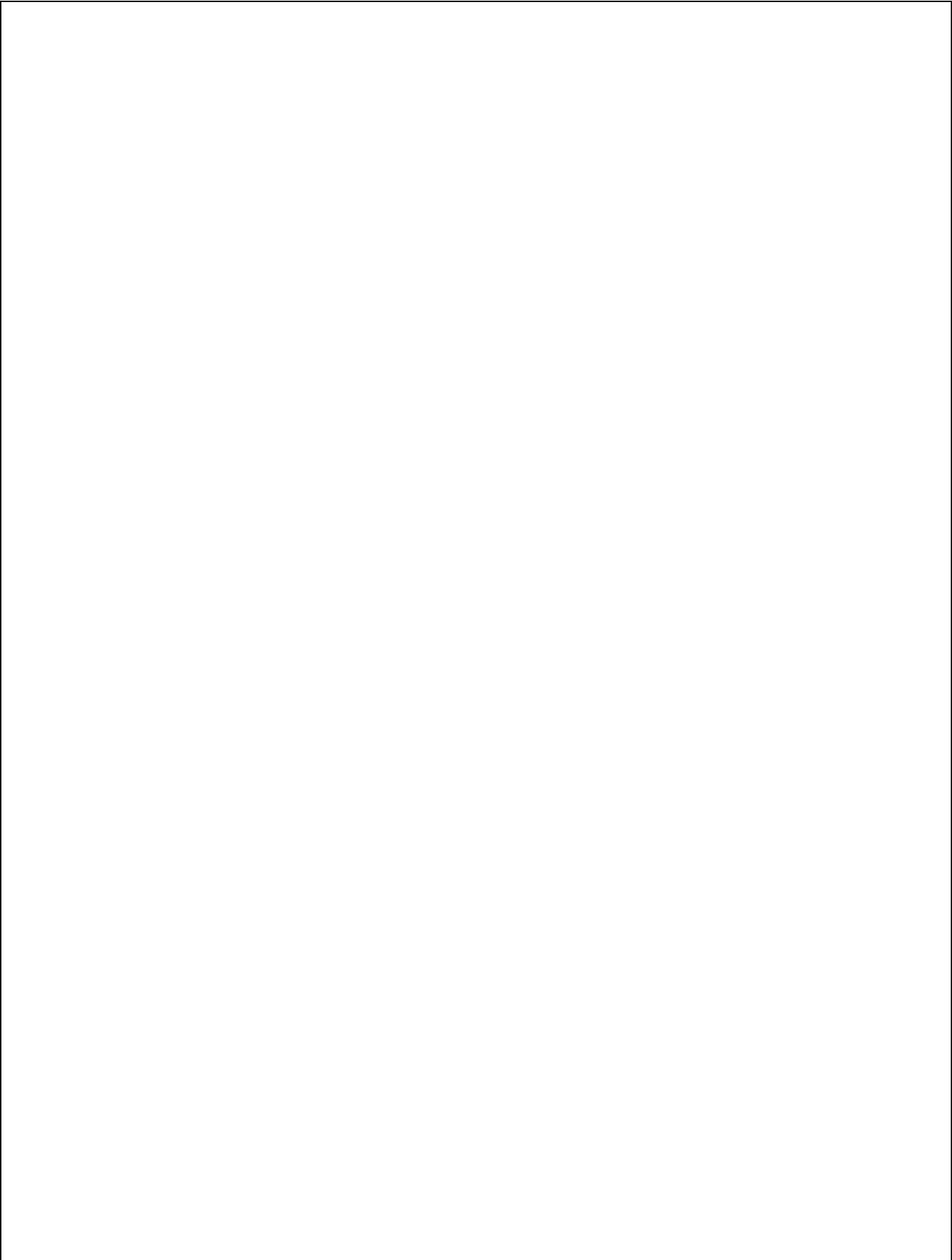
Il est toujours difficile de reconstruire avec exactitude l'histoire du peuplement et les événements référentiels d'une société de tradition orale. Mais malgré les détours, les alibis et les prétextes qu'elle puisse avoir, l'histoire du processus d'occupation de la communauté rurale de Médina Sabakh est celle d'une conquête et d'une appropriation des Ressources Naturelles par des populations venues d'horizons moins cléments. Un habitant de Pakane Keur Samba se souvient : "Nos ancêtres sont venus de Payoma ; c'était pour marquer notre territoire et signaler aux Ceddo envahisseurs venus du Nord que les terres n'étaient pas libres".

Un notable de Keur Samba Kouta déclare : "notre ancêtre, celui qui a fondé ce village est originaire de la Gambie. A cause de l'exiguïté de l'espace et de l'importance de son cheptel bovin, il avait décidé de quitter son village d'origine. A l'époque, la nature était très généreuse par ici, les ressources hydriques, végétales, foncières et faunistiques étaient abondantes et couvraient les besoins. D'ailleurs en 1960 un chasseur du village a tué ici une autruche (Baa)".

## **A. Date et fondation**

La communauté rurale de Médina Sabakh regroupe des villages d'âges très différents. Il y a trois générations de villages dans le Sabakh. En effet si les villages de Youna, de Passi Rip, de Ndongoron, de Sangap et de Djiguimar datent du Moyen-Age, la fondation de Payoma, de Pakane Keur Gagui, de Camara de Médina Sabakh, de Pakane Keur Samba et de Falifa remonte à une période plus récente. Alors que les villages de Keur Diama, de Pakala, de Keur Katim Diakhou, de Santhie Médina, de Ngatane et de Samba Kouta, pour ne citer que ceux-là, sont d'âge contemporain. La fondation des villages est liée à la présence de Ressources Naturelles à conquérir, exceptés les villages les plus anciens qui sont de rares exemples dont l'implantation résulte d'un conflit.





## **B. Le Processus d'occupation de l'espace**

Les processus d'occupation de l'espace sont complexes et obéissent à des facteurs de différents ordres qu'il est parfois difficile de saisir à première vue. Cependant, en procédant à la collecte et à l'analyse des témoignages de la population locale, on se rend compte que le mobile de l'occupation des sites est déterminé par l'existence de Ressources Naturelles propices au développement des activités de base. Ainsi, la recherche et l'appropriation des points d'eau, de terres de culture, de pâturage et des essences végétales conditionnent le déplacement des populations et le choix du site.

Dans la même logique, le fonçage d'un premier puits entre dans les stratégies d'appropriation de l'espace et de ses ressources. C'est ainsi que la plupart des localités le puits a le même âge que le village ou le précède. L'utilisation de la toponymie s'inscrit dans la même logique de conquête spatiale. En fait, l'espace de la communauté rurale est plein de lieux nommés et marqués, en relation directe avec les Ressources Naturelles comme par exemple Deeg Ibou Ndiaye, Deeg Mbap, Tène Dibirou, Séane Mamou Ndiaye, Séane Modou Diaw ( des noms évoquant la présence d'eau : mares, puits, nappes affleurante... Aussi la répétition des vocables "Keur" et "Santhie" suivi de nom de personnes traduisent non seulement la stratégie d'occupation et d'appropriation de l'espace et des ressources naturelles mais aussi la conscience de leur rareté dans la zone d'origine; ce que entraîne chez la population une propension à vouloir délimiter l'espace. Ainsi, la rareté des ressources naturelles, dans les zones limitrophes ou d'origine explique le processus d'occupation de l'espace dans le Sabakh qui s'est intensifié au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

## **C. Les Activités des premiers occupants**

Les premiers occupants de la communauté rurale de Médina Sabakh exerçaient comme activités principales l'agriculture et l'élevage. Les métiers comme le tissage, la poterie, la forge viennent en seconde position et règlent l'outillage et les besoins secondaires des agro-pasteurs.

Selon les populations de la zone, la générosité de la nature permettait la pratique d'une gamme variée d'activités. La fertilité des sols garantissait des rendements records. Un paysan du village de Payoma se rappelle avec nostalgie "entre 1934 et 1950 en semant 20 tintins (van) seulement, nous récoltons 3,5 tonnes d'arachides. Et aux paysans de Passi Hamdallahi de confirmer "en 1957 nous récoltions 2,5 tonnes par hectare". Les

principales spéculations (sorgho, souna, basi, niébé) étaient essentiellement vivrières et étaient cultivées dans le cadre d'une économie d'autosubsistance autarcique.

Cependant, l'introduction de la culture arachidière dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle avec un paquet technologique révolutionnaire a engendré des bouleversements majeurs dans les systèmes de production et dans la perception des Ressources naturelles. Cette étape marque en fait non seulement l'introduction de la zone à l'économie de marché mais aussi la mutation du paysan en agriculteur dans le bassin arachidier. Elle constitue également un des événements référentiels de premier plan.

#### **D. Les événements référentiels**

Le profil historique des localités de la communauté rurale de Médina Sabakh, montre les événements majeurs, retenus par la conscience collective, surtout en rapport avec les ressources naturelles. Ces faits référentiels tournent autour de la famine, d'invasion acridiennes et aviaires, de feux de brousse, d'épizooties, d'existence de points d'eaux, de fonçage de puits, d'introduction de nouvelles techniques agricoles et de variétés de cultures.

Parmi ces événements, il faut retenir l'introduction de la culture arachidière et du fond de traite dans les systèmes de production. Cette introduction au cours du premier quart du 20<sup>e</sup> siècle a entraîné des changements considérables au niveau des technostructures et du paysage agraire. Les sécheresses, dont les débuts ont été situés par les populations vers les années 1965, sont devenues répétitives et rythment la vie des habitants de la zone. Le réajustement opéré par l'encadrement technique pour juguler la sécheresse fut l'introduction de nouvelles variétés à cycle court comme celle de 73.33. Selon les témoignages recueillis à Payoma, la variété arachidière 28.206 (cycle de 120 jours) a été introduite en 1957, tandis que la date de vulgarisation de la variété 73.33 (cycle de 100 jours) remonte à 1973.

En outre, ces 50 dernières années sont marquées par des calamités naturelles et des fléaux de différentes natures. Ainsi, les épizooties (1926, 1963), les invasions acridiennes (1932, 1939), les invasions aviaires (1968), les invasions de vers (1976), ont été rappelées par les populations. Ces fléaux ont souvent entraîné des famines très sévères et mémorables comme celles de 1926, 1935, 1940 à 1943.

La période 1964-1965 a été retenue comme année d'introduction du matériel agricole dans la communauté rurale, tandis que la pauvreté nette des sols a été située dans l'intervalle 1980-1985.

## **E. La situation actuelle**

La situation actuelle dans la communauté rurale de Médina Sabakh est marquée par une crise de la relation homme-espace. Cette crise est liée à des facteurs aux composantes multiples et affecte la perception du milieu et la pratique spatiale elle-même.

Parmi ces facteurs, la densification de l'occupation de l'espace figure en bonne place. En effet, la croissance démographique a engendré l'exiguïté de l'espace et entraîné la suppression ou la réduction de certaines activités à une pratique symbolique. C'est le sort réservé à l'activité pastorale. Cette exiguïté de l'espace ("al bu xat", dicit les populations) très présente dans la conscience des populations a aussi abouti à la suppression de la pratique de la jachère et de zones conservées ou mises en défens.

En outre, la communauté rurale de Médina Sabakh est confrontée à un sérieux problème de pauvreté et de dégradation des sols, liées à la surexploitation et à l'érosion hydrique (Yollandé), tandis que la sécheresse persistante a engendré la disparition d'eau de surface et la baisse des nappes. Le problème du manque d'eau a été partout signalé comme contrainte majeure par les assemblées villageoises.

## **II PRATIQUES ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES : DIAGNOSTIC DES SITUATIONS**

Le processus de peuplement de Médina Sabakh a révélé l'importance des ressources naturelles dans l'occupation de l'espace. Il montre la valeur qu'il faut conférer à ces ressources que sont l'eau, le sol, la végétation et la faune.

### **III LES RESSOURCES NATURELLES : PERCEPTION ET PRATIQUES LOCALES**

#### **II.11 PERCEPTION DES RESSOURCES EN EAU PAR LES POPULATIONS**

L'eau est la principale source de vie. Sa présence, ou son absence, son abondance ou sa rareté qui commande l'évolution des paysages.

Dans la CR de Médina Sabakh l'eau est étroitement dépendante de sa disponibilité certes, mais aussi de sa qualité.

##### **A. Le potentiel hydrique**

L'analyse de l'évolution des disponibilités en eau permet de distinguer deux périodes principales.

La première est marquée par l'abondance des ressources en eau. Vers les années 1930-1950 le climat était humide et la saison pluvieuse s'étalait sur 6 à 8 mois. Une pluviométrie satisfaisante alimentait les écoulements de surface (mares, ruisseaux rivières) et souterrains. Par conséquent, tous les besoins en eau domestique et du cheptel étaient entièrement couverts. Progressivement cette situation a évolué en sens inverse. Les prévisions les plus pessimistes n'avaient envisagé un tel scénario marqué par une péjoration pluviométrique sans précédent qui bouleverse toutes les données. Il s'agit de la deuxième période marquée par la sécheresse.

La deuxième période est ainsi marquée par l'avènement du "beexor" dans les années 1965-1966 pour les uns, 1972 pour les autres. Cette période a introduit trois types de changements :

- la durée de la saison des pluies s'est raccourcie. De 7 à 8 mois entre 1934 et 1950 elle serait passée de 4 à 5 mois dans les années 1960. Aujourd'hui il ne pleut plus que sur trois mois. Par ailleurs cette pluie est très mal répartie dans l'année. Les épisodes non

pluvieux sur une vingtaine de jours sont fréquents. C'est ce que le paysan wolof nomme "maral" .Ces poches de sécheresse ont des conséquences désastreuses sur le déroulement du cycle végétatif des plantes, d'autant plus qu'après le maximum pluviométrique les pluies se raréfient. La conséquence est le stress des plantes, leur flétrissement et leur mort. La quantité d'eau a aussi fortement baissé et se ressent sur le fonctionnement des points d'eau : rivières, mares, puits, qui tarissent plus vite ou disparaissent très tôt.

- Les mares : la plupart se sont asséchées. Dans le village de Sangap, leur nombre est passé de 13 à 7 et à Youna de 6 à 2. En outre, même les mares qui existent ne fonctionnent que sur une durée de 2 à 3 mois. L'assèchement intervient dès les premiers mois chauds, à l'image des rivières d'ailleurs.

- Les rivières : Il s'agit du grand Baobolon et du petit Baobolon.

Le grand Baobolon matérialise la limite entre la communauté rurale de Médina Sabakh et celle de Paos Koto. Il draine la partie Ouest de la communauté rurale dans le sens Nord - Sud. L'écoulement est intermittent en raison du déficit pluviométrique. Par ailleurs, il porte les marques d'une sursalure due à la remontée des eaux marines, qui font que cette rivière fonctionne plus comme un défluent de la Gambie.

Le petit Baobolon : Il prend sa source dans la zone de Passy Ngayène, passe derrière le village de Payoma avant de rejoindre le Grand Baobolon. Il constitue un réservoir d'eau douce en amont, permettant ainsi la pratique de l'agriculture. Cependant, il fonctionne actuellement comme une vallée sèche dont le remplissage tributaire de la pluviométrie est très limité, ce qui accroît la pression sur les puits en saison sèche.

- Les puits ou ten reflètent toutes les contraintes en matière de disponibilité en eau. Chaque village dispose d'un nombre de puits variable non plus en fonction de la taille de la population mais en fonction des moyens financiers existant. Le diagnostic effectué montre qu'il est de 21 à Médina Sabakh, 7 à Sangap, 3 à Passy Rip 4 à Youna. L'eau tirée à partir de ces puits ne satisfait point les besoins en eau domestique et du bétail surtout en saison sèche. L'eau est de bonne qualité mais les villages situés le long du Baobolon connaissent des incursions d'eau salée en hivernage. en saison sèche au moment où les mares et les rivières se seront asséchées, accroissant ainsi la pression sur les ressources souterraines. Les puits tarissent de façon temporaire pendant les heures chaudes de la journée - c'est le "tërël" - ou définitivement, nécessitant ainsi un récurage à fond, pour ré-atteindre le toit de la nappe.

En somme, les puits constituent le support essentiel de l'approvisionnement en eau des villages qui ne sont pas dotés de moyens d'exhaure modernes comme les forages.

- Les forages : Seul Médina Sabakh dispose d'un forage équipé d'un château d'eau. Il capte le maestrichtien à 100 mètres de profondeur et alimente le village grâce à un réseau de bornes fontaines. Son fonctionnement est souvent interrompu pour des raisons d'ordre technique.

Le problème de l'eau est donc réel dans le CR de Médina Sabakh mais il se pose en des termes différents selon les localités.

## **B. Les contraintes liées à l'eau**

Elles sont de diverses natures et se rapportent soit à la disponibilité soit à la qualité ou alors c'est l'intensité de la pluie qui est source d'ennuis.

*L'accès à l'eau* : il est toujours très difficile aux villageois d'accéder facilement à l'eau. Cela relève d'un manque de moyens d'exhaure appropriés dans une région où la cuirasse est affleurante ou sub-affleurante, et la nappe profonde. Il y a également le comblement rapide par le sable éolien si bien que certains puits sont tout simplement abandonnés. Ainsi à Keur Katim Diama ce nombre atteint 5, à Sangap il est de 4.

Par ailleurs, la multiplication des points d'eaux est surtout entravée par le coût élevé du fonçage. Il est estimé à environ 500 000 Frs. C'est pourquoi actuellement, ce dernier fait partie de l'exercice du conseil rural qui prélève sur son budget sur la demande de la localité concernée.

L'eau est ainsi une denrée rare dans la communauté rurale de Médina Sabakh mais le problème peut être résolu partiellement si les pertes, par le ruissellement surtout, étaient réduites.

*Le ruissellement* : il est source de beaucoup de contraintes. Lors des averses, les anciens drains se remplissent rapidement et descendent du sommet des versants vers les bas-fonds sur le Baobolong. A cause de la vitesse d'écoulement liée aux dénivellations, les eaux provoquent de larges entailles d'une profondeur atteignant facilement 7 mètres et s'étendant sur de longues distances. Exemple, celles qui vont de Santhie Médina à Aïnoumane en passant par Siwol, ce sont les "Yolande".

Ils sont souvent destructeurs : les semis sont souvent déterrés, les routes sont coupées et on enregistre parfois des pertes en vies humaines et des pertes matérielles.

Les premiers signes d'un tel phénomène remontent à l'introduction de machines agricoles, synonyme de dessouchage mais la nature des terrains de même que l'intensité des averses y participent pour beaucoup.

Face à cette situation beaucoup d'initiatives ont été prises dans le but de lutter contre l'érosion hydrique par le ruissellement.

La technique la plus commune est la pose de cordons pierreux dans les champs. Elle consiste à aligner sur 3 ou 4 rangées des tantes de quelques mètres des blocs de cuirasse perpendiculairement à l'axe principal du ruissellement. L'objectif est double : atténuer la vitesse de l'eau et récupérer quelques centimètres de sol. Des piquets sont aussi placés dans cette perspective, de même, des arbres sont parfois plantés. Cependant, ces techniques sont pratiquées à l'échelle individuelle, ce qui en réduit l'efficacité.

*La salinisation du Baobolong* : la faiblesse des apports pluviométriques en amont ne permet ni de repousser le biseau salé ni d'atténuer la concentration en sel du Grand Baobolon. La modification des conditions édaphiques est donc inévitable par exemple le Wara (*Conocarpus erectus*), le Wantang (*Pobeguinea arrecta*), espèces hydrophiles par excellence et par conséquent non adaptées aux conditions actuelles d'halomorphie ont disparu des abords du Baobolon.

Egalement la riziculture ne se pratique plus que de façon ponctuelle. A Falifa, l'érection d'un barrage anti-sel un peu plus en aval avait permis avant 1963 d'étendre des rizières sur 3000 ha. Mais aujourd'hui le riz est définitivement exclu du calendrier agricole. A Dongé par contre, il y est toujours produit mais après que les champs se sont déplacés vers le bas fond le plus proche. Aussi le Grand Baobolon exclut-il toute forme de mise en valeur, hormis l'exploitation du sel dévolue aux femmes, et la pêche de petits poissons qui est une activité saisonnière.

D'une manière générale, le diagnostic a montré que l'eau occupe une position centrale dans l'énumération des contraintes au développement des terroirs. C'est pourquoi la mise en place de stratégies adéquates est vivement souhaitée.

### **C. Les stratégies**

Les alternatives à la levée des contraintes peuvent être résumées en trois points :

- Accroître les potentialités en renforçant le dispositif d'approvisionnement déjà existant. Cela passe nécessairement par l'amélioration du système d'exhaure grâce à des techniques appropriées de fonçage de puits. En effet, on se rend compte que la réfection des puits pose toujours un problème (moyens matériels et techniques), raison pour laquelle ils sont destinés à l'abandon.

La multiplication des points d'eau par le fonçage de nouveaux puits pour l'alimentation différenciée des hommes et du bétail et de puits - forage en vue de faciliter les activités de maraîchage et de reboisement serait d'un grand apport..

- Accroître les potentialités signifie aussi améliorer la qualité de l'eau en vue d'une utilisation optimale. Dans ce cadre, l'implantation de petits barrages anti-sel pourrait permettre d'utiliser les eaux pluviales à des fins domestiques et agro-sylvo -pastorales.

Une bonne politique de gestion du potentiel est aussi nécessaire car même si ce potentiel venait à augmenter, devant l'absence de mesures allant dans le sens d'une rationalisation, le problème de l'eau restera entier. Cela suppose une bonne stratégie de lutte anti-érosive qui permette de limiter les dégâts causés et accroître les réserves en eau souterraines pour un développement optimum des plantes. Il faut dire que les techniques sont connues et appréciées par les populations locales mais il convient d'insister sur une coordination harmonieuse dans la conduite des actions. Elle permettrait de regrouper les forces et d'arriver à des résultats tangibles. Ainsi, étant donné que les "yoldé" dépassent le cadre strict du champ, il est plus utile de repérer leur origine en amont et d'initier des actions collectives dans le but d'en faire bénéficier l'ensemble de la communauté.

L'utilisation rationnelle des ressources en eau exige aussi la récupération des eaux de ruissellement afin d'atténuer, voire de résorber le déficit en eau du bétail.

En conclusion, on peut dire que l'eau est rare dans la CR de Médina Sabakh et le peu qui existe n'est pas efficacement mis en valeur. Parmi les potentialités, le sol support de la vie végétale et des activités, définit l'espace de vie.

transect

transect

## II.12 PERCEPTION DES RESSOURCES PEDOLOGIQUES PAR LES POPULATIONS

Principale cause de migration de ces peuples venus du Saloum à la recherche de terres cultivables, la terre constitue un réel enjeu en ce sens qu'elle représente le soubassement de toutes les activités socio-économiques. D'année en année, sa dégradation est allée crescendo, secouant par là les liens séculaires unissant le paysan à la terre.

### A. Typologie locale des sols

Les transects réalisés à Payoma, Boumbouné, et Keur Samba Kouta sont significatifs de la typologie des sols dans la communauté rurale de Médina Sabakh. Celle-ci révèle l'existence de trois types de sols: le joor, le dack et les dooj ou cuirasses.

- Le joor : c'est le type de sol le plus étendu (environ 60% des surfaces).

Il comprend trois variétés que sont : le joor bu xonk, le joor bu weex, et le joor kongotong.

- Le joor bu xonk ou kongotong: comme son nom l'indique il est rouge, compact, meuble en surface et compact en profondeur. Il arrive qu'il soit parsemé de termitières géantes ou termitières cathédrales dont l'avantage est d'aérer le sol par leurs galeries mais n'en constituent pas moins une menace réelle pour les cultures à cause des termites. On le retrouve généralement sur le glacis où il est dévolu aux cultures moins exigeantes telles que le mil souna mais aussi l'arachide. C'est un sol pauvre, en humus et en argile, mais avec une texture sableuse. Aussi il convient aux cultures peu exigeantes.

- Le joor bu weex : c'est la variété la plus étendue, la plus fertile comparée aux joor bu xonk et au joor kongotong et qui offre par conséquent des possibilités de rendements plus élevées. Il est situé sur les glacis légers donc facile à cultiver. Il porte entre autres les cultures de Béné (Sésame) cultivé pour son huile, d'arachide, de mil, de coton.

En somme si le joor est le sol le plus exploité c'est parce qu'il est non seulement le plus étendu mais aussi et surtout le plus facile à travailler. Il offre des possibilités de rendements appréciables. Les zones incultes, constituent les témoins de l'intensité de l'érosion hydrique. Elles sont généralement situées sur les plateaux, ce qui les oppose nettement aux dacks qui se trouvent dans les zones dépressionnaires, et sont souvent utilisées comme zone de parcours de bétail (Sawoo).

- le Deck joor (baxali) : il se localise topographiquement entre le joor et le Deck en bas de pente. C'est un mélange de joor et de Deck qui donne un sol épais léger et très fertile dont la couleur s'apparente à celle du ciment. C'est le domaine des cultures d'arachide et de mil.

- le Deck (ou dack) : il est noir et imperméable mais surtout riche en matières organiques et s'engorge en hivernage. Il se localise dans les bas-fonds où il se distingue des autres sols par sa teneur en argile. Il comprend deux horizons : Le premier (**gebb**) concentre les limons et les argiles résultant du processus de transport et d'accumulation. Il est par conséquent très fertile et porte diverses spéculations dont le mil, l'arachide, mais aussi des activités de maraîchage. Le deuxième horizon (**bann**) à 50 cm de profondeur environ, est essentiellement constitué d'argile. Si ce type de sol est fertile, son imperméabilité pourrait constituer une contrainte pour sa mise en valeur.

## **B. Les contraintes**

La baisse de la fertilité des sols ou mieux encore la pauvreté des sols, le manque de terre, l'érosion (hydrique surtout) constituent les trois principales contraintes soulevées par les populations.

Constamment sollicités donc surexploités, les sols ont partout connu une baisse notoire de leur fertilité entraînant du même coup une chute des rendements à l'hectare. A titre d'exemple, à Falifa il y a une trentaine d'années pour l'arachide les rendements étaient de deux tonnes/ha alors que de nos jours le rapport n'est plus que de 300 à 400 kg/ha. Pour le mil, ils sont passés d'une tonne/ha à 200 kg à l'hectare environ.

Cette baisse de la fertilité des sols s'explique par leur exploitation abusive liée à l'absence de la jachère qui aurait permis à la terre de se reposer. Dans aucun village on n'a pu noter une seule fois un cas de pratique de jachère sauf dans le village de Youna où un seul individu a affirmé l'avoir pratiqué. Cela relève du manque de terre. Cette contrainte majeure aux activités agricoles constitue une source de conflits latents ou ouverts entre les agriculteurs et les éleveurs consécutifs à la délimitation des zones de parcours des bétail (saawo) et les zones de cultures.

Une autre contrainte et non des moindres soulevée par les populations est l'érosion des sols (Yollandé ou yoldé). Elle est surtout favorisée par l'absence de la végétation qui aurait joué un rôle d'écran protecteur. Conséquence : la communauté rurale offre l'image d'une vaste zone découpée par endroits de profonds "ravins" pouvant atteindre dès fois cinq mètres de profondeurs (Ndiba Ndiayène).

Un autre témoin de l'érosion est constitué par l'étendue des cuirasses (Dooj). Elles sont affleurantes à sub-affleurantes.

La dégradation des ressources pédologiques a sérieusement affecté les rendements et par conséquent les revenus des paysans tributaires de la terre. De ce point de vue, les populations ont seulement tenté des expériences de lutte comme solutions pour la restauration des sols.

### **C. Les solutions**

Pour la communauté rurale, l'amendement des sols qui passe par la fertilisation (engrais, fumure etc....) mais aussi par le reboisement à but multiple constitue les solutions les plus urgentes. Elles permettront non seulement aux sols de régénérer, mais aussi à la végétation de jouer un rôle protecteur dans le processus d'érosion qui affecte les sols. C'est pour cela que jaillissent çà et là des opérations somme toute sommaires de reboisement dont la principale espèce est constituée par l'Eucalyptus mais aussi par les Salanes (Euphorbes).

Cette technique d'amendement des sols accroîtra les rendements agricoles et favorisera une exploitation de ces sols.

Il est vrai que cette exploitation abusive des sols s'explique par le manque de terre compte tenu du dynamisme démographique de la CR mais également par l'extension des zones incultivables cuirassées qui sont réservées au pâturage. Dans certains villages comme Sangap et Kamara les populations auraient même proposé une nouvelle délimitation de zones de cultures au dépend des pâturages surtout lorsque ces dernières ne sont pas essentiellement constituées de cuirasses.

Hormis le rôle qu'il devrait jouer comme fertilisant pour les sols, le reboisement à buts multiples joue un rôle important contre l'érosion des sols. Les espèces proposées pour le reboisement par les populations sont surtout le "Xottbutel", les salanes, pour ne citer que celles-ci.

Un autre volet de la lutte contre l'érosion proposé a trait à la multiplication des gabions (ouvrages anti-érosifs). Même si cette technique a été tentée par les populations (Pakane Keur Samba ) elle n'a pas connu un succès retentissant et est dès fois vite abandonnée.

Résoudre les problèmes affectant le sol pour les populations passe inéluctablement par le reboisement à buts multiples mais aussi par l'installation des ouvrages anti-érosifs.

La dégradation accélérée des sols dans la CR de Médina Sabakh constitue un facteur d'appauvrissement des populations quand on sait que l'essentiel de leurs revenus est tiré des activités agricoles. De ce point de vue, il s'avère nécessaire de mettre en place des politiques de lutte appropriées où les populations devront être responsabilisées pour une restauration durable des ressources pédologiques.

En conclusion, il est à noter que les sols sont fortement dégradés dans la communauté rurale de Médina Sabakh. La baisse de la fertilité et par conséquent, celle des rendements relève d'un constat général des populations locales. Mais malgré la faiblesse de leurs moyens, elles ont mis en place des stratégies de lutte dont la pertinence commande un soutien plus vif notamment de la part des acteurs impliqués. Il y va de la rationalisation de l'espace en général et de la gestion durable des ressources naturelles, surtout végétales.

## II.13 PERCEPTION DES RESSOURCES VEGETALES

L'évolution péjorative des conditions pluviométriques dans un contexte d'exploitation intense des ressources et de pratiques illicites de tous ordres (charbonnage, coupe systématique d'espèces végétales, ébranchage et écorçage, etc...) a eu comme conséquences majeures l'extension des superficies déboisées, le recul d'espèces soudaniennes à soudano-guinéennes, au profit d'espèces soudano-sahéliennes. L'extension maximale des superficies cultivées qui s'effectue par un défrichement cependant sélectif, imprime à la couverture végétale un caractère disparate et donne à la CR de Médina Sabakh l'image d'une vaste clairière.

### **A. Inventaire des Ressources végétales**

La composition floristique est dans l'ensemble peu diversifiée. On en dénombre environ une cinquantaine d'espèces appartenant à la même zone écologique et dont les plus caractéristiques se retrouvent dans le tableau ci-après.

## Espèces caractéristiques de la CR de Médina Sabakh et leurs biotopes

Espèces		Précipitations	Topographie	Sols
Alôme	<i>Diospyros mespiliformis</i>	500 à 1250 mm	bas-fonds	sols sableux à argileux, sols alluviaux
Bara	<i>Combretum micranthum</i>	250 à 1500 mm	au bord des mares, sur les plateaux et pentes	sols pierreux, graveleux ou gréseux et argileux
Bëer	<i>Sclerocarya birrea</i>	200 à 700 mm	bas-fonds, pentes (versant)	sols sableux, pierreux ou croûtes
Dimb	<i>Cordyla pinnata</i>		plateaux, pentes	sols sableux à argileux
Nete	<i>Parkia biglobosa</i>	500 à 700 mm	bas de pentes et bas-fonds	sols argileux, limoneux, sols sableux
Guy	<i>Adonsonia digitata</i>	250 à 1000 mm	glacis, bas de pente	tous les sols mais de préférence calcaire
Ngeer	<i>Guiera senegalensis</i>	400 à 800 mm	bas-fonds et pentes	sols sableux ou en croûte
Lodo	<i>Ficus iteophylla</i>	700 à 1 800 mm	plateaux, pentes, bas-fonds	sols sableux, argileux, sols alluviaux
Gejaan	<i>Anagnesium reiocarpus</i>	400 à 1200 mm	bas-fonds	sols argilo-limoneux, alluvions
Rate	<i>Combretum glutinosum</i>	300 à 900 mm	plateaux, pentes	sols pierreux, sableux ou argileux
Soone	<i>Lanea acida</i>	300 à 900 mm	plateaux et pentes	sols profonds avec sous-sol graveleux
Soto adiana	<i>Ficus capensis</i>	600 à 900 mm	plateaux, glacis, bas-fonds	sols sableux, sablo-argileux, argileux
Xaay	<i>Khaya senegalensis</i>	700 à 1200 mm	bas-fonds, bas de pente	sols alluviaux profonds ou sols superficiels
Yiir	<i>Prosopis africana</i>	650 à 1300 mm	bas de pente	sols sablo-argileux ou sableux

D'une manière générale, l'essentiel des espèces évoluent dans une fourchette de précipitations allant de 250 à 1300 mm, exception faite à Lodo (*Ficus iteophylla* 700 à 1800 mm). La présence relative de ces espèces s'explique par la baisse des disponibilités hydriques, la dégradation et la fragilisation poussée des sols. Il s'agit donc d'espèces pour l'essentiel adaptées aux contextes bioclimatique et écologique et pédologique actuels. Certaines espèces comme Kankoum ou Tali (*Erythrophleum guineense*), témoins d'épisodes plus humides, existent toutefois sous forme de reliques.

Le transect fait à Payoma, qui recoupe dans l'ensemble les espèces caractéristiques de la communauté rurale, est très illustratif. La densité à l'hectare est très faible surtout au niveau des champs. Cependant, sur les plateaux et versants à cuirasse affleurante ou sub-affleurante et dans les bas-fonds, elle est assez élevée. Ce sont toutes des zones généralement épargnées par l'activité agricole. Elles servent surtout de pâturage pour le bétail. La présence des cuirasses introduit une contrainte à l'implantation et au développement d'espèces végétales. Il en résulte une très faible diversité spécifique des espèces qui tendent à se rabougrir. Les plus caractéristiques sont surtout les combrétacées (*Combretum micranthum*, *Combretum glutinosum* et *Guiera senegalensis*). Au niveau des bas-fonds généralement inondés en saison des pluies, l'importance de la densité à l'hectare se combine souvent à une forte diversité spécifique

du fait de conditions d'habitat plus favorables. Associés à la vigueur des individus ligneux, ils offrent par endroit un paysage aux allures d'une forêt galerie.

La classification des espèces végétales existantes faites par les populations met surtout en exergue leur caractère fonctionnel. L'utilité de ces espèces concerne la pharmacopée, la fertilisation, l'énergie combustible, la consommation, l'artisanat, etc). Certaines d'entre elles offrent aux populations un tant soit peu de revenus (cf. foresterie rurale).

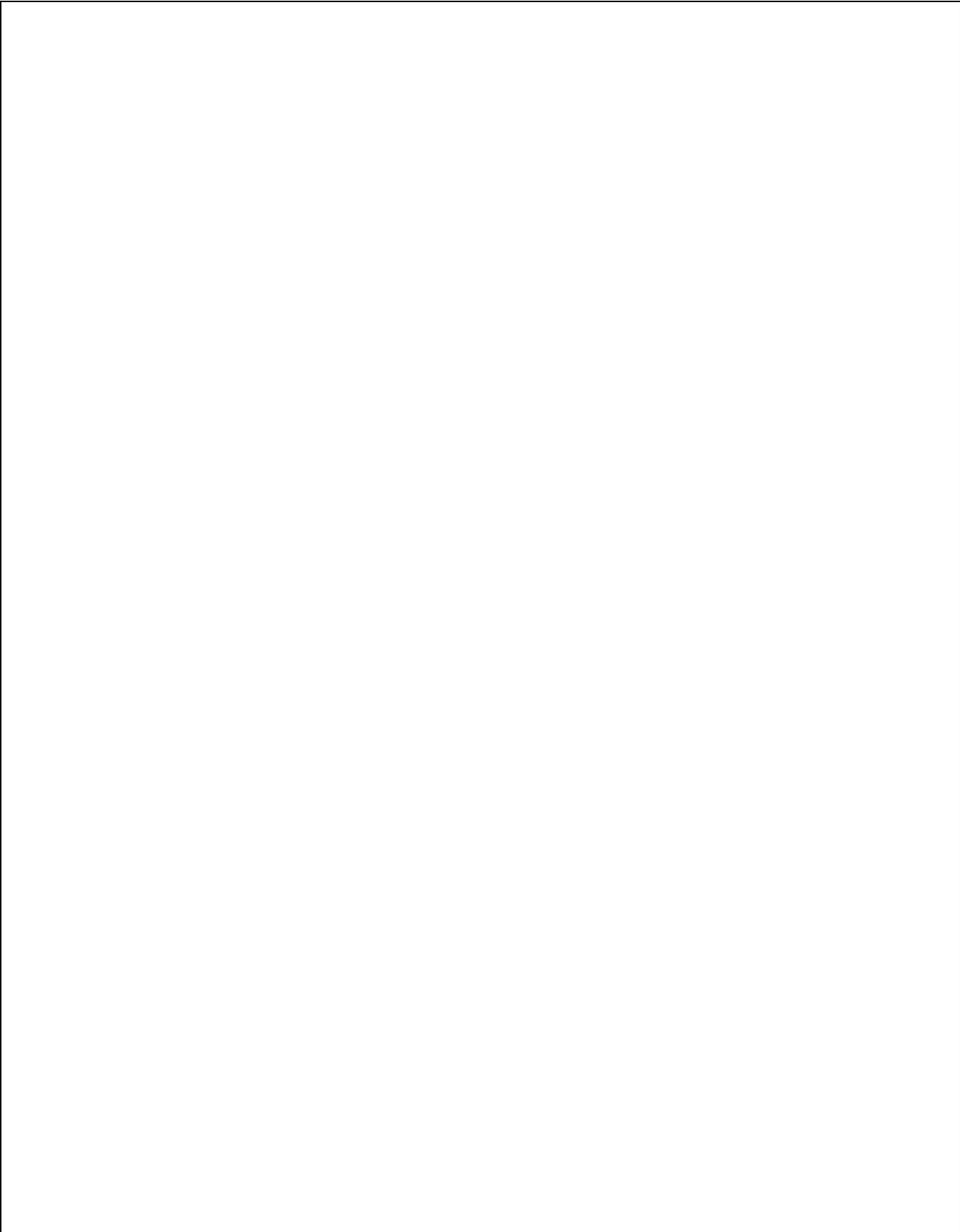
Pendant l'hivernage, diverses herbacées viennent s'ajouter aux formations ligneuses. Elles sont d'autant plus intéressantes qu'elles indiquent l'état des ressources surtout pédologiques ou offrent un surcroît de fourrage au bétail. Les plus caractéristiques sont Salguf (*Eragrostis tremula*), Baara (*Pennisetum pedicellatum*), Nduxum (*Striga* sp), Gomgom (*Endropogon pinguipes*), Bankanas (*Icacina senegalensis*) etc...

## **B. Approche dynamique**

L'ampleur du ruissellement de même que la dégradation marquée des sols est un indicateur de l'état des ressources végétales à Médina Sabakh. Jadis couverte de forêts dignes de l'aire Soudanienne, la Communauté rurale de Médina Sabakh n'est plus qu'un ensemble homogène de champs. Les parcs à Kaad habituellement décrits comme élément structurant les paysages du Saloum sont très rares. Cette importante dynamique se conçoit en termes de rareté et de baisse de la biodiversité.

La densité des espèces a fortement diminué. En moyenne, elle ne dépasserait pas 50 individus à l'hectare. Plusieurs espèces autrefois abondantes ne sont plus représentées que par quelques individus souvent isolés. Cette tendance se maintient et prend l'aspect d'un désastre quand elle se double d'une modification dans la composition.

Celle-ci caractérise une modification des conditions écologiques des végétaux telles que leur survie dans un milieu entièrement fragilisé est impossible. Les matrices suivantes mettent en évidence l'évolution régressive de certaines espèces.



Les raisons évoquées par les populations pour expliquer ce type d'évolution relèvent à la fois de facteurs naturels et anthropiques :

Les facteurs naturels : la péjoration pluviométrique entraîne la diminution des réserves du sol et les possibilités d'épanouissement des plantes. La diminution pluviométrique est souvent fatale pour les espèces hydrophiles. C'est ainsi que s'explique le repli de certaines espèces au niveau des "Xuur" qui ont l'avantage de conserver l'humidité plus longtemps. Parallèlement, la sursalinisation du Baobolon a beaucoup contribué à la disparition des espèces due à la fragilisation du milieu qui modifie sensiblement les conditions écologiques propices à leur épanouissement.

Cette fragilisation, même si elle relève de l'évolution bioclimatique est fortement entretenue par des facteurs anthropiques.

Les facteurs anthropiques : Le soucis d'aménagement qui a guidé l'occupation de l'espace n'est pas sans conséquence sur les mutations qui sont en train de s'opérer.

La modernisation de l'outil agricole que traduit la pratique de la traction est retenue à l'unanimité par les populations locales comme le point de départ du déboisement abusif. En outre, disaient-ils, certaines plantes meurent inévitablement après un contact avec "le fer". C'est également à partir de ce moment que le maximum de terres a été mis en culture dans un contexte de pratiques culturelles désastreuses (brûlis) qu'accroît la pression exercée sur les ressources résultant de la diversité des usagers et des types d'usage:

l'usage domestique : le combustible utilisé en milieu rural provient quasi totalement des ligneux. Le ramassage du bois mort, dévolu spécifiquement aux femmes, se pratique au mois de Mai au début de l'hivernage. En parallèle se développe une intense activité de charbonnage et d'exploitation du bois vers les centres urbains de service.

la consommation : le régime alimentaire est basé sur la consommation de ressources végétales, fruits, feuilles qui participent beaucoup à la composition des mets.

la construction : Le bois de *Khaya senegalensis* intervient beaucoup dans la construction et sert à la construction de pirogues.

l'usage pharmaceutique : La pharmacopée traditionnelle est un palliatif du déficit chronique en infrastructures sanitaires. Elle repose sur la vertu des plantes connues et transmises de génération en génération. La liste de maladies guérissables est

impressionnante. Mais l'exploitation abusive qui en est faite surtout par des intervenants extérieurs (baol-baols, chercheurs) compromet dangereusement certaines espèces d'autant que d'ordinaire ce sont les parties les plus sensibles de l'arbre qui sont utilisées. C'est soit la racine, soit l'écorce. Par ailleurs la pratique des feux de brousse est courante, c'est un moyen de défrichage mais leur maîtrise pose problème.

l'alimentation du bétail : Le fourrage aérien est utilisé comme substitut aux herbes hivernales palatables; Les espèces prisées sont le Ven (*Pterocarpus erinaceus*) le Gouye (*Adansonia digitata*) le Xaay (*Khaya senegalensis*).

Cette pression sur les ressources ne pouvait qu'introduire un recul des formations végétales en l'absence de renouvellement propice du stock.

On assiste ainsi à l'émergence de nouvelles espèces adaptées aux conditions actuelles plus résistantes : le xa-xam, le catao, le nduxum. En somme, la tendance est à une sahélisation avancée dont les conséquences vont de la baisse de fertilité des sols à l'exacerbation du ruissellement en passant par la destruction de l'habitat écologique pour la faune sauvage. En effet, la grande faune (lion, panthère) a disparu. Seuls subsistent quelques hyènes, lièvres, phacochères, chacals, singes qui nuisent surtout aux cultures. Face à cette situation, force est de reconnaître que beaucoup de stratégies ont été développées par les ruraux.

### **C. Les stratégies**

Les initiatives émanant des locaux dans le cadre de la protection et de la restauration du patrimoine naturel peuvent être résumées en deux points : l'abattage sélectif et le reboisement.

L'abattage sélectif : en fonction de leurs vertus identifiées (alimentaires, pharmaceutiques, fertilisantes) par les populations, beaucoup de ligneux bénéficient de la protection si l'on peut dire coutumière en ce sens que c'est d'un commun accord que ce principe est mis en application. Ainsi, le Dimb (*Cordyla pinnata*), le Guy, le Nété (souvent abattus) font partie des espèces dont la coupe est strictement interdite par le service des Eaux et Forêts.

Même si elle a l'avantage de lutter contre le déboisement abusif cette stratégie n'en présente pas moins des limites car c'est avec amertume qu'on constate le maintien des tendances.

Les feux de brousse et le manque de moyens logistiques et humains ne peuvent que répondre difficilement aux attentes. Si l'on y ajoute la péjoration pluviométrique l'on comprend aisément qu'il faille recourir à d'autres stratégies de restauration surtout au reboisement.

Le reboisement : il n'a pas l'ampleur escomptée pour trois raisons principales :

- le manque d'eau : hormis le village de Keur Samba Kouta situé tout près du Baobolon tous les autres l'ont déploré. Il est vrai que si les besoins les plus élémentaires ne sont pas satisfaits, la plantation d'arbres qui exigent une bonne alimentation en eau pendant la phase de pépinièrisation se fera sans grand enthousiasme et avec difficulté.

- le manque d'encadrement : l'accès difficile aux semences constitue aussi un frein à la vulgarisation du reboisement. A Falifa, par exemple, des individus ont exprimé ce besoin mais à condition de disposer de semences. Par ailleurs le phénomène des attaques par les termites n'est pas très encourageant dans la mesure où elle cause des pertes énormes qui inhibent toute initiative en la matière.

- le calendrier surchargé des femmes ne leur permet pas non plus de prendre en charge la restauration du milieu.

Toutefois, l'on note l'existence dans la plupart des villages de boisements artificiels avec des essences fruitières qui ont aussi été plantées de même que le Nim. Mais ce dernier, même s'il semble bien convenir aux conditions actuelles en raison de sa forte densité, pose problème pour les populations : c'est une espèce asociale qui ne tolère aucune autre à ses environs immédiats.

Les villages de Youna, Médina Sabakh, Dongé, Santhie Médina, Passy Rip, Ndongoron, mais celui de K.S.Kouta mérite d'être cités en exemple.

En conclusion, la communauté rurale de Médina Sabakh a connu un recul des formations végétales doublé d'une baisse de la biodiversité. La dégradation est telle que la restauration du milieu est problématique et nécessite des interventions contenues sur la base de la participation populaire effective.

Par conséquent, une bonne sensibilisation et initiation en techniques de reboisement, de même que la résorption du déficit hydrique par la multiplication des points d'eau et l'amélioration du système d'exhaure doivent être le soubassement de toute politique de

protection et de restauration du milieu dans un objectif à long terme de développement durable.

## II.14 LA FAUNE

La répartition et l'abondance des ressources faunistiques sont étroitement liées à l'existence des formations végétales. Celles-ci constituent un habitat privilégié à partir duquel s'organise la vie sauvage. Par conséquent c'est dans les bas-fonds et les zones de cuirasse où la végétation a été volontairement conservée que se rencontre l'essentiel des ressources faunistiques.

L'analyse des transects (cf. transects) a montré que les espèces les plus communes sont : les phacochères (mbam al) les chacals (till), les hyènes (Bouki) les singes (golo) les lièvres (leuk), les varans (barr), les serpents (jaan) en plus des espèces tels que les rats et quelques oiseaux tioker (perdrix) et pintades (naat).

D'une manière générale, les espèces ne sont pas diversifiées. Cela découle d'une dynamique caractéristique de l'évolution bioclimatique. De nombreuses espèces ont disparu à cause des mutations écologiques qui se sont opérées. Elles se sont déplacées vers d'autres horizons plus cléments probablement vers le sud. Cela peut être rattaché à deux types de causes que sont la destruction des habitats écologiques et l'assèchement progressif des mares qui ôtent toute possibilité de reproduction, de maintien et de la vie de la faune.

Les conséquences, en dehors de la chute de la biodiversité, se ressentent plus sur le plan agricole car en l'absence d'alimentation sauvage, c'est soit les semis qui sont déterrés par les singes et les Perdrix, soit les récoltes et le bétail qui sont attaqués. Cette question a été plusieurs fois soulignée par les paysans très ennuyés par leurs assauts répétés.

Pour pallier cette situation et restaurer le potentiel faunistique, des actions doivent être menées dans ce sens et concernent :

- la reconstitution des habitats écologiques par une bonne régénération des forêts.
- la multiplication des points d'eau particulièrement les mares artificielles à partir de la récupération des eaux de ruissellement.

C'est à partir de ce moment seulement qu'on pourra parler de la valorisation des ressources faunistiques.

Les ressources naturelles connaissent parfois une dynamique négative dans la CR de Médina Sabakh et nécessitent globalement des actions de restauration. Ces actions auront comme principal objectif de rétablir un équilibre écologique en vue d'une occupation et d'une utilisation rationnelles et judicieuses de l'espace. Seulement, cet espace est aussi le lieu d'activités humaines qui définissent, entre autre, les systèmes productifs.

## **II.2 ANALYSE DES SYSTEMES DE PRODUCTION**

L'évolution régressive du milieu biotique a entraîné une désarticulation des systèmes productifs ruraux. L'agriculture, l'élevage, la foresterie connaissent tous une baisse de la production, dans un contexte de renchérissement des denrées de premières nécessité. La précarisation des conditions de vie des populations rurales qui en résulte, s'est traduite par une plus grande pression humaine sur les ressources naturelles. Le caractère multiple et désordonné de ces actions accélère la raréfaction de ces ressources, posant à terme, de véritables problèmes de survie.

### **II.21 L'AGRICULTURE**

Elle constitue la première activité économique dans la CR de par le nombre de personnes qu'elle occupe. Elle se caractérise dans l'ensemble par une prédominance des cultures vivrières, même si les cultures de rente, en particulier l'arachide, y sont encore bien représentées. Elle est confrontée à diverses contraintes qui bloquent encore son expansion : la pression démographique qui réduit les surfaces cultivées, la faiblesse de l'utilisation des intrants et la déficience du matériel agricole qui contribuent à réduire les productions de spéculations peu diversifiées.

#### **A. Démographie et agriculture**

L'étude des caractéristiques démographiques en rapport avec l'agriculture fait ressortir de notables renseignements qui, à bien des égards, expliquent les rapports qu'entretiennent les populations avec leur milieu. Ces caractéristiques ont trait à la taille des ménages, au niveau d'instruction des chefs de ménage.

La taille moyenne des ménages tourne autour de 11 personnes. Elle varie certes suivant les ménages mais reste globalement élevée. Ce nombre élevé de personnes par ménage

explique la forte pression démographique sur les Ressources Naturelles. Elle implique une ponction davantage accrue sur les ressources végétales et surtout sur les sols fortement sollicités pour l'agriculture. Dans la mesure où le niveau de fertilisation est globalement faible, l'exploitation continue des sols accélère leur appauvrissement. L'émergence des espèces végétales comme Xa-xam (*Cenchrus Biflorus*), Salguf (*Eragrostis tremula*), Nduxum (*Striga sp*), indicatrices d'instabilité des sols, explique la baisse régulière des rendements. Il en résulte des mouvements de plus en plus importants d'agriculteurs de la CR et même de la région vers la Casamance en particulier la région de Kolda. Dans ces conditions, parler de jachère en tant que système de régénération des sols devient un luxe. Les rares cas notés concernent surtout les jachères pâturées, oeuvre d'agriculteurs/pasteurs qui recherchent au delà du fumier, des pâturages pour leurs troupeaux. Leur durée annuelle confirme d'ailleurs l'option première accordée aux pâturages.

Le niveau d'instruction des chefs de ménages est globalement très faible. La majorité d'entre eux ne sont instruits qu'en Arabe ou en Wolofs. Seuls 9% ont fréquenté l'école française dont 3% ont atteint le cycle secondaire. Ce faible niveau d'instruction entraîne des comportements pas toujours conformes à l'esprit de préservation des Ressources Naturelles. Le souci de maximiser la production dans un contexte de renchérissement du coût des intrants accentue le risque de destruction des sols.

## **B. Superficies cultivées et niveau d'utilisation des intrants**

Les superficies cultivées sont en moyenne de 8 ha par ménage. Elles correspondent pour l'essentiel à l'espace réellement exploitable du fait de la forte pression démographique qui caractérise la CR. Seules les zones stériles (cuirasse) contaminées par le sel ou difficilement exploitables en raison de l'insuffisance de matériel approprié (bas-fonds) sont souvent exclues des superficies cultivées. La plupart des superficies cultivées sont localisées sur les plateaux à sols Diors prédominants parce que plus faciles à mettre en valeur. Les glaci-versants (4,3%) de même que les bas-fonds (16%) se caractérisent alors par une faible mise en valeur. Toutefois la forte exploitation des zones de plateau n'est pas compensée par une utilisation suffisante d'engrais.

En effet, si l'utilisation des intrants (fertilisants et produits phytosanitaires) est une pratique très largement connue des populations, leur niveau d'application est dans l'ensemble très faible.

## PRATIQUE GESTION NATURELLE

### MENAGES

Pratique GRN	% connaissant pratique	% ayant essayé la pratique	% à avoir adopté la pratique	Observations
Fumier	100 %	100 %	100 %	Niveau insuffisante par défaut de disponibilité
Engrais vert				
Parc à Kadd	56 %	6 %		Espèces qui se raréfient
Jachère	100 %	3 %		Manque de terres suffisantes pour la jachère
Compost	100 %			Manque de matériel pour le compost
Fosse souterraine à compost	68 %	20 %		Manque de matériel pour le compost
Fosse compostage sur le sol	100 %	31 %	31 %	Manque de matériel pour le compost
Stabulation pour fumier/compost				
Semis sur terreau	55 %	24 %	25 %	
Déchets ménagers	100 %	31 %	31 %	
Résidus de récolte	68,9 %	34 %	20 %	
Cendre				
Engrais	100 %	100 %	100 %	Niveau d'application insuffisant et manque de crédit
Herbicides	96,6 %	10 %	3 %	Manque de crédit
Pesticides	86 %	58 %	37 %	Manque de crédit

Le fumier et le compost se heurtent à l'insuffisance des stocks et au manque de moyens de transport de produits vers les zones d'exploitation. L'engrais minéral de même que les produits phytosanitaires plus faiblement utilisés sont difficilement accessibles aux producteurs du fait du renchérissement des coûts et de l'arrêt des subventions. Cependant, même si le niveau d'utilisation de l'engrais est faible, on note un traitement préférentiel de l'arachide et du mil souna par rapport aux autres spéculations.

### C. Les principales spéculations

Elles concernent l'arachide, le mil, le maïs et le sorgho. Le mil, avec 8166 ha pour une production totale de 7022 Tonnes en 1994, demeure la première spéculación cultivée avec les autres céréales. Il dépasse de loin les cultures de rentes notamment l'arachide. Amorcée depuis l'arrêt de la politique agricole (1979), le recul de la culture arachidière s'est accentué avec le renchérissement du coût des intrants et la chute comparative de son prix unitaire.

Le mil et l'arachide sont principalement cultivés au niveau des plateaux sur sols Diors. Les bas-fonds sont surtout caractérisés par la culture du maïs. En outre, l'arboriculture fruitière de même que le maraîchage qui connaissent par endroits un dynamisme relatif (Tomates, Diakhoto) concourent à donner aux zones de bas-fonds leur importance en faisant progressivement le centre nerveux des activités productives de saison sèche. Leur aménagement tant souhaité par les populations de même que leur équipement en puits forage aideront davantage à promouvoir ces activités sources de revenu susceptible d'atténuer les déficits de production agricole.

#### **D. Equipements et matériels agricoles**

Il est essentiellement dominé par la traction animale et se compose d'outils comme la houe sine, l'ariana, les semoirs, les souleveuses firdou, les charettes à boeufs et à cheval. La force principale de traction demeure encore le cheval suivi de près des boeufs. L'essentiel de ce matériel date de la politique agricole. Faiblement renouvelé par défaut d'artisans (forgeron) adéquatement équipés et de moyens, il souffre d'obsolescence et paraît par ailleurs faiblement adapté aux bas-fonds à sols deck prédominants. En plus une bonne partie des agriculteurs (24%) ne dispose pas de matériels agricoles suffisant en particulier d'animal de trait. Le recours fréquent à la location alourdit les coûts de production d'une activité à rentabilité déjà aléatoire. C'est pourquoi le faible niveau d'équipement en matériels agricoles fait partie des contraintes les plus citées et requiert des solutions appropriées pour une meilleure pratique de l'activité agricole.

#### **E. Production et revenus**

Hourdement tributaire de conditions écologiques à évolution régressive fortement marquée, doublée d'un contexte économique difficile qui limite l'application des intrants, la production agricole est globalement peu élevée. Elle connaît une forte variation avec une tendance générale à la baisse surtout des cultures de rente, principales sources de revenus. L'impérieux besoin de numéraires dans une société à économie marchande prépondérante justifie la vente de plus en plus fréquente de céréales, aliments de base des populations.

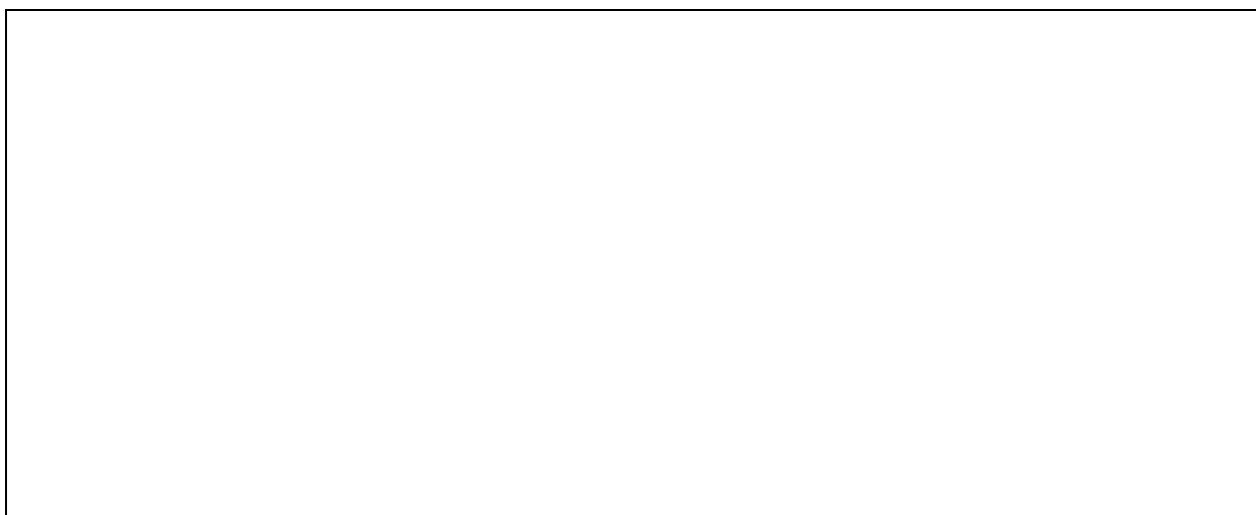
Cette production, traduite en revenus, donne les résultats contenus dans la matrice suivante :

Arachide	187 500 Frs	soit 15 625/mois
Mil	88 900 Frs	soit 7 408/mois
Maïs	1 060 Frs	soit 88/mois
Légumes	300 000 Frs	soit 25 000/mois
Khal	150 000 Frs	soit 12 500/mois.

Au total, le revenu moyen annuel tiré de l'agriculture dans la CR de Médina Sabakh est d'environ 727 460 Frs soit 60 621 Frs par mois et par producteur. Elle dépasse celle de deux autres communautés rurales (Kayemor, Ngayène) mais reste globalement inférieure aux besoins des populations.

#### **F. Niveau de satisfaction des besoins**

La satisfaction des besoins, en particulier alimentaires, constitue l'objectif principal de l'activité agricole et renseigne sur leur signification. La matrice de consommation ci-dessous indique par ailleurs les besoins alimentaires des populations



Il en ressort que les produits les plus consommés concernent le mil, le maïs, le poisson, l'arachide, et le lait. Le riz, aliment secondaire dans le passé, voit sa consommation croître progressivement. La consommation de la viande est quant à elle occasionnelle et ne survient généralement que lors de cérémonies religieuses. La traduction de la matrice de consommation en dépenses alimentaire moyenne mensuelle effectuées par les populations donne des résultats suivants :

Mil	28 000 Frs	Poisson	1 200 Frs
Riz	18 050 Frs	Légumes	3 000 Frs
Maïs	15 268 Frs	Niébé	1 100 Frs
Arachide	4 580 Frs		

Ainsi les dépenses alimentaires moyennes mensuelles dépassent, à elles seules, les revenus tirés de l'activité agricole. Ce qui signifie qu'il existe un déséquilibre alimentaire d'autant plus marqué que les produits vivriers déjà insuffisants font l'objet d'un commerce de plus en plus fréquent. D'où les tentatives de diversification des revenus entreprises par les populations notamment par les biais de l'élevage (embouche) et surtout de la foresterie.

## II.22 L'ELEVAGE

Il occupe la seconde place après l'agriculture à laquelle il est fonctionnellement lié. Il est pratiqué par la plupart des agriculteurs en tant qu'activité supplémentaire faiblement rentable et confronté à plusieurs contraintes qui limitent son expansion.

### A. Les types d'élevage

L'élevage dans la CR de Médina Sabakh est de type sédentaire à dominante extensive et d'embouche.

L'élevage extensif n'occupe pas beaucoup d'éleveurs. Il se caractérise toutefois par une taille importante des troupeaux atteignant en moyenne 40 têtes de bétail. Ce nombre élevé de têtes de bétail dans un espace déjà saturé pose de réelles difficultés pour son alimentation. L'insuffisance de l'espace agricole a eu comme corollaire le rétrécissement des pâturages et surtout des parcours du bétail. Tandis que la dégradation des ressources végétales pose un problème de disponibilité du fourrage. La divagation des animaux dans les parcelles agricoles qui en résulte est source de tensions dès fois vives qui opposent agriculteurs et éleveurs. En outre, l'insuffisance de points d'eau pour l'abreuvement du bétail en particulier en saison sèche accentue les contraintes liées à l'élevage extensif. Le repli vers la Gambie sous la forme d'une transhumance localisée constitue la stratégie la plus souvent adoptée par les éleveurs, de même que la pratique de la jachère pâturée (village de Youna).

L'embouche bovine et ovine constitue le type d' élevage le plus répandu en termes de pourcentage de personnes (67%) qui la pratiquent Il s'agit surtout d'agriculteurs qui combinent à leurs activités, l'élevage de quelques têtes de bétail(en moyenne 3 par ménage). Essentiellement destiné à la commercialisation, il fournit aux producteurs de substantiels revenus surtout en période de soudure. Cependant, le manque d'aliment pour le bétail, qui se pose dès Avril- Mai-Juin, entraîne un émondage aux allures d'ébranchage des espèces palatales (Ven, Khay, Soto etc...).

La nature du bétail se compose essentiellement de bovins, d'ovins et e caprins. Les équins et les asins sont surtout des animaux de trait . L'effectif du bétail connaît une légère croissance mais est très variable suivant les villages et même en fonction des ménages. A côté de ces espèces caractéristiques de la CR l'on note la présence de porcins (dans le village de Médina Sabakh en particulier) qui n'entrent pas réellement dans le circuit de production.

## **B. Les épizooties**

Avec le manque de fourrages, elles constituent les principales contraintes qui se posent à la pratique de l'élevage. Le cheptel, qui ne bénéficie pas d'une couverture vétérinaire suffisante, subit de réels dégâts. Les plus caractéristiques sont la pasteurellose bovine-ovine et caprine, le charbon symptomatique, le botulisme équin et asin la Trypanosomiase et les parasitoses. C'est pourquoi l'urgence de la formation d'auxiliaires locaux en santé animale et de leur équipement en matériel de base n'est plus à démontrer. Elle l'est d'autant plus que le CERP se trouve confronté au manque chronique de moyens (équipement logistique etc....).

## **C. Production animale**

L'élevage dans la CR de Médina Sabakh est fortement marqué par son caractère plutôt symbolique. Il est sous exploité surtout en ce qui concerne les types extensifs. Seule l'embouche est réellement rentabilisée par le biais des "Louma". La matrice ci-après donne quelque résultats sur la production animale traduite en revenus.

Bovins	178 345 Frs/an	soit	14 862 Frs/mois
Ovins et caprins	67 410 Frs/an	soit	5 618 Frs/mois
Équins	26 535 Frs/an	soit	2 211 Frs/mois
Total	272 290 Frs/an	soit	22 690 Frs/mois

Les revenus sont essentiellement tirés de la vente directe d'animaux ou de leur abattage. Les ovins et caprins constituent les espèces les plus exploitées tandis que le lait (environ 5 litres par éleveur et par jour) est surtout produit par les bovins. Globalement la production animale est insuffisante. Elle ne parvient pas, à elle seule, à compenser le déficit de la production agricole.

#### **D. Relations agriculture et élevage**

L'élevage et l'agriculture sont deux activités économiques fortement imbriquées. Leurs relations sont soit symbiotiques (bénéfices réciproques), soit conflictuelles en raison de compétitions pour l'accès aux ressources naturelles.

L'élevage apparaît à bien des égards comme une activité qui vient en supplément de l'agriculture, en même temps qu'un facteur de production agricole. Il fournit à l'agriculture la force de traction nécessaire, la fumure organique d'origine animale. La pratique de la jachère pâturée, certes limitée à quelques villages (Youna), est illustration d'un type d'intégration de ces deux activités économiques. Les produits de l'élevage peuvent servir à atténuer les déficits vivriers ou à améliorer ou renouveler le matériel agricole.

Néanmoins, bien que relativement intégrés, l'élevage et l'agriculture n'entretiennent pas moins de rapports conflictuels. Ces conflits résultent souvent de la divagation du bétail dans les parcelles agricoles, divagations qui s'expliquent en partie par l'insuffisance de pâturages, le rétrécissement des parcours pastoraux régulièrement grignotés par les agriculteurs.

Au total, les revenus de ces deux activités étant faibles, la foresterie rurale devient une pratique courante.

### **II.23 LA FORESTERIE RURALE**

Elle occupe une place d'importance relative. Malgré les contraintes auxquelles elle est confrontée, elle fournit un temps soit peu de revenus supplémentaires aux populations. Ces revenus sont tirés de l'exploitation des espèces locales et allochtones.

#### **A. L'exploitation des espèces locales**

L'exploitation des espèces locales ou naturelles est une activité très ancienne. Elle repose sur la cueillette des fruits et des feuilles essentiellement destinés à la

consommation ou à la satisfaction des besoins usuels des populations. Sa mutation en activité génératrice de revenus est pour l'essentiel consécutive aux mauvaises performances de l'agriculture et de l'élevage.

Le tableau suivant met en exergue les espèces les plus utiles.

ESPECES	PARTIES	UTILISATION
GUY ( <i>Adansonia digitata</i> )	Fruit, coque des fruits, tronc, bois, feuille	consommation, pharmacopée, teinture
New ( <i>Parinari macrophylla</i> )	Fruit, sève, feuille	consommation, commerce, pharmacopée, bois de chauffe
Daxaar ( <i>Tamarindus indica</i> )	Fruit, écorce, feuille	Commerce, pharmacopée, bois de chauffe, bois d'oeuvre
Dimb ( <i>Cordyla pinnata</i> )	Fruit, écorce, feuille	Commerce, pharmacopée, bois de chauffe, bois d'oeuvre, consommation
Dankh ( <i>Detarium microcarpum</i> )	Fruit, bois, feuille	Commerce, pharmacopée, bois de chauffe, consommation
Nete ( <i>Parkia biglobosa</i> )	Fruit, bois, feuille, graine	Commerce, pharmacopée, bois de chauffe, consommation, fertilisation
Sôn ( <i>Lanea acida</i> )	Fruit, feuille, tronc, racine	Pharmacopée, bois de chauffe, consommation

Il en ressort que le Gouye (*Adansonia digitata*), le Dimb (*Cordyla pinnata*), le Daxaar (*Tamarindus indica*), le New (*Parinari macrophylla*), le Dankh (*Detarium microcarpum*), le Nete (*Parkia biglobosa*), le Son (*Lanea acida*) sont les plus utilisés. Les parties utilisées varient parfois en fonction des espèces mais tournent autour des feuilles, des fruits, des racines, de l'écorce et même du tronc.

La dégradation du milieu s'est traduite par une raréfaction progressive de la plupart de ces espèces. Il en résulte des espaces localisés de création de pépinières et de reboisement dans un but de régénération du milieu à partir d'espèces locales fonctionnellement intégrées aux préoccupations quotidiennes des populations (Gouye, Dimb, Daxaar, Dankh; Nete, Khay etc...). Les femmes et les jeunes se distinguent davantage dans l'exploitation de ces espèces.

## **B. L'exploitation des espèces allochtones**

Contrairement aux espèces locales, l'exploitation des espèces allochtones est surtout dictée par les besoins de numéraires pour faire face aux multiples sollicitations d'ordre social. Les espèces les plus fréquentes sont le Darkaso (*Anacardium occidentale*), Mango (*Manguifera indica*), Xottbutel (*Eucalyptus* sp), Nim (*Azadirachta indica*), Acacia olo. L'utilisation de ces espèces concerne les fruits et le bois. Si le Nim, et le Xottbutel se rencontrent partout dans l'espace, les espèces fruitières (darkaso, Mango, goyaviers) se trouvent généralement dans des vergers localisés en particulier dans les bas-fonds. Mais la déféctuosité des systèmes d'exhaure introduit des contraintes liées à la disponibilité en quantité suffisante en eau. Aussi, l'extension de ces peuplements est-

elle limitée dans l'espace, et peu étendue. Toutefois, elles offrent un minimum de revenus aux exploitants.

### **C. Revenus tirés de la foresterie**

Qu'il s'agisse de revenus tirés d'espèces locales ou allochtones, ils sont globalement peu significatifs. Les matrices suivantes qui synthétisent les revenus tirés de l'exploitation de ces deux types d'espèces sont assez illustratives.

Il s'agit de revenus annuels estimés à l'échelle villageoise (Payoma pour des espèces locales et Sangap pour espèces allochtones). Ramenés au niveau ménage, ils sont presque insignifiants.

D'une manière générale, il ressort de l'observation de ces matrices que l'exploitation des espèces forestières pour le bois d'oeuvre et surtout pour le bois de chauffe offre plus de revenus aux populations que les autres types d'exploitations (fruits, amandes, cordes feuilles etc...).

En outre parmi les espèces locales, le Dakhar paraît l'espèce la plus rentable en termes de revenus offerts aux populations suivie respectivement du Dimb, du Guy, du Taba, et du Dankh.

D'autres espèces, comme le Nete, le Guy, le Son, le Alom, sont soumises à une forte dégradation du fait d'actions anthropiques négatives (coupe abusive, feux de brousse, élagage désordonné et excessif) doublées d'une évolution régressive du milieu biotique. Le peu de produits qu'elles offrent aux populations sont simplement destinés à la consommation.

Les espèces allochtones se distinguent quant à elles par une rentabilité plus élevée du Mango (*Mangifera indica*), qui procurent environ 500 000 frs de revenus aux exploitants. Il est suivi de Xottbutel (*Eucalyptus* sp), puis du Nim (*Azadirachta indica*). Les produits du Darkaso (*Anacardium occidentale*) sont pour la plupart directement consommés.

Au total, les systèmes productifs sont globalement peu performants. Ils ne parviennent pas à satisfaire les besoins même alimentaires des populations. Toutes les stratégies adoptées par les populations pour compenser ces déséquilibres n'ont pas donné les

résultats escomptés. Ces déséquilibres résultent de contraintes écologiques et socio-économiques.

La précarisation des conditions de vie, qui se manifeste principalement à travers des soudures fortement marquées, justifie l'urgence de la mise en oeuvre de solutions. La nécessaire implication des populations devrait se traduire par leur formation afin d'assurer le suivi, et par delà la, durabilité des actions.

## II. 24 AUTRES ACTIVITES

Il s'agit d'activités économiques qui occupent cependant une place de seconde importance comparées à l'agriculture, à l'élevage et à la foresterie. Ces activités concernent la pêche, l'artisanat et le commerce.

### **A. La pêche**

Elle est surtout pratiquée au niveau du Baobolon et concerne les espèces d'eau douce. Sans être importante, elle fournissait jadis un minimum de revenus aux pêcheurs et assurait l'alimentation des ménages. La baisse des précipitations, qui a entraîné un assèchement du petit Baobolon et surtout une forte salinisation du grand Baobolon par concentration du sel, a eu comme principale conséquence le recul de cette activité. Aujourd'hui, elle est davantage une activité saisonnière, essentiellement pratiquée pendant l'hivernage. Il en résulte une forte dépendance de la CR en produits halieutiques vis à vis de l'extérieur. Le gros du poisson actuellement consommé provient de Nioro.

Toutefois, elle constitue une activité potentiellement rentable surtout dans la perspective d'un aménagement du Baobolon. L'armement de pêche se compose essentiellement de petits filets et de petites pirogues.

### **B. L'artisanat**

Il concerne particulièrement la cordonnerie et la forge. Il occupe environ 2% de population active et offre une gamme assez composite de produits aux coûts relativement accessibles. La forge se distingue surtout par le matériel qu'elle fournit à l'agriculture. En effet, la suppression de la politique agricole a entraîné une spécialisation des artisans (forgerons) dans la fabrication de prototypes et matériel de rechange. En outre, le renchérissement des coûts des produits manufacturés, consécutif au changement de parité du francs CFA a donné à l'artisanat un regain d'intérêt notamment par l'accroissement relatif de la demande.

Néanmoins, il se trouve confronté à diverses contraintes qui bloquent encore son expansion parmi lesquelles les difficultés d'approvisionnement en matières premières et le faible équipement des artisans qui font que les produits ne sont facilement reproductibles à large échelle. En outre, des considérations d'ordre sociologique, qui font de l'artisanat une activité incorporée dans la hiérarchisation sociale traditionnelle, limitent sa pratique à certaines catégories de personnes (castées).

### **C. Le commerce**

Il occupe 3% environ de la population active et reste dominé par la vente de produits tirés de l'agriculture (arachide, mil, produits maraîchers etc...), de l'élevage (ovins et caprins en particulier), de la foresterie et de l'artisanat. Les LOUMA jouent un rôle nodal en tant que lieux de rencontre de tous ordres et surtout d'échanges, d'écoulement de marchandises. Leur influence dépasse toujours les limites de CR. La proximité de la Gambie fait que leur rayon est transfrontalier. Même si la dévaluation a ralenti les flux, il reste que le LOUMA de Farafegni occupe une place centrale et polarise même l'ensemble de l'arrondissement. Après Farafegni, Ndiba Ndiayène vient certainement en seconde position de par l'inventaire des produits commercialisés et l'afflux de personnes qu'il enregistre. Kayemor et Ngayène sont presque des LOUMA secondaires d'influence assez limitée. Selon les populations, le Louma présente beaucoup d'avantages:

- il facilite l'accès des villageois résidents à toutes sortes de produits;
- il facilite la vente des produits locaux ;
- il alimente le budget de la CR par le paiement des droits de place.

Le marché hebdomadaire est un élément très important de la gestion des ressources naturelles. En effet, il constitue une sorte de faire valoir pour la production et se pose comme la vitrine du savoir local dans la GRN.

A côté des LOUMA, il existe un petit commerce assez diversifié. Très peu développé, il se limite pour l'essentiel au chef-lieu de CR.

Dans l'ensemble, la rentabilité du commerce est relative et reste étroitement liée à la performance des principales activités (agriculture, élevage, foresterie et artisanat) qui offrent des produits à écouler.

## **II.3 CADRE INSTITUTIONNEL ET DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE**

L'opérationnalité du plan de gestion des terroirs est inéluctablement subordonnée à la clarification des conditions de son application c'est-à-dire à la détermination des règles de gestion auxquelles doivent se soumettre tous les acteurs du plan et à la rationalisation des interventions de ces acteurs à la fois multiples et variés. Ces questions ne sont pas théoriques. En effet, les limites des performances et la fréquence des conflits dans la gestion des ressources naturelles au sein de la communauté rurale de Médina Sabakh s'expliquent en partie par la concurrence des pratiques coutumières et des règles modernes, d'où l'intérêt d'examiner la perception que les populations locales ont du cadre juridique actuel de la Gestion des Ressources Naturelles ( GRN ). Les raisons des contre performances dans la GRN doivent être recherchées par ailleurs dans la dispersion des interventions des structures et des organisations villageoises. Il faut donc s'interroger sur leur rôle et leur poids dans la GRN .

### **II.31 PERCEPTION LOCALE DU CADRE JURIDIQUE DE LA GRN**

La notion de perception est une question fondamentale dans la GRN. En effet, les populations gèrent les ressources naturelles non pas sous l'autorité des prescriptions de l'Etat, mais simplement selon la perception propre qu'elles ont des règles naturelles qui doivent guider cette gestion. On ne peut pourtant pas nier que le cadre juridique moderne tracé par l'Etat influence cette gestion et c'est là justement que se pose le problème. Le législateur, en s'inspirant de la réglementation en période coloniale, est venu concurrencer par d'autres dispositions le droit coutumier préexistant. Ce droit coutumier traduit un ensemble de valeurs et de pratiques traditionnelles et ancestrales ancrées dans la conscience des populations qui l'appliquent sous le contrôle d'une autorité sociale investie du pouvoir de sanction. Le droit moderne généralement conçu comme un produit externe peut-il amener les populations à renoncer aux croyances et aux pratiques auxquelles elles se sont identifiées toujours ? L'affrontement entre les deux conceptions n'est-il pas de nature à contrarier le développement de la GRN ? ces questions sont essentielles parce qu'elles posent le problème de l'identification d'un cadre juridique consensuel qui de l'avis des populations locales mettrait fin à la dispersion des forces et à l'incohérence des efforts consentis dans le développement local par les populations et les autres acteurs du développement. C'est pourquoi elles ont été soigneusement traitées pour chaque ressource naturelle.

#### **A. Perception locale du Cadre Juridique de la gestion de l'eau**

Il convient de rappeler ce cadre juridique avant de voir s'il est connu et apprécié des populations.

### *1. Le Contenu global du Cadre Juridique de la gestion de l'eau*

Traditionnellement, l'eau appartenait aux Dieux ou à Dieu qui la mettaient à la disposition de tous les hommes sans exclusive. L'eau était donc un bien à la fois sacré et public. C'est pourquoi des prières collectives sont organisées pour attirer la pluie détenue par les divinités. La notion de puits privé n'existait pas.

Au moment de creuser un puits, le village récite des prières avec l'obligation de rester pieds nus jusqu'à ce que l'eau apparaisse. Il existait également un effort de sécurisation de la consommation humaine. En effet, les margelles étaient construites avec le sable des termitières car construites avec une autre matière, elles pouvaient basculer dans le puits et souiller l'eau. Pendant la saison des pluies, lorsque l'eau est trouble, on exigeait, avant de la consommer, qu'elle soit filtrée à l'aide d'un morceau de tissu propre. Le bétail devait être loin des puits de même que ces puits devaient être éloignés des sources de pollutions. On interdisait aux femmes de faire de la lessive autour du puits car on estimait que l'eau sale de la lessive s'infiltrait dans le sol pour retrouver l'eau du puits.

En ce qui concerne le droit moderne de l'eau, il faut distinguer les principes généraux du cas spécifique de la gestion des forages ruraux. Il est possible de lire le droit positif de l'eau à travers trois principes fondamentaux :

Le premier principe est celui de la domanialité publique de toutes les eaux situées sur le territoire national. Suivant ce principe l'eau appartient à l'Etat et, en conséquence, son utilisation est soumise à l'autorisation préalable du propriétaire. En réalité, ce principe n'est qu'une reprise du décret du 5 mars 1921 réglementant le régime des eaux en Afrique Occidentale Française. Au fond, il rejoint plus ou moins la conception traditionnelle de l'eau dans la communauté rurale de Médina Sabakh car l'appartenance de l'eau aux Dieux ou à Dieu qui la mettent à la disposition des hommes et l'appropriation de l'eau par l'Etat ont ceci de commun qu'ils font de l'eau un bien public.

Le deuxième principe est celui de la protection qualitative de l'eau. Il est interdit d'exploiter des ouvrages hydrauliques qui ne respectent pas les normes d'hygiène en vigueur, de creuser un puits sans margelle ou à proximité des sources de pollution, de jeter dans les mares et cours d'eau des corps susceptibles de modifier les qualités

chimique, biologique et bactériologique des eaux, de distribuer ou de consommer de l'eau non potable...

Le troisième principe est celui de l'ordre de priorité d'utilisation des eaux. Selon ce principe l'ordre de priorité d'utilisation des eaux est ainsi fixé :

- Consommation humaine
- Elevage
- Agriculture
- Sylviculture
- Pisciculture
- Projets de reboisement...

En ce qui concerne la gestion des forages ruraux, les règles sont fixées par la circulaire interministérielle de 1984 visant à la création et à la généralisation des comités de gestion de forage en milieu rural. Trois principes directeurs fixent le cadre de la gestion des forages ruraux.

- Le principe de la gestion participative : le forage est géré par tous les usagers qui élisent un bureau dont l'Etat souhaite qu'il respecte l'équilibre des sexes :

- le principe de la recherche de moyens propres : les recettes des comités proviennent pour la plus large part des cotisations des usagers. Mais les comités peuvent créer des ressources exceptionnelles ou recevoir des subventions. Ces recettes sont destinées à l'exploitation de l'ouvrage. L'Etat n'intervient en principe que pour les réparations lourdes.

- le troisième principe est le droit de regard du conseil rural. Ce dernier installe le premier comité, supervise les élections et surveille la gestion financière.

Ainsi présenté, ce cadre juridique est-il adapté aux situations locales ?

## *2. Connaissance et appréciation du Cadre Juridique de la gestion de l'eau*

Les populations ignorent l'existence des grands principes du droit de l'eau ci-dessus évoqués.

Informées du principe de la domanialité publique des eaux, elles ont rejeté l'appartenance des eaux à l'Etat. Pour eux l'eau est un bien commun non susceptible d'appropriation.

L'interdiction de distribuer ou de consommer l'eau non potable les laisse indifférentes car elles savent distinguer l'eau propre à la consommation de celle qui ne l'est pas. A Dongoro les populations ont entendu dire qu'il faut ajouter des gouttes d'eau de javel dans l'eau du puits et du fleuve avant de la consommer mais trouvent cette idée inutile.

En un mot, les populations disent n'être pas liées par des prescriptions prises par les pouvoirs publics sans les consulter ni les informer.

En revanche, en matière de gestion des forages la concordance entre les textes et la pratique est étonnante. Il faut dire qu'au moment de l'installation du comité de gestion du forage de Médina Sabakh, le service de l'hydraulique a rappelé les règles de gestion en guise de formation. Le comité de Médina Sabakh s'efforce d'intégrer les femmes, de s'autofinancer intégralement et rend compte aux autorités (voir plus loin : les organisations villageoises).

Ainsi en matière de gestion de l'eau, certains principes du droit sont appliqués alors que d'autres ne le sont pas. Par contre, en matière de gestion foncière les textes font l'objet d'une application controversée.

## **B. Perception locale du Cadre Juridique de la gestion des terres**

Comment le contenu de ce cadre juridique est-il perçu ?

### *1. Le contenu global du Cadre Juridique de la gestion des Terres*

Dans la conception traditionnelle, la terre appartenait à celui qui la défrichait le premier soit en brûlant l'espace désiré (droit de feu) soit en coupant les arbres (droit de hache). Selon les populations de la communauté rurale de Médina Sabakh, le "Borom day" (premier défricheur et maître de la terre) n'abusait pas des droits qu'il détenait sur la terre. Généralement, il ne brandit pas un droit de propriété mais a plutôt tendance à s'effacer pour mettre la terre à la disposition de tous ceux qui voulaient et pouvaient la cultiver.

On était alors en présence d'une exploitation collective de la terre, mais aussi d'une circulation des droits fonciers puisque personne ne disposait d'un droit de propriété ou tout au moins personne n'usait qu'un quelconque droit de propriété pour interdire l'accès de la terre à d'autres. Mais les femmes étaient exclues de l'accès à la terre.

La terre avait comme l'eau un caractère sacré car c'est elle qui faisait vivre les hommes. De ce caractère sacré découlaient deux situations. D'abord travailler la terre était une sorte de culte, ensuite la terre ne pouvait être ni louée ni aliénée.

Enfin l'absence de droit exclusif sur la terre expliquait la rareté des conflits. La plupart de ces valeurs n'ont pu s'adapter à la loi sur le domaine national.

La loi sur le domaine national nie tout droit de propriété sur les terres non immatriculées du domaine national.

L'expression domaine national qui suggère l'appartenance de ces terres à la nation semble être abstraite pour les populations.

Les zones classées sont placées sous le contrôle de l'Etat, tandis que compétence est donnée au conseil rural pour affecter et désaffecter au besoin les portions de la zone des terroirs selon les critères principaux de l'appartenance au terroir et de la capacité de mise en valeur .

La tentation était alors grande de considérer que cette loi serait bien accueillie puisqu'elle devait permettre, à ceux dont les ancêtres ne disposaient pas de terre, d'avoir accès à la terre et de l'exploiter.

## *2. Connaissance et appréciation de la loi sur le domaine national*

Tous les paysans de la communauté rurale de Médina Sabakh ont connaissance de l'existence de la loi sur le domaine national. Mais beaucoup ne maîtrisent pas son sens et sa portée. La plupart d'entre eux considèrent que cette loi est un instrument qu'utilise l'Etat pour les déposséder de leurs terres.

Certains membres du conseil rural défendent la loi au motif qu'elle permet à ceux qui sont exclus de l'accès à la terre d'avoir des portions à exploiter. De même ils estiment qu'avec la loi, les femmes peuvent accéder à la terre au même titre que les hommes. Mais pour l'ensemble de la population, la loi sur le domaine national s'oppose au droit coutumier et a mis fin à la circulation des droits fonciers. En effet, depuis l'avènement de la loi chacun garde jalousement sa terre et évite de la prêter à d'autres qui, au bout de 2 ans prétendent sous couvert de la loi, posséder ces terres. Selon les paysans, c'est depuis l'avènement de la loi qu'on a assisté à la disparition, et à la raréfaction de l'exploitation collective au profit de petits champs individuels et surtout à l'émergence d'une tendance de vendre la terre. Mais les exclus de l'accès à la terre soit se constituent

en ouvriers agricoles "sourga" moyennant une rémunération en nature ou émigrent vers le Sud à la recherche de terres ou vers les villes à la recherche d'emplois.

Le conseil rural ne fait que régulariser les occupations de terres en les affectant à ceux qui les possèdent, pour les avoir hérités de leurs parents.

Il y a donc un mélange de pratiques traditionnelles et de principes modernes en matière de gestion foncière.

Qu'en est il de la gestion forestière ?

### **Appréciez-vous la loi sur le Domaine National ?**

(Enquête réalisée dans le village de Médina Sabakh sur un échantillon de 40 agriculteurs.)

Non parce qu'elle s'oppose à nos coutumes	45 %
Non parce qu'elle n'est pas assortie de sanctions	5 %
Non parce que l'absence de droit de propriété exclut la garantie pour le bailleur et limite les possibilités de crédit	5 %
Non parce que tout paysan à qui on prête la terre à tendance à s'en approprier au bout de deux ans sous couvert de la LDN	22,5 %
Oui car elle permet l'accès de tous à la terre	15 %
Oui parce qu'elle permet de lutter contre la spéculation foncière et les malversations dans la gestion foncière	7,5 %

### **C. Perception locale du cadre juridique de la gestion forestière**

Il faut avant d'examiner l'appréciation de ce cadre juridique examiner son contenu.

#### *1. Le Contenu global du Cadre Juridique de la gestion des Forêts*

A l'origine le territoire actuel de la communauté rurale de Médina Sabakh était couvert par une vaste forêt dense.

Nonobstant cette végétation abondante; il existait une certaine forme de protection de la forêt. En effet, les défrichements étaient limités au stricte nécessaire. Les coupes abusives étaient interdites surtout en ce qui concerne les espèces dotées de propriétés médicinales comme le Kouloucoulou, le Dankh, etc...

Mais la forêt, dans toute son étendue, ne faisait l'objet d'aucun droit de propriété : Son exploitation était ouverte à tous, pourvu qu'elle s'insère dans le cadre ci-dessus rappelé.

Mais cette conception traditionnelle de la forêt n'a pas pu résister au processus de désertification et à la réglementation imposée par l'Etat.

Selon cette réglementation, les espèces, y compris celles situées dans la zone des terroirs, sont placées sous le contrôle de l'Etat par le canal du Service des Eaux et Forêts qui par ailleurs encourage le reboisement. Les coupes d'arbres sont interdites dans toute l'étendue de la communauté rurale. Cette réglementation est-elle respectée ?

## *2. Connaissance et appréciation du cadre juridique de la gestion forestière*

L'interdiction des coupes d'arbres est bien connue de la population locale. Mais selon elle, elle est intervenue à un moment où la végétation a atteint un état de dégradation avancée du fait de l'exploitation abusive des peuls qui ont opéré des coupes avec la complicité d'un silence coupable des pouvoirs publics.

A Ndiba Ndiayène, les conseillers ruraux affirment assister impuissants à des coupes effectuées par des exploitants détenteurs d'autorisation de coupe. Dans ces conditions beaucoup considèrent que l'interdiction des coupes est un moyen pour les pouvoirs publics d'écarter les populations de l'exploitation des arbres, de s'enrichir en délivrant des autorisations irrégulières.

Cependant à Keur Samba Kouta, village qui se distingue par ses performances en matière de reboisement, l'intervention du service des Eaux et Forêts par le biais de l'agent du CERP est assez bien appréciée. Peut-on dire autant pour l'intervention du conseil rural en matière de pâturages ?

## **D. Perception du cadre juridique de la gestion des pâturages**

Selon les éleveurs de Médina Sabakh , aucune initiative de développement ne sera viable dans la communauté rurale avant l'identification d'un cadre de coexistence pacifique entre l'agriculture et l'élevage. Dans la communauté rurale de Médina Sabakh, l'agriculture se développe au détriment de l'élevage. En dehors des rares cas de vaine pâture pratiquée par les populations à la fois agriculteurs et éleveurs, seules les terres incultes sont érigées en zone de pâturage. Ces zones sont du reste de plus en plus réduites du fait des demandes d'affectation des agriculteurs qui envisagent de les aménager.

On comprend alors la nécessité pour l'Etat de créer un cadre qui permette à la fois de développer le pastoralisme et de réduire les conflits. Y est-il parvenu ?

### *1. Le Contenu global du Cadre Juridique de la gestion des pâturages*

Sur le plan traditionnel, les zones de pâturages et parcours de bétail ont toujours existé. Dans le passé les champs étaient situés autour du village. Il s'agissait alors de canaliser les troupeaux entre les champs en les conduisant dans les forêts. Les rares cas de conflits étaient réglés à l'amiable car chaque agriculteur possédait un troupeau. La lutte contre les feux de brousse concernait surtout les abords du village. Les populations éteignaient les feux en coupant les herbes attaquées par tout moyen. Les coupables étaient soit blâmés sur la place du village, soit exclus temporairement du village surtout s'ils sont récidivistes. Mais les chasseurs allumaient des feux en brousse pour traquer le gibier et détruisent ainsi les pâturages.

La sécheresse et la raréfaction des ressources pastorales ont inspiré l'Etat à mettre en place une réglementation qui condamne les feux de brousse et donne compétence au conseil rural pour déterminer des parcours de bétail et zones de pâturage. Comment cette réglementation est-elle accueillie dans la communauté rurale de Médina Sabakh ?

### *2. Connaissance et Appréciation du cadre juridique de la gestion des pâturages*

Les populations ont connaissance de l'interdiction de détruire les maigres ressources pastorales disponibles et de la compétence du conseil rural pour fixer les parcours de bétail. Mais elles estiment qu'il ne suffit pas de fixer des règles et qu'il faut dégager des stratégies pour assurer leur application. Elles ont déploré la destruction du tapis herbacé par les feux de brousse sans que les coupables ne soient sanctionnés et l'occupation par les agriculteurs des parcours de bétail, et concluent à la nécessité d'user de sanctions pour faire respecter la réglementation.

En matière de faune la question se pose autrement.

## **E. Perception locale du Cadre Juridique de la gestion de la faune**

La dégradation du milieu écologique et l'intensification du braconnage ont conduit à la disparition et à l'émigration des espèces vers le Sud. La réglementation de la chasse cherche à s'adapter à cette évolution non sans un certain nombre de contraintes.

### *1. Le contenu global du Cadre Juridique de la gestion de la faune*

Du point de vue coutumier, la grande chasse, loin dans la forêt était réservée aux chasseurs qui avaient accès à certains secrets. Ceux-ci observaient certains rites pour échapper aux mauvais esprits qui habitaient certaines parties de la forêt et consommaient certains produits végétaux pour éloigner les serpents. Toutes les espèces pouvaient être chassées sans limitation quantitative. Seule l'hyène faisait exception car "ses tripes constituent un poison qui se répand dans l'air". C'est pourquoi, tout chasseur qui dans la confusion, tue une hyène ou rencontre une hyène morte doit nécessairement l'enterrer ou la jeter dans un vieux puits. Simultanément, la petite chasse s'organisait à proximité du village par les jeunes de 15 à 20 ans.

Cette liberté de la chasse était conforme aux avantages climatiques du milieu et à l'abondance des animaux sauvages. On comprend alors aisément qu'elle ne puisse résister à la sécheresse et au processus de disparition des espèces qui ne pouvait laisser l'Etat indifférent.

Sur toute l'étendue du territoire national, la chasse est soit interdite, soit réglementée. Dans la communauté rurale de Médina Sabakh, elle est formellement interdite. On n'y retrouve aucune zone amodiée.

Qu'en est il dans la pratique ?

## *2. Connaissance et appréciation du Cadre Juridique de la gestion de la faune*

Les populations de la communauté rurale de Médina Sabakh ont connaissance de l'interdiction de chasser dans la zone. Mais, parfois les jeunes chassent les perdrix et les écureuils. C'est d'ailleurs une des causes des feux de brousse car lorsque l'écureuil entre dans son trou creusé dans un tronc d'arbre, les jeunes souvent brûlent l'arbre pour le dénicher.

En vérité, la perte d'intensité de la chasse s'explique beaucoup plus par l'absence d'espèces que par l'interdiction de l'Etat. Les populations affirment en effet que si des espèces étaient encore disponibles dans la zone, elles pratiqueraient la chasse nonobstant la prohibition puisque les revenus agricoles et pastoraux ne suffisent pas pour couvrir les besoins d'une population de plus en plus importante.

Au total, le cadre de gestion des ressources naturelles tracé par l'Etat ne répond pas aux préoccupations locales. C'est pourquoi il est tantôt inconnu, tantôt méconnu. Pour adapter les textes aux réalités locales, les populations ont estimé que les pouvoirs

publics doivent construire les textes dans une mouvance participative et à partir d'une étude approfondie des valeurs traditionnelles villageoises. En attendant, les textes restent imprécis et inadaptés.

Dans ces conditions, les différents acteurs du développement, qu'ils soient des institutions ou des groupements locaux, agissent en ordre dispersé si bien qu'il est tout à fait légitime de s'interroger sur leur poids dans la GRN.

## II. 32 RÔLE ET POIDS DES STRUCTURES ET ORGANISATIONS VILLAGEOISES DANS LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

La mise en place de structures d'appui au développement et le foisonnement d'associations villageoises n'ont pas suffi à imprimer une dynamique de développement réel dans la communauté rurale de Médina Sabakh. Cette situation est d'autant plus curieuse que ces acteurs du développement sont nombreux et variés. On peut, en les classant, distinguer les institutions déconcentrés de l'Etat, le conseil rural, les organisations villageoises et les projets.

### **A. Les structures et organisations déconcentrées de l'Etat**

On distingue la sous-préfecture, le CERP, et le chef de village

#### *1. La sous-préfecture*

Le Sous-Préfet est dans l'arrondissement le délégué du Président de la République et le représentant de tous les ministres. Il est à ce titre, en matière de gestion des ressources naturelles, chargé d'appliquer la politique du gouvernement ainsi que l'ensemble de textes relatifs à ces ressources, et c'est là le sens de ses tournées. Les délibérations du Conseil rural lui sont transmises et il joue un rôle fondamental dans la gestion des conflits. Son rôle est particulièrement apprécié dans la sensibilisation pour la lutte contre les feux de brousse.

Dans sa mission primordiale d'impulsion du développement, le Sous-Préfet ne fait pas de différence entre les trois communautés rurales de l'arrondissement. Son travail est souvent facilité par le CERP.

## *2. Le Centre D'expansion rural polyvalent*

Le CERP est chargé d'assister le monde rural dans tous les secteurs du développement. La multiplicité des domaines dans lesquels il cherche à apporter un encadrement technique justifie la pluridisciplinarité de l'équipe. C'est pourquoi le CERP prend l'aspect d'une synthèse des services techniques départementaux (Agriculture, Eaux et Forêts, Elevage...). Dans le CERP de l'arrondissement de Médina Sabakh, on retrouve outre le chef du CERP, un agent de l'élevage, un agent des Eaux et Forêts, une monitrice, un agent du PNVA, un agent de la SODEVA et un agent d'AFRICARE.

Les agents du CERP exercent des activités diverses dans le domaine de la GRN. Ils procèdent à la délimitation des parcelles à affecter et des parcours de bétail, contrôlent la qualité de la viande et du poisson, assistent les comités de lutte contre les feux de brousse, encouragent le reboisement encadrent les GPF etc....

Les populations de la communauté rurale de Médina Sabakh attendent des interventions plus efficaces du CERP. Sans doute ont-elle tendance à minimiser l'appui technique au profit de l'appui financier.

On peut espérer que l'implication du CERP dans le PGCRN conduise à des interventions d'envergure dans la CR. Le Chef de Village devrait être également plus présent dans la GRN.

## *3. Le Chef de Village*

Il est le dernier échelon de l'organisation administrative au Sénégal. En matière de gestion des ressources naturelles, il joue un rôle consultatif et de règlement des conflits.

Le Chef de village est en effet consulté pour toute initiative d'envergure relative à la gestion des ressources naturelles : fonçage d'un puits, campagne de reboisement, affectation de terres, création de parcours de bétail etc... Mais souvent, les projets de gestion des ressources naturelles proviennent de l'extérieur et le chef du village est simplement informé.

En matière de conflits relatifs à la GRN (conflits entre agriculteurs, entre agriculteurs et éleveurs entre forestiers et éleveurs entre agriculteur et forestiers etc....) le chef de village est la première autorité saisie. Il joue alors un rôle de conciliateur en s'appuyant au besoin sur l'arbitrage des notables.

En vérité, dans la communauté rurale de Médina Sabakh, le chef de village ne joue qu'un rôle indirect dans la GRN. Il ne prend pas de décisions importantes et ne cherche pas à organiser cette gestion. Il reste souvent cantonné à un rôle social. Mais il devrait aller plus loin et jouer le rôle d'acteur de développement local que lui confère son statut de dernier représentant de l'Etat.

L'action de l'Etat dans la GRN est donc faible dans la CR de Médina Sabakh. Dans ces conditions les populations ont fondé leurs espoirs de développement sur leurs élus.

## **B. Le conseil rural de Médina Sabakh**

L'étude du rôle du conseil rural dans la GRN est incontournable dans le cadre de ce diagnostic et cela pour deux raisons essentiellement :

Le Sénégal va aborder une étape décisive dans le processus de décentralisation territoriale. Cette étape inclut la reconnaissance à la communauté rurale de vaste compétence en matière de GRN.

Les populations locales ont accordé leur confiance aux conseillers ruraux qu'elles ont érigé au rang d'élus locaux et consentent au paiement de la taxe rurale. En retour, elles attendent des interventions convaincantes du conseil rural en matière de GRN. C'est dire que les performances du conseil rural en matière de ressources naturelles (principale ressource du terroir) constituent une pièce maîtresse de l'équilibre sociale au sein de la communauté.

L'article premier de la loi 72-25 du 19 Avril 1972 relative aux communautés rurales identifie avec précision la communauté rurale et ces organes. "la communauté rurale est constituée par un certain nombre de villages appartenant au même terroir unis par une solidarité résultant notamment du voisinage, possédant des intérêts communs et capables de trouver des ressources nécessaires à leur développement." "la communauté rurale est une personne morale de droit public dotée de l'autonomie financière. Ces organes représentatifs sont le conseil rural et le président du conseil rural qui exercent en son sein les attributions définies par la présente loi." Parmi ces attributions certaines sont relatives à la GRN. Il faut donc les examiner pour pouvoir mesurer le poids réel du conseil rural dans la GRN à travers ses activités et son budget.

### *1. Les Attributions du Conseil Rural en matière de GRN*

Suivant l'article 24 de la loi précitée, le conseil rural délibère sur les modalités d'exercice de tout droit d'usage pouvant s'exercer à l'intérieur du terroir, à l'exception des droits d'exploitation des mines et carrières qui sont réservés à l'Etat, des droits de pêche dont les modalités d'exercice sont fixées par décret, de l'exploitation commerciale de la végétation arborée...".

- "La protection et la lutte contre les déprédateurs"
- " la lutte contre les incendies et la pratique des feux de culture"
- " la nature et les modalités d'exécution des clôtures et des défenses limitant les fonds et protégeant les récoltes individuelles ou collectives"
- " le régime et les modalités d'accès et d'utilisation des points d'eau de toute nature".
- " la création et l'installation des chemins de bétail à l'intérieur de la communauté rurale".
- "l'aménagement et l'exploitation de tous les produits végétaux de cueillette et de coupes de bois."

Le conseil rural approuve les décisions d'affectation ou de désaffectation des terres du domaine national prises par son président.

En réalité, les compétences du conseil rural en matière de GRN étaient relativement limitées.

D'abord, certaines questions comme l'exploitation des mines et carrières, les droits de chasse et de pêche étaient exclues de son domaine compétence.

Ensuite, sur d'autres questions brûlantes relatives à la GRN le rôle du CR se limitait à l'émission de vœux. Il s'agissait :

"du plan général d'utilisation des terres en fonction des qualités agropédologiques des sols et des impératifs cultureux, spécialement de l'assolement et de successions culturales".

- "du régime des jachères collectives et leurs modalités de détail de défrichement et d'incinération ",

"du respect des espèces végétales arborées dites espèces protégées sur les terres de culture"

Des "bans de semailles de récoltes ou de cueillette"

De "l'aménagement de l'exercice de la pêche et de la vaine pâture".

Enfin, la validité des décisions du Conseil rural était soumise à l'approbation de l'autorité de tutelle c'est à dire le préfet.

En ce qui concerne le budget principal comme instrument de gestion, la liberté d'action du conseil rural était entravée par une tutelle jugée lourde et peu conforme à l'autonomie des collectivités locales. Le budget n'était exécuté qu'après approbation de l'autorité de tutelle. Le Sous-Préfet était chargé de préparer et de proposer le budget et d'ordonnancer les dépenses. Il était chargé par l'article 84 de gérer les revenus de la communauté rurale.

Ainsi les compétences du conseil rural en matière de GRN sous le coup de la loi de 1972 étaient limitées dans le fond et dans la forme. Mais on peut comprendre que dans cette première phase de la décentralisation en milieu rural, la prudence et la mesure fussent de mise.

L'étape de 1990 apporte quelques innovations. La préparation et l'exécution du budget sont retirées des mains du Sous-Préfet et laissées au conseil rural. Ce dernier dispose donc de plus de pouvoir dans le maniement du budget instrument privilégié de planification et de gestion en matière de ressources naturelles.

Mais les innovations les plus significatives doivent être recherchées dans les nouveaux textes sur les collectivités locales.

Le nouveau code des collectivités locales apporte de changements à la fois qualitatifs et quantitatifs dans le domaine des attributions du conseil rural en matière de gestion des ressources naturelles.

Sur le plan quantitatif, les anciennes compétences du conseil rural son maintenues. La loi nouvelle y ajoute : le plan général d'occupation des sols, la protection de la faune contre les braconniers et la vaine pâture. Aussi, le conseil rural donne-t-il son avis (et non plus un vœux) sur le schéma régional d'aménagement du territoire, sur le régime des jachères collectives et leur modalité de détail de défrichement et d'incinération. Il émet des vœux sur toutes mesures réglementaires qu'il juge utiles de voir son président mettre en oeuvre et qui sont nécessaires pour l'exploitation des ressources naturelles. Il élabore le plan de développement de la communauté rurale.

Sur le plan qualitatif comme le suggère l'exposé des motifs, les collectivités locales étant considérées comme majeures, un contrôle de légalité à posteriori rapproché est substitué à l'actuel contrôle d'approbation à priori, centralisé.

Seul le juge du conseil est habilité à annuler les actes pris par le conseil rural.

Ainsi, le conseil rural va bénéficier d'une plus grande liberté en matière de vote et d'exécution du budget, instrument fondamental de la gestion des ressources naturelles. La loi portant transfert des compétences aux collectivités locales réserve de vastes domaines de compétence au conseil rural en matière d'environnement et de GRN. Ainsi, selon ce texte la communauté rurale reçoit les compétences suivantes :

- Le gestion des forêts sises en zone de terroir sur la base d'un plan d'aménagement approuvé par l'autorité compétente de l'Etat ;
- la délivrance d'autorisation préalable de toute coupe à l'intérieur du périmètre de la communauté rurale ;
- la quote-part d'amendes prévues par le code forestier ;
- la constitution et le fonctionnement des comités de vigilance, en vue de lutter contre les feux de brousse ;
- l'avis sur la délivrance par le président du conseil régional d'autorisation d'amodiation des zones de chasse ;
- la gestion de sites naturels d'intérêts local ;
- la création de bois et d'aires protégées ;
- la création et l'entretien des mares artificielles et de retenues collinaires à des fins agricoles et autres ;
- la gestion des déchets ;
- la lutte contre l'insalubrité ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du plan local d'action pour l'environnement

Ce transfert de compétences va s'accompagner d'un transfert concomitant par l'Etat des ressources nécessaires à leur exercice.

Au total, les nouveaux textes sur la décentralisation soulèvent de nombreuses questions qui peuvent alimenter de longs commentaires. Mais limité à la question de la gestion des ressources naturelles le débat peut-être orienté suivant deux pistes de réflexion : le transfert de compétences sera t-il suivi d'un transfert effectif de moyens ? Les communautés rurales ont elles suffisamment de maturité pour gérer les nouvelles missions dont elles vont être investies, en d'autres termes les conseils ruraux seront-ils suffisamment formés pour s'affranchir de l'assistance du Sous-Préfet et gérer les ressources naturelles de manière efficace nonobstant les contingences politiques et conjoncturelles ?

En somme le moment a-t-il été bien choisi pour cette étape décisive de la décentralisation ? l'examen des activités du conseil rural en matière de GRN montre qu'il y' a encore beaucoup à faire.

## *2. Les activités du CR de Médina Sabakh en matière de gestion des ressources naturelles*

Les interventions du CR sont d'intensité variable selon les ressources naturelles. En matière d'eau, les interventions du conseil rural se limitent au fonçage et à la réparation des puits. En matière foncière, les affectations sont rares. Elles concernent les zones incultes que des agriculteurs envisagent d'aménager. La plupart des affectations prennent l'aspect de régularisation d'occupation. En effet, les paysans déjà détenteurs de terres héritées de leurs ancêtres viennent requérir une affectation auprès du conseil rural dans le but de renforcer et de publier leur droit d'occupation. Mais les activités du conseil rural les plus significatives concernent la gestion des conflits. A l'approche de la saison des pluies, il multiplie ses interventions en matière de conflits de délimitation. Le cas de Djiguimar est sur ce point fort révélateur.

Le conseil rural avait affecté des terres à des agriculteurs qui en avaient fait la demande dans une zone située entre Djiguimar et Diery Kow et qui, n'étant pas très propice à l'agriculture, était laissée aux éleveurs. Mais chaque année, à l'approche des pluies, les agriculteurs défrichent une surface supérieure à celle qui leur était affectée, ce qui les conduit soit à empiéter sur les champs voisins, soit à réduire la zone de pâturage. Le conseil rural a été ainsi amené à suspendre l'occupation des terres et à matérialiser à l'aide de piquets et avec l'assistance technique du CERP les limites régulières des surfaces affectées.

Le conseil rural est par ailleurs parfois amené à affecter des terres à des héritiers.

Mais de manière générale, le conseil rural assiste, impuissant, à la location et à la vente des terres. Ceux dont les parents ne possédaient pas de terres ne peuvent y accéder qu'en les achetant, en les louant ou en les travaillant en tant que sourga au profit des grands propriétaires terriens "Ndiatigué". Le conseil rural est partagé entre l'application de la loi et la soumission aux pratiques traditionnelles.

En matière forestière, le travail du conseil rural consiste à renforcer celui du service des Eaux et Forêts en protégeant la végétation contre les feux de brousse par la sensibilisation et les menaces.

## **tableau synthétique des conflits**

En matière de gestion des pâturages, le conseil rural exerce effectivement la compétence qui lui est dévolue, en traçant et de délimitant des parcours de bétail. L'exercice de cette compétence soulève dans la pratique beaucoup de difficultés. La population de la communauté rurale de Médina Sabakh est essentiellement agricole. Les terres sont occupées au maximum par les agriculteurs qui par ailleurs occupent les parcours de bétail. En somme, l'agriculture l'emporte sur l'élevage du point de vue de l'occupation des terres. Mais la création des parcours de bétail est l'un des rares domaines où le conseil rural exerce normalement son pouvoir. Les parcours vont des villages vers les points d'eaux ou zones de pâturages en traversant souvent des bas-fonds fertiles et propices à l'agriculture. Les agriculteurs, anciens occupants, sont tenus de respecter la décision de créer des parcours traversant ou touchant leurs champs. Toutefois, en raison de la poussée démographique et de l'insuffisance des terres, le conseil rural, sous la pression des agriculteurs supprime certains parcours de bétail ou en réduit la largeur de cent à cinquante, voire vingt cinq mètres.

En matière de gestion de la faune, le conseil rural se charge, par des menaces souvent vaines, de faire respecter l'interdiction de la pratique de la chasse.

Le conseil rural dispose-t-il des moyens nécessaires à l'exercice de ses compétences et la gestion des ressources naturelles ?

### *3. Le budget du CR de Médina Sabakh et la gestion des ressources naturelles*

Le budget du CR de Médina Sabakh est très peu mobilisé vers la GRN. En dehors de la réparation et de la construction des puits, les prévisions budgétaires sont plutôt orientées vers des réalisations à caractère social. La taxe rurale connaît un taux de recouvrement entre 95 et 100%. A cela s'ajoutent d'autres impôts locaux comme les droits de place, ou des subventions publiques comme les fonds de concours. L'essentiel des recettes provient de la taxe rurale qui s'élève à 1000 F par contribuable et par an. Les ressources budgétaires sont considérées comme insuffisantes par le conseil rural pour réaliser les investissements souhaités.

Il faut espérer que le conseil rural puisse tirer le plus grand profit des compétences qui vont lui être ouvertes par les nouveaux textes sur la décentralisation en matière de gestion des ressources naturelles et de maniement du budget dans le cadre d'une collaboration saine et constructive avec le comité de gestion des ressources naturelles et l'ensemble des organisations villageoises.

## **C. Les organisations villageoises**

A l'origine, les populations avaient une approche collective de la GRN. La pénétration coloniale a par la suite introduit la notion de propriété privée brisant ainsi l'équilibre des valeurs traditionnelles pour aboutir à des conceptions progressivement individualistes. Cet état de fait est perceptible en matière foncière où la propriété individuelle a inhibé la circulation des droits fonciers. Très vite les populations ont compris la difficulté de rassembler au niveau individuel les moyens de gestion des ressources naturelles et la nécessité de s'organiser en groupements.

Dans la communauté rurale de Médina Sabakh, les groupements sont nombreux mais sont moins variés que ceux de Kayemor et de Ngayène. En effet, on ne retrouve pas dans la CR de Médina Sabakh des comités de lutte contre les feux de brousse bien structurés et dotés de bureau. Les feux sont relativement rares car la plupart des terres sont affectées à l'agriculture et la végétation est très dégradée. En cas de feu déclaré, les populations les plus proches se mobilisent pour lutter contre le feu, les hommes en coupant l'herbe sous le feu, les femmes en distribuant de l'eau aux hommes. On ne retrouve pas non plus à proprement parler des comités de gestion de pépinières et de reboisement. Le reboisement s'effectue surtout à titre individuel et commercial. On plante le manguier ou l'anacardier pour en vendre les fruits et l'eucalyptus pour en vendre le bois. Le reboisement reste une activité secondaire car la plupart des terres sont affectées à l'agriculture. Cependant une expérience intéressante de gestion de pépinière villageoise se trouve à Keur Samba Kouta. La plupart des résidents dispose d'un lopin de terre qu'ils consacrent au reboisement. Ces lopins individuels côtoient des plantations collectives exploitées aux mêmes fins. (voir la foresterie rurale)

Les rares GIE identifiés n'ont qu'une existence théorique. La plupart d'entre eux ont été créés avec l'avènement du PGCRN dans l'espoir de financements.

Ainsi, en matière d'organisations villageoises de développement, les groupements les plus significatifs sont le comité de gestion des ressources naturelles, le comité de gestion du forage de Médina Sabakh, les GPF, et les groupements de jeunes.

### *1. Le Comité de gestion des Ressources Naturelles*

Financé par l'USAID et domicilié au Ministère de l'Environnement et de la Protection de Nature, le projet de Gestion communautaire des Ressources Naturelles (CGRN) a pour objectif "d'accroître la participation des collectivités locales dans l'identification, la

planification, l'exploitation et la conservation des ressources naturelles conformément à l'esprit de la décentralisation et aux enjeux du développement durable".

Pour ce faire, le projet s'appuie sur le Comité de Gestion des Ressources naturelles démocratiquement élu au sein de la Communauté rurale et composé de représentants du Conseil rural, des ONG, des groupements villageois, des GIE et des associations villageoises pour assurer une représentation et une participation massive de la communauté dans le processus de prise de décision.

Cette dynamique participative explique le rôle primordial que joue le Comité de Gestion dans le diagnostic de l'Etat des ressources naturelles et sa mission d'exécution du Plan de Gestion des Terroirs ( PGT ) issu du diagnostic. La grandeur de cette mission est à la mesure du soin particulier pris dans la formation du comité notamment en méthodologie de recherche participative et planification.

Dans sa démarche, le comité de gestion doit, pour s'attirer les atouts de l'efficacité et de la cohérence, travailler en collaboration étroite avec la sous-préfecture, le CERP, le Conseil rural, et les populations qu'il doit constamment informer et former. Sa réussite est inéluctablement liée à l'adhésion des populations et c'est la raison pour laquelle, il faut à chaque étape de l'évolution du comité, sonder la perception qu'elles ont du comité.

A l'heure actuelle, les populations font difficilement la différence entre les objectifs intrinsèques du comité de gestion et l'appartenance politique de ses dirigeants. Une information et une sensibilisation continues s'imposent pour mieux faire comprendre la philosophie du projet qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat utile pour le développement durable des collectivités locales.

Cette sensibilisation permanente permettra du reste de dissiper un certain nombre d'interrogations. Le sens du comité de gestion a-t-il été bien assimilé par les populations ? Les membres du comité sauront-ils faire preuve de suffisamment de maturité pour taire les préoccupations partisans au profit de la mission de développement dont ils sont investis ?

Surtout saura-t-on clarifier les rapports entre la communauté rurale qui va avec le projet de Régionalisation bénéficiaire de compétences accrues en matière de GRN, et le comité de gestion des ressources qui bien qu'élu par la population de la communauté rurale et disposant en son sein de représentant du Conseil rural n'en demeure pas moins une structure distincte ? Saura-t-on dépasser les relations de concurrence et de méfiance au profit de rapports de collaboration et de confiance ?

Quels vont être les rapports entre le comité de gestion des ressources naturelles et les organisations villageoises. Se comportera t'il, puisqu'il gère toutes les ressources naturelles comme une structure mère par rapport aux autres comités qui ne gèrent qu'une ressource comme les comités de forage ou de lutte contre les feux?

Evacuer ces questions fait courir le risque de forcer le comité de gestion à fonctionner certes avec des moyens conséquents, mais dans un environnement social et juridique incertain.

A côté de ce comité on retrouve des comités spécialisés comme le comité de gestion des forages.

## *2. Le comité de gestion du forage de Médina Sabakh*

Le comité de gestion du forage de Médina Sabakh a reçu les félicitations du Ministre de l'Hydraulique pour la qualité et la gestion, et les performances financières réalisées. La gestion de ce comité est un des cas rarissimes d'application stricte des textes précisément de la circulaire interministérielle visant la création et la généralisation des forages ruraux. Comment en est on arrivé là ?

Le forage de Médina Sabakh a été creusé par l'Etat et équipé grâce à la coopération japonaise en 1983. Le château d'eau a été installé en 1994. A partir de cette date a été installé un nouveau comité dont le travail peut-être appréhendé aux plans de l'organisation, de la gestion financière et des contraintes.

### \*. Organisation

Le comité de gestion du forage de Médina Sabakh élit en son sein un bureau composé d'un président, d'un vice président, d'un trésorier, d'un secrétaire général et de son adjoint et d'autres membres dont les conseils sont jugés précieux. Le poste de Vice-Président est occupé par une femme. Les populations avaient souhaité que les femmes soient représentées largement dans le bureau mais un tel souhait ne s'est pas traduit en actes au moment des élections.

En revanche, sur les 14 bornes fontaines, 11 sont placées sous la surveillance des femmes.

A côté du bureau, trois membres du comité ont été choisis comme commissaires aux comptes.

L'actuel bureau a été reconduit à l'unanimité pour la bonne gestion réalisée (alors que le bureau qu'il avait remplacé avait été désavoué pour gestion laxiste). Il a été constitué comme le prévoient les textes sous l'égide du conseil rural et de service de l'hydraulique. Un membre du conseil rural est délégué auprès du comité de gestion en tant qu'observateur et assistant tandis que des comptes sont régulièrement rendus au service de l'hydraulique au moment de la constitution du bureau. On note donc une bonne organisation du comité. Elle se manifeste également dans la gestion financière.

\* Gestion financière

Les recettes du comité proviennent principalement des cotisations des usagers.

- Les usagers abonnés aux bornes fontaines paient un taux forfaitaire de 800 par carré et par mois.
- Les usagers bénéficiant de branchements individuels participent à raison de 2000 Frs par carré et par mois.
- Chaque éleveur qui utilise les abreuvoirs paye 2000 Frs quelque soit la taille du troupeau.
- Les exploitants de parcelles maraîchères participent à raison de 200 Frs par mètre carré exploité et par campagne.

Pour faciliter le recouvrement, des cartes annuelles de paiement sont distribuées aux usagers. Au moment du recouvrement c'est à dire avant le 09 de chaque mois, les collecteurs requièrent une signature et apposent un cachet sur le mois correspondant.

Le 9 de chaque mois, le comité se réunit pour faire le point de la situation financière. Entre Février 1994 et juin 1996 le comité a réalisé un excédent de plus de 2 000 000 de Francs. Cette somme est consignée dans un compte bloqué à Kaolack et produit un intérêt de 7 à 8%.

Les sommes recueillies alimentent des dépenses diverses.

Elles concernent :

- La rémunération du conducteur 30 000 Frs/mois
- La rémunération du potencier 20 000 Frs/mois

- La remise de 5% aux collecteurs
- L'achat de carburant (100 à 150 000 Frs/mois) et de lubrifiant
- Les dépenses de réparation du matériel : elles sont les plus difficiles. En cas de panne il faut se déplacer à Louga, payer le déplacement du véhicule (400 litre de gazoil pour les grosses cylindrées) le repas des réparateurs (7 à 8 personnes) et leur récompense. En somme une réparation revient en moyenne à 150 000 Frs.

Cette gestion positive n'éclipse pas un certain nombre de contraintes :

\*. Les contraintes

- Il faut d'abord signaler les pannes assez fréquentes qui renvoient les populations aux puits.

Il y a ensuite quelques mauvais payeurs qui finissent par être conduits chez le Sous-Préfet, au bout d'un certain délai.

Ces retards dans les cotisations obligent les collecteurs à effectuer un travail supplémentaire de dernier ramassage avant le recouvrement mensuel.

Pour venir à bout de ces contraintes, le comité songe à la formation du conducteur qui ne paraît pas bien maîtriser le matériel et la sensibilisation en direction des mauvais payeurs.

Le comité de gestion a d'autres projets. Il s'agit d'étendre le réseau pour alimenter les villages environnants et d'améliorer les recettes en exploitant des parcelles maraîchères autour du forage.

Assurément, le comité de gestion du forage de Médina Sabakh est un exemple à suivre d'effort de développement intégré. Il en est de même pour certains GPF.

### *3. Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)*

L'étude des GPF a ceci de pertinent : elle constitue la voie la plus sûre pour évaluer la contribution féminine dans le développement local. En vérité, les femmes dans la communauté rurale de Médina Sabakh n'ont jamais été en reste dans l'effort de résistance aux contraintes naturelles et il est surprenant que leur poids économique ne soit pas accompagné par leur représentation massive au niveau des instances de décision comme le conseil rural.

**Tableau GPF MS**

## **Tableau GPF MS**

## **Tableau GPF MS**

Ces groupements de femmes ont pourtant beaucoup évolué. Les structures traditionnelles informelles "mbotay", "man", "Ndeye Diké" sont en nette progression et évoluent sous la forme associative, de coopératives, de groupements de promotion féminine, de GIE (groupement d'intérêt économique) etc.... C'est dans cette optique que sont nés les groupements de promotion féminine de Médina Sabakh pour faire face à la crise que traverse le monde rural depuis l'événement de la sécheresse des années 1970.

Un survol de ces groupements montre que la majorité des femmes ont entre 15 et 45 ans en moyenne. Ces femmes font face à une charge familiale. Les GPF de Médina Sabakh peuvent être considérés comme un tremplin pour atteindre leur objectif : "travailler pour améliorer leur condition de vie et pour le développement économique et social de leur communauté rurale". Les diagrammes de Venn réalisés dans les différents villages montrent qu'il existe une interrelation entre les groupements eux-mêmes d'où la fédération des groupements de promotion féminine de Médina Sabakh avec en son sein plus de 30 groupements. Cependant, ces relations sont plutôt formelles. Les groupements sont souvent traversés par des considérations politiques entraînant rivalités et querelles. La fédération est peu dynamique et est largement en deçà de ses ambitions. Elle ne se manifeste que par des rares réunions où les seules décisions prises sont relatives à des actions communes en matière de teinture.

Pour analyser l'apport ou le rôle des femmes dans la gestion des ressources naturelles, il est nécessaire d'analyser les activités des groupements et leur source de financement et voir quelles en sont les contraintes et enfin, les créneaux à développer.

## Diagramme de venn

\*. Domaines d'activités

Les activités exercées par les groupements, pour faire face à la crise que traverse le monde rural d'une part et d'autre part pour améliorer leurs conditions de vie, sont nombreuses et variées comme l'atteste le tableau synthétique des groupements. Cependant celles qui sont menées dans le contexte économique de la promotion féminine et en rapport avec la gestion des ressources naturelles, classées par ordre quantitatif pour l'ensemble des villages sont les suivantes :

- les exploitations agricoles
- le commerce de produits agricoles
- gestion des moulins à mil
- autres activités (teinture, couture, ...)

- Les exploitations agricoles

Dans ce secteur, les activités initiées par les groupements concernent : Les petites et moyennes exploitations agricoles (cultures saisonnières : mil, arachide, pour essentiel) et les petites exploitations de périmètres de cultures de contre saison (maraîchage riziculture reboisement ), l'élevage de petits bétails (ovins, caprins, bovins).

En ce qui concerne les cultures saisonnières, il faut noter que dans l'agriculture actuelle, les cultures de rapport comme l'arachide et le mil occupent de plus en plus les groupements de promotion féminine : l'arachide, parce qu'elle est surtout destinée à la vente et un peu à la consommation et le mil pour la consommation. Presque la majorité des groupements à Médina Sabakh cultive chaque année une parcelle d'arachide et de mil dont les superficies varient entre 2 à 5 ha. Les champs sont donnés (alloués) aux groupements rarement par le président de la communauté rurale ou par quelques particuliers ou surtout prêtés par le chef de village. Beaucoup de groupements cultivent eux-mêmes leurs champs mais en y associant une main-d'oeuvre masculine pour les travaux qui nécessitent l'utilisation des machines. D'autres groupements utilisent exclusivement une main d'oeuvre masculine (jeunes) moyennant des sommes d'argent de 10 000 frs à 15 000 par traite.

Dans ces champs de mil et/ou d'arachide, d'autres cultures sont associées et sont surtout destinées à l'auto-consommation mais peuvent être vendues et rapportent un surplus de numéraire. Il s'agit du bissap, du gombo, du niébé etc...

Pour pallier le déséquilibre nutritionnel, les groupements de promotion féminine s'investissent dans l'exploitation de la riziculture et dans le jardinage (maraîchage). La riziculture et le maraîchage sont pratiqués dans les zones inondables comme le long du Baobolon et les alentours des puits pendant la saison humide ou lorsque les conditions naturelles sont favorables.

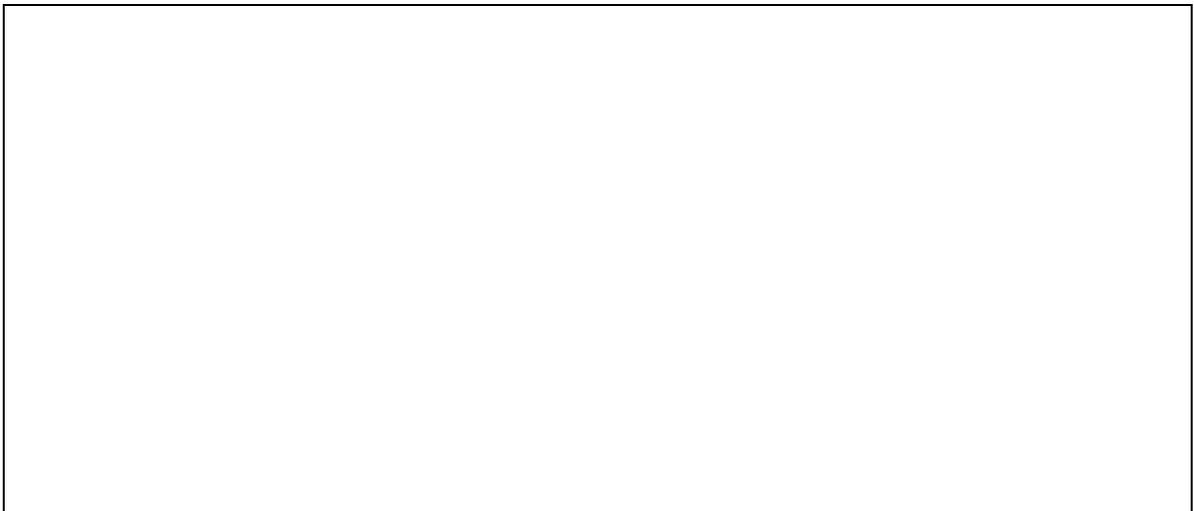
A présent, la dégradation de la nappe fait qu'aucun terrain n'est assez humide pour permettre une riziculture de grande envergure, si ce ne sont les petites parcelles de Kohel.

Le maraîchage a suscité chez les groupements un engouement réel et offre un choix cultural assez diversifié incluant le chou, l'oignon, la carotte, l'aubergine, le piment... Le maraîchage participe d'une part à l'auto-consommation et d'autre part à la recherche de nouveaux revenus.

Certains groupements ont voulu s'initier au reboisement, à l'agro-foresterie ou à la pépinièrisation . Cependant ils sont limités dans leurs initiatives par le manque d'eau et de formation.

L'initiative de faire de l'élevage et surtout l'embouche bovine n'a pas donné les résultats escomptés à cause du manque de matériel et de fonds.

En fait les groupements développent des initiatives mais très limitées et comme l'a si bien dit la présidente du groupement de Médina Sabakh : "nous avons la bonne volonté mais pas les moyens".



- Les activités commerciales

Incontestablement, les groupements jouent un rôle considérable dans les activités commerciales. En effet, les femmes s'engagent dans le commerce de leurs produits agricoles locaux (arachide, mil, niébé, légumes) le traitement et la vente des denrées alimentaires (pâte d'arachide, couscous), vente de bétail (ovin, caprin, etc...). L'essentiel du commerce est fait en détail et se déroule principalement dans les loumas.

- la gestion des moulins à mil

A part les activités commerciales, la gestion des moulins à mil constitue une source importante de revenus même indispensable (2000 à 5000Frs par jour) pour la bonne marche des groupements. Plus de 27 moulins à mil ont été distribués dans la communauté rurale de Médina Sabakh depuis 1976. Toutefois la moitié des moulins est en panne à cause des problèmes de suivi technique et d'organisation.

- les autres activités (teinture, couture formation)

Les groupements ont d'autres activités (formation ,teinture, couture ). Parmi ces activités la teinture occupe une place de choix. En effet, en 1978, la fédération des groupements de femmes a eu à bénéficier d'un financement de l'ambassade de Canada pour un montant de 1 625 350 Frs pour l'achat de matériel.

\*. Les sources de financement

Les revenus des groupements de promotion féminine proviennent :

- de la commercialisation des produits agricoles, maraîchers ou de la vente de bétail (embouche)
- des rares cotisations et apport des membres (100 à 150 Frs) selon les besoins
- de l'exploitation des moulins à mil
- des rares subventions de la puissance publique
- des rares financements des ONG d'appui au développement et de particuliers

Les recettes de ces groupements sont déposées à la caisse populaire et servent à la fois au financement des activités et aux prêts consentis au profit des membres du groupement devant honorer une cérémonie familiale.

Les insuffisances des ressources des GPF et le manque de moyens matériels et financiers constituent les principales contraintes.

\*. Les contraintes et solutions

L'ensemble des observations formulées par des groupements sont reprises dans le tableau synthétique ci-dessus qui présente, en plus des contraintes soulignées, non seulement les actions prioritaires à entreprendre mais aussi les créneaux à développer par les groupements en collaboration avec les différentes structures d'appui au développement impliquées dans la promotion féminine en milieu rural.

- **Les contraintes** : l'état actuel des groupements est caractérisé par une série d'insuffisance notoires qui limitent très souvent les actions de promotion économiques des femmes.

- Le manque d'eau constitue le principal facteur de blocage des activités des groupements de femmes surtout en matière de gestion des ressources naturelles.

Ce facteur est d'autant plus important que les activités principales des femmes sont les exploitations agricoles (agriculture, mil, arachide) et surtout le maraîchage et la riziculture.

A Médina Sabakh beaucoup de groupements ont laissé tomber le maraîchage et la riziculture à cause de l'insuffisance et du manque d'eau.

En plus de la sécheresse entraînant la rareté des eaux de pluies et la crue, le forage est souvent en panne et les puits trop profonds. Ainsi l'arrosage des surfaces aménagées devient très pénible.

- le faible rendement dû au coût des engrais et semences a été évoqué aussi par les femmes. Il s'agit des problèmes auxquels sont assujettis presque tous les exploitants. Les femmes ont peu de moyens pour améliorer les rendements de leurs champs d'arachide ou de mil. Pour elles, les rendements sont médiocres à cause d'attaque d'insectes, de vent de sable et du coût élevé des semences et engrais contre lesquels elles n'ont rien prévu.

- l'accès difficile aux terres et aux crédits agricoles a été aussi évoqué. En effet, malgré l'engagement des femmes pour ce type d'activité, l'accroissement des surfaces cultivables et irriguées constitue un problème pour les femmes. Les rares terres utilisées leur sont prêtées par leurs époux, le chef de village ou, rarement le président du conseil rural.

-Le problème d'écoulement des produits agricoles est fortement ressenti par les femmes. L'essentiel de la production est consommé par les femmes alors que les possibilités de commercialisation sont limitées surtout, à cause des moyens de transport inexistantes et à la mauvaise qualité des pistes. De même les marchés sont saturés, et les femmes vendent les mêmes choses et le pouvoir d'achat de la population est faible.

Pour les denrées périssables surtout les légumes, les femmes n'ont pas les moyens de les stocker ou de les conserver.

**Matrice des contraintes et des solutions des groupements féminins de la communauté rurale de Médina Sabakh : (Présentation des créneaux à développer selon les difficultés identifiées par les groupements féminins)**

<b>Contraintes / Caractéristiques</b>	<b>Solutions : Nature de l'assistance souhaitée / Nature du créneau à développer</b>
Eau (domestique et champêtre) = charge de travail	fonçage de puits, création de forage
Insuffisance et mauvaise répartition des semences et engrais = faiblesse de la productivité agricole	représentante femme dans les prises de décision en matière d'agriculture
Manque de matériels agricoles	assistance technique et matérielle (tracteur, machine agricole, décortiqueuse)
Manque de matériels domestiques : charge de corvées : problèmes d'équipements (moulin à mil, machine à triturer, ramassage de bois	assistance technique en formation de fourneau ban ak suf pour ramassage de bois achat de moulin à quantité suffisante
Problème de moyens de transport pour écoulement de produits (maraîchage arachide ou mil)	achat de voitures de légumes et autres engins
Problèmes de matériels et de connaissance en teinture, couture, alphabétisation = insuffisance et manque de sensibilisation des structures d'appui aux besoins des femmes	formation en teinture et couture, centre alphabétisation formation en gestion pour la vente des produits
Problèmes d'accès au crédit et problème d'inadaptation bancaire	accès facile au crédit (banque agricole) diminution du taux d'intérêt de banque
Problème de vétusté et manque des équipements de base (case de santé, matrones qualifiées, ambulance, ...)	assistance technique du développement et promotion du crédit pour acquisition d'équipements ; formation de matrone

- Le manque d'équipement adapté : en effet les femmes ne détiennent pas de matériels agricoles qui sont exclusivement réservés aux hommes.

- Les techniques de production jadis utilisées sont oubliées au profit de nouvelles techniques. Il se pose aux femmes un problème d'accès à l'innovation, à l'information et à la formation ;

- la charge de travail des femmes

Dans les villages de Youna et de Payoma, la MARP fait ressortir pour les observations faites sur les activités des femmes, qu'il existe de grands écarts entre le temps de

travaux consacrés par les hommes et les femmes aux cultures sous pluies et de décrue. Les calendriers saisonniers des activités de Payoma et de Youna à l'instar des autres rendent compte de cette situation. L'examen de ces calendriers montre que les femmes disposent de très peu de temps pour s'occuper de leurs activités de production. Elles s'occupent pendant toute l'année d'activités domestiques qui sont de véritables charges de travail.

Hormis les activités commerciales, elles sont confrontées à de dures labeurs, qu'il s'agisse du lobs ou du ramassage du bois, du pilage du mil, de la recherche d'eau en plus de la cuisine, de la lessive et de l'éducation des enfants. En plus de ces activités, pendant la saison des pluies beaucoup d'entre elles participent à l'agriculture familiale. Ce sont elles qui font le désherbage, la récolte, le décorticage des semences.

Cependant pour elles, les activités les plus contraignantes sont la recherche d'eau et le ramassage de bois où elles passent des heures. Dans ces conditions il est difficile pour ses femmes de s'investir efficacement dans les activités productives.

L'hygiène, la santé, des problèmes de confort matériel et surtout d'équipement de base ont été évoqués par les femmes, qu'il s'agisse de cases de santé, de maternité etc... l'insuffisance et l'absence de ces infrastructures ont entraîné des pertes de vies humaines au moment de l'accouchement.

De même les femmes déplorent l'absence d'équipements communautaires, moulin à céréales, pour l'arachide, pour presse d'huile etc....

#### **- Les solutions**

Pour résoudre ces difficultés les femmes ont préconisé des stratégies et un certain nombre de solutions qui sont les suivantes :

- une assistance technique et financière pour l'installation de forage et fonçage de nouveaux puits avec pompe à eau

- une association des femmes au processus de prise de décision concernant surtout les semences, les terres et l'engrais

- l'organisation des circuits de commercialisation et la régulation de flux céréaliers pour protéger l'agriculture

- la facilitation de l'accès des femmes aux crédits agricoles et facteurs de production.
- la création de technologies de consommation ou stockage des produits agricoles
- l'allègement des travaux agricoles par la diffusion de matériels de transformation post-récoltes (moulins à céréales et arachides batteuses presse à huile, etc.)
- la diffusion de foyers améliorés pour lutter contre la déforestation (formation en fourneau ban ak souf)
- la création, l'organisation et la gestion de maternités villageoises (formation de matrones et secouristes.
- l'alphabétisation en langues nationales, la formation en gestion et en marketing de leurs produits agricoles.

Certaines groupements comme celui de Médina Sabakh ont développé des initiatives allant dans ce sens avec l'appui de la monitrice. Pour cela ils sont appuyés par des projets comme PDRH et le projet de santé familiale.

Par conséquent par rapport aux autres groupements qui n'ont pas reçu d'aide, celui de Médina Sabakh brille par son dynamisme. C'est dire qu'avec un peu d'aide, les groupements pourront développer des activités très productives. Le groupement de Médina Sabakh a exploré toutes les possibilités de sorties de crise ; des cours de formation en développement (teinture, alphabétisation) des séances d'IEC pour la connaissance et la pratique de la planification familiale dans le but d'améliorer leur condition de vie sanitaire.

La prise en compte de la femme comme actrice du développement de la production est fondamentale, car les femmes ont joué et jouent encore des rôles considérables dans l'équilibre du système social et économique . La réussite de leurs initiatives de développement doit attirer l'attention de l'Etat et des différentes structures d'appui au développement car les femmes sont conscientes que pour la réussite de leurs actions, elles doivent s'unir pour travailler : "Nibaal na sa fegue lokho borom"

Toutefois, un fait est à déplorer , en l'occurrence, les incessantes querelles et rivalités qui sont surtout dues à des problèmes politiques et de tendances entraînant la prolifération des groupements.

Ainsi certains GPF ont du mal à se mettre sur la voie du développement à l'image de beaucoup de groupements de jeunes.

#### *4. Les groupements de jeunes*

La jeunesse de la communauté rurale de Médina Sabakh n'est pas en reste dans l'effort de résistance aux contraintes écologiques et de recherche d'un mieux être économique. Dans tous les villages de la communauté rurale on retrouve des groupements de jeunes masculins (dans ce cas les jeunes filles constituent une sous-section des GPF) ou mixtes. L'existence de ces groupements s'explique généralement par une réaction des jeunes contre le délaissement dont ils font parfois l'objet, mais aussi par le souci de s'enrichir et d'être utile au village.

Ces groupements de jeunes ont la force et la fougue que n'ont pas toujours les adultes mais ne parviennent pas à décoller. C'est du moins ce qui ressort de l'examen de leurs activités et de leurs moyens.

Les activités . La culture sous pluie est la principale activité de ces groupements. A Santhie Médina on cultive le mil souna, à Civol on cultive le mil et l'arachide, à Keur Bafali, l'arachide est de mise, à Kohel le mil, l'arachide le maïs, le riz... A côté de l'agriculture on note d'autres activités subsidiaires comme le “set sétal” à Santhie Médina ou Médina Sabakh qui consiste à instaurer une certaine hygiène dans le village. A Santhie Médina les jeunes ont reçu des pépinières des Eaux et forêts et comptent en faire des brise- vents.

Le manque de moyens : Le manque de moyen est la principale contrainte des groupements de jeunes. Les ressources sont tirées de la commercialisation des produits de la terre. Mais les récoltes sont généralement médiocres en l'absence de matériels performants et d'engrais. Certains groupements comme celui de Santhie Médina ont essayé d'instituer une cotisation de 25 Frs par membre tous les samedis . Les jeunes utilisent généralement une partie de terres de leurs parents. Ils sont souvent utilisés dans les champs de ces derniers et on note, sur ce point, la survivance de la conception de la famille nombreuse comme source de main d'oeuvre.

Les activités des groupements de jeunes en matière de GRN sont le plus souvent cantonnées dans la saison des pluies. La plupart de ces groupements prétendent vouloir développer des projets d'embouche et de maraîchage pendant la saison sèche. Mais ces projets sont dissuadés par le manque d'eau et de moyen alors qu'ils auraient pu limiter l'exode des jeunes et les migrations saisonnières. En effet, pendant la saison sèche une

partie de la jeunesse se rend dans les villes, à la recherche d'emploi et ne revient au village qu'à l'annonce des premières pluies. Pour d'autres, regroupés dans les ASC ou foyers, le football et la culture sont les seules activités ; c'est le cas pour les nombreuses ASC du village de Médina Sabakh.

De manière générale, les activités de GRN sont au niveau des Groupements de jeunes très concurrencées par les activités récréatives. Le comité de gestion des ressources naturelles doit, s'il veut faire de la jeunesse le fer de lance de l'exécution du PGT, la préparer par une sensibilisation et une formation soutenues, gages d'une gestion efficace. On pourra alors se lancer sur la piste du développement intégré au lieu d'attendre d'hypothétiques projets.

### II.33 LES PROJETS

Dans l'ensemble, les populations de la communauté rurale de Médina Sabakh estiment qu'aucun projet n'a véritablement réussi à lancer une dynamique de développement global et durable. Leurs interventions sont le plus souvent sectorielles et éphémères.

Cependant elles ont salué les efforts du projet Sahel-Vert qui a lancé de vastes campagnes de reboisement à Keur Ngatane, et Africare qui intervient financièrement et techniquement dans les domaines du maraîchage, de l'embouche, du fonçage des puits... notamment à Keur Ayip, Keur Katim Diama et Diama Thiewi.

Il faut signaler également que les populations de la CR de Médina Sabakh attendent beaucoup du PGCRN notamment pour l'appui financier à leurs petits projets. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle beaucoup de groupements ou d'individus se sont constitués en GIE avec la conviction que seuls les GIE peuvent accéder aux financements.

En définitive, on peut retenir que les règles de gestion des ressources naturelles posées par l'Etat sont généralement inadaptées à la diversité des situations locales, et que les structures et organisations qui interviennent de près ou de loin dans la GRN manquent d'efficacité dans l'ensemble car leurs interventions ne sont ni cohérentes ni décisives.

Aussi, trois séries de suggestions peuvent être faites concernant respectivement le conseil rural, le comité de gestion de ressources naturelles et les GPF.

Les conseillers ruraux doivent pour s'attirer l'atout de l'efficacité subir une formation adaptée. Une formule devrait être trouvée pour mieux impliquer les femmes dans la

gestion des affaires locales afin que leur poids économique corresponde à des responsabilités sociales et politiques.

Le comité de gestion des ressources naturelles doit, pour insérer ses activités dans un environnement favorable travailler dans le cadre d'une concertation réelle avec toutes les structures, partenaires du développement et surtout avec celles à qui les règles en vigueur ont conféré des compétences en matière de GRN c'est à dire la sous-préfecture, les services de l'Etat et le conseil rural.

Les GPF sont à l'heure actuelle les organisations les plus proches de l'idéal d'un développement intégré. Elles s'efforcent de s'autosuffire malgré les nombreuses difficultés qui limitent leurs activités.

Pour rationaliser et harmoniser les interventions des divers acteurs de développement, les populations de la communauté rurale de Médina Sabakh ont suggéré l'organisation d'un cadre de concertation permanente sous forme de réunions régulières. Elles ont également souhaité que le plan de gestion des terroirs constitue un cadre de référence devant organiser l'ensemble des forces locales autour d'objectifs consensuels.

**Tableau récapitulatif des potentialités et contraintes**

Thème	Diagnostic	Potentialités	Contraintes	Solutions
<b>R e s s o u r c e s  N</b>	<b>EAU</b>	- Deck - Bas fonds submersibles - Pluies	* Baisse de la pluviométrie * Profondeur de la nappe * Accès à l'eau * Ruissellement * Salinisation du Baobolon	** Ouvrages anti-érosifs * Micro-barrages anti-sel * Amélioration du système d'exhaure et adduction * Multiplication des points d'eau
	<b>SOLS</b>	- Joor : légers, faciles à travailler - Dack : riches, bonne capacité de rétention, mais lourds et difficiles à travailler - Baxali : assez riches mais peu profonds	* Erosion hydrique * Manque de terres * Baisse de fertilité * Salinisation des terres et le long du Baobolon	* Aménagement des bas-fonds * Dessalinisation du Baobolon * Amendements organiques et engrais minéral * Promouvoir l'embouche * Reboisement * Construction et amélioration des dispositifs anti-érosifs * Récupération des terres

<b>a t u r e l l e s</b>	<b>VEGETATION</b>	- Zone soudano-sahélienne - Savane arbustive - Forêt classée de 1 900 ha	* Déboisement intensif * Feux de brousse * Termites	* Reboisement * Contrôle des coupes * Pare-feu et redynamisation des comités de lutte contre les feux de brousse * Meilleure protection des espèces en voie de disparition
	<b>FAUNE</b>	Oiseaux, chacals et phacochère autour des points d'eau	* Destruction des habitats écologiques * Assèchement des mares	* Reboisement pour recréer des sites écologiques
<b>Thème</b>	<b>Diagnostic</b>	<b>Potentialités</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Solutions</b>
<b>S y s t è m e s</b>	<b>AGRICULTURE</b>	- Disponibilité des ressources humaines - Existence d'une tradition culturelle - Pluies et eaux souterraines mobilisables pour maraîchage	* Pauvreté des sols et insuffisance es terres cultivables * Matériel agricole insuffisant et obsolète * Faible application des intrants * Manque d'eau (maraîchage)	* Intensification agricole * Reboisement * Faciliter l'accès au crédit agricole * Fonçage de puits-forage dans les zones d'exploitation
	<b>ELEVAGE</b>	- Disponibilité des ressources humaines - Existence d'une tradition pastorale - Existence de cheptel - Existence de ressources fourragères (forêt classée)	* Insuffisance de pâturages * Epizooties * Insuffisance d'eau pour le bétail	* Amélioration fourragère * Embouche et aliments du bétail * Formation d'auxiliaires en santé animale et leur équipement en matériel de base * Elargissement et précision des parcours du bétail * Multiplication des points d'eau pour l'abreuvement du bétail
<b>P r o d u c t i f s</b>	<b>FORESTERIE</b>	- Disponibilité des ressources humaines - Existence d'espèces locales rentabilisées - Existence d'eau souterraine mobilisable pour l'arboriculture et le reboisement	* Attaque des pépinières par les termites et sauteriaux * Manque d'eau pour l'arboriculture * Disparition progressive d'espèces économiquement rentables	* Reboisement à partir d'espèces locales rentabilisées et contrôle de l'exploitation des espèces existantes * Fonçage de puits-forages au niveau des zones d'exploitation * Faciliter l'accès aux intrants
<b>A u t r e s  a c t i v i t é s</b>	<b>PECHE</b>	- Zone traversée par le petit Baobolong (Ngayène)	* Salinisation du Baobolon	* Dessalinisation du Baobolon
	<b>ARTISANAT</b>	- Demande croissante de produits artisanaux - Disponibilité main d'oeuvre - Existence d'une chambre de métiers dans le village de Kayemor	Equipement archaïque * Difficulté d'approvisionnement en matières premières	* Organisation des artisans en structure
	<b>COMMERCE</b>	- Existence de zones d'échange (Louma) dans la C.R et dans les localités environnantes	* Pistes impraticables * Accès difficile au crédit	* Bitumage des pistes de production * Faciliter l'accès au crédit

C a d r e  i n s t i t  u t i o n n e l	<b>Connaissance et perception des textes sur l'eau, la terre, la forêt, la chasse, la faune et le pâturage</b>	- Nombreux textes qui côtoient les principes traditionnels de gestion	* Non connaissance et/ou méconnaissance, mauvaise application des textes	* Information et consultation des populations * Adaptation des textes aux réalités locales
	<b>Rôle et poids des structures déconcentrées de l'Etat</b>	- Rapprochement entre l'Etat et les populations - Assistance technique	* Interventions rares et peu efficaces	* Formation des chefs de village * Bonne implication du CERP et du Sous-Préfet dans le PGCRN
	<b>Rôle et poids du Sous-Préfet, du CERP et des chefs de village dans la gestion des R.N</b>	- Acteur de développement, élu, et qui s'efforce de satisfaire les populations en matière de développement (de GNR)	* Manque de formation * Insuffisance des moyens * Actions insuffisantes dans la GRN * Querelles partisans ou personnelles	* Formation * Appui financier * Développement d'activités dans la GRN * Sensibilisation
<b>Thème</b>	<b>Diagnostic</b>	<b>Potentialités</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Solutions</b>
C a d r e  o r g a n i s a t i o n n e l	<b>Organisation villageoises de développement, GPF, Groupement de Jeunes, de lutte contre les feux de brousse, reboisement</b>	- Multiplicité des comités - Variété des comités - Disponibilités des ressources humaines - Populations très jeune	* Manque de moyens * Manque de soutien aux femmes * Manque de formation	* Financements et autofinancements * Respect des lois pour supprimer l'exclusion des femmes à la propriété foncière * Absence des femmes dans le conseil rural * Formation et sensibilisation
	<b>Projets</b>	- financements - Formation - Apport en matériel	* Interventions généralement sectorielles et éphémères	* PGCRN

Le diagnostic du milieu physique et socio-économique de la CR a révélé l'existence de potentialités variables en fonction des thèmes.

Ainsi au niveau des RN, la CR dispose de sols assez différenciés répartis en sols joor, Dack, Baxali, un potentiel hydrique, composé de mares, de bas-fonds submersibles, une végétation de savane arborée à arbustive et autour des points d'eau une faune faiblement diversifiée dont les espèces dominantes en dehors des oiseaux concerne les phacochères et les chacals. L'ensemble de ces RN connaissent une dégradation avancée qui les fragilise. Les contraintes liées à ces ressources naturelles tournent autour de la baisse pluviométrique qui entraîne un rabattement de la nappe phréatique. Le caractère défectueux des systèmes d'exhaure rend alors difficile l'accès à l'eau. La salinisation du Baobolon également induite par la baisse pluviométrique a entraîné celle des terres localisées le long du cours d'eau, tandis que l'intensité des averses tombant sur un sol quasi dénudé accentue l'érosion hydrique. Il en résulte une baisse de la fertilité des sols; Elle est d'autant plus fortement ressentie que l'absence de jachère se combine à une application insuffisante d'intrants. La végétation est confrontée à un déboisement

intensif résultant des coupes abusives, des feux de brousse mais aussi de l'action des termites. Ce déboisement intensif de la végétation a entraîné une destruction des habitats écologiques. Avec l'assèchement des mares consécutifs à la baisse pluviométrique, une migration d'espèces faunistiques vers des zones propices à leur épanouissement.

Au niveau des systèmes productifs : qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et même des autres activités, le diagnostic a mis en évidence l'existence des potentialités. Mais ces potentialités, confrontées à une croissance régulière des besoins, se révèlent largement insuffisantes.

L'évolution régressive du milieu naturel dans un contexte socio-économique difficile, accentue la situation et renseigne sur l'ampleur des contraintes qui s'opposent à une bonne performance des systèmes productifs. Les plus caractéristiques ont pour noms :

- la pauvreté et l'insuffisance des terres, le manque d'eau la faible utilisation d'intrants agricoles,
- l'insuffisance des pâturages, le manque d'eau pour l'élevage et les épizooties
- l'attaque des pépinières par les termites et sauteriaux, le manque d'eau aussi pour la foresterie rurale.

La mise en application des solutions proposées relève de l'urgence et explique par ailleurs l'élaboration du PGT.

Pour mieux apprécier le cadre formel de la GRN, il faut distinguer le cadre institutionnel du cadre organisationnel.

Pour ce qui est du cadre institutionnel, 3 remarques doivent être retenues :

- D'abord, de nombreuses dispositions prises par l'Etat pour organiser la gestion des ressources naturelles sont venues concurrencer les principes traditionnels de gestion d'où un certain désordre dans la gestion. Pour y mettre fin, les populations estiment qu'elles devraient être informées et consultées au moment de l'élaboration des règles de gestion afin que les textes soient conformes aux situations locales.

- Ensuite, les autorités déconcentrées ne jouent pas pleinement leur rôle de lien entre le pouvoir central et les populations. Aussi leurs interventions sont-elles souvent superficielles et peu conformes à une dynamique de développement réel. Sur ce point, les suggestions ont tourné autour de la formation du chef de village, autorité de l'Etat la

plus proche des populations afin d'accroître son rôle dans la GRN, et une bonne implication du CERP et de la sous-préfecture dans le PGCRN.

- Enfin, le conseil rural auquel les populations s'identifient se pose comme un instrument de développement. Mais ses activités sont limitées par l'insuffisance des moyens et le manque de formation. Il faut alors renverser cette tendance.

En ce qui concerne le cadre institutionnel, deux enseignements doivent être tirés.

- D'une part, les organisations locales de développement sont nombreuses, variées, généralement très ambitieuses et animées par une population assez jeune. Mais, leurs interventions sont peut efficaces en raison du manque de moyens, de formation et de l'exode d'une partie des jeunes en saison sèche. Les solutions proposées par les populations sont relatives à l'effort d'autofinancement et de recherche de financements extérieurs, à une meilleure prise en compte des femmes, à l'information et à la formation, à la création d'activités économiques de contre-saison pour limiter l'exode des jeunes.

- D'autre part, les projets interviennent généralement en ordre dispersé et entreprennent des actions généralement sectorielles par rapport aux ressources et à l'espace, et, éphémères par rapport aux attentes des populations, d'où les espoirs placés dans le PGCRN.

Au total, l'implication des populations dans le processus d'élaboration des règles de GRN et l'harmonisation des interventions des divers acteurs de la GRN permettront de pallier les contraintes notées dans le cadre institutionnel et la dynamique organisationnelle. Elles s'imposent ainsi comme un gage de la gestion optimale des ressources naturelles.

### **III. L'ELABORATION DU PLAN DE GESTION DES TERROIRS: UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Aucune action de gestion des ressources naturelles ne saurait s'inscrire dans la durabilité s'il n'y a pas la participation de tous les acteurs concernés dans la mise en oeuvre de l'action. A ce titre le PGCRN, dans sa démarche, privilégie le système de partenariat tout en s'évertuant à développer l'ensemble des synergies pour la réalisation des actions de GRN dans la CR de Média Sabakh. Pour ce faire, une méthode combinatoire qui s'inscrit dans la logique de la MARP à été mise en oeuvre. Elle s'appuie fondamentalement sur la participation des populations. Le présent PGT est le fruit d'un processus participatif dans le cadre duquel trois moments forts ont été identifiés: le diagnostic, les restitutions et le Comité Local de Développement (CLD). Les résultats du diagnostic ont été analysés et restitués au niveau des assemblées villageoises, intervillageoises et à l'échelle de la communauté rurale par les membres du Comité de Gestion des Ressources Naturelles (CGRN). C'est l'ensemble des contraintes et solutions identifiées lors des différentes assemblées et, approuvées lors du CLD qui a permis la définition et l'élaboration du plan de gestion des terroirs.

Faut-il rappeler que l'identification des actions et des acteurs est une étape importante dans le processus de la planification à la base. Cette étape permet de mesurer l'engagement des populations et de connaître tous les intervenants pour la mise en oeuvre des actions retenues par les populations locales concernées. Ainsi, les assemblées villageoises tenues durant le séjour MARP ont permis de connaître tous les intervenants pour la réalisation des actions qu'elles ont retenues et l'ensemble des opérations pour leur mise en oeuvre. Il faut souligner que les actions dont la réalisation nécessite des études ou la recherche de financement et de partenaires sont programmées dans le temps. Il y a des actions dont la concertation se poursuivra avec le comité de Gestion des ressources naturelles . Toutes les actions nécessitent une large sensibilisation et une formation avant de les lancer pour une meilleure implication des populations. Le déroulement des opérations, les acteurs principaux concernés, les acteurs qui appuient les actions et les dates de réalisation de ces actions ont été discutés durant ces assises. Toutes ces données permettront au cours d'une séance programmée par le comité de gestion des ressources naturelles de sélectionner des sous-projets qu'ils pourront conduire dans le temps et dans l'espace de la CR. On peut dire que les actions retenues sont éligibles devant le conseil rural et le comité de gestion des ressources naturelles.

On peut aussi ajouter que ces actions constituent une banque de sous-projets pour le développement intégré de la CR qui se fonde sur les ressources naturelles et leurs interactions.

Les différents tableaux donnent les indications suivantes :

### III.1 LA PRIORISATION DES ACTIONS

Actions formulées par les populations	Actions prioritaires retenues par les populations
1- Faciliter l'accès aux intrants 2- Retracer et respect des parcours 3- Résolution du système d'exhaure, fonçage de puits et adduction d'eau 4- Aménagement du Baobolong, des bas-fonds et barrages anti-sel 5- Dispositifs anti-érosifs : reboisement, piquet en bois, cordons pierreux, ... 6- Bitumage des routes 7- Promouvoir l'embouche bovine et ovine 8- Faciliter l'accès au crédit agricole par la mise en place d'un système de crédit adapté et fonctionnel 9- Amendement organique des sols et reboisement 10- Aménagement et contrôle des parcours pastoraux 11- Reboisement à buts multiples et contrôle des coupes 12- Promouvoir l'énergie de substitution et les fourneaux améliorés, les reboisements 13- Alléger le travail des femmes : fourneau ban ak suf, moulin à mil, décortiqueuse, ... 14- Formation d'auxiliaires en santé animale 15- Aider au développement du maraîchage Mise en place de foyers améliorés 16- L'alphabétisation fonctionnelle, éducation environnementale et foresterie scolaire	1- Amélioration du système d'exhaure, fonçage puits/forage, adduction d'eau 2- Amendement des sols (engrais, fumier organique, ...), compostage 3- Reboisement à buts multiples, contrôle des coupes et l'économie d'énergie 4- Promotion embouche bovine et ovine 5- Aménagement du Baobolong, des bas-fonds et mise en place ouvrages anti-sel 6- Allègement des travaux de la femme : foyer amélioré, moulin à mil, décortiqueuse, maraîchage, ...) 7- Dispositifs anti-érosif : reboisement, piquet en bois, cordons pierreux, ... 8- Mise en place d'un système de crédit adapté et fonctionnel 9- Formation d'auxiliaires locaux en santé animale 10- L'alphabétisation fonctionnelle, éducation environnementale et foresterie scolaire

### III. 2 LA MISE EN OEUVRE DES ACTIONS ET LE PARTENARIAT

Actions	Acteurs		Dates de réalisation
	Principaux	En appui	
Amélioration du système d'exhaure, fonçage de puits et adduction d'eau	Populations locales	Hydraulique, ONG, Marabouts, CGRN, CERP, Caisse Populaire	Juil 96 Ø Mai 1997
Amendement des sols : engrais, fumier et compostage	Populations locales	NOVASEN, PNVA, CERP, CGRN, SONAGRAINE	Sept 96 Ø Mai 1997
Reboisement à buts multiples et le contrôle des coupes	Populations locales, GPF	CERP, PGRN, DVP, CR, ONG	Août 96 Ø 1998
Promotion embouche bovine et ovine	Populations locales, GPF, Jeunes	CERP, ONG, CGRN, Caisse Populaire	Sept 96 Ø 1998
Mise en place d'un dispositif anti-érosifs par le reboisement, les piquets en bois, les cordons pierreux,	Populations locales	Mission Norvégienne, CR, CERP, CGRN, ONG	Sept 96 Ø 1998
Aménagement du Baobolong, des bas-fonds et mise en place d'un ouvrage anti-sel	Populations locales	CGRN, CERP, Agriculture, ONG, ISRA, Autres	Juillet 96 Ø 1998
Allègement des travaux de la femme : foyer amélioré, moulin à mil, décortiqueuse, maraîchage, ...)	Populations locales, GPF	MFFE, CERP, ONG, CGRN, Caisse Populaire	Août 96 Ø Dec 96
Mise en place d'un système de crédit adapté et fonctionnel	Populations locales, GPF, GIE,	CGRN, CERP, Caisse Populaire, CR	Juil 96 Ø 1998
Formation auxiliaires locaux en santé animale	Populations locales	CGRN, CERP, Caisse Populaire,	Oct 96 Ø 1998
Alphabétisation fonctionnelle, éducation environnementale et foresterie scolaire	Populations locales	CGRN, APE, CR, IDEE, CERP, ONG	Dec 96 Ø 1998

### III. 21 Amélioration du système d'exhaure, fonçage de puits et adduction d'eau

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	Pop, Comité gestion de l'eau	CGRN/CR/CERP	Juil 96		
- Adduction d'eau à partir des forages par les villages satellites	Pop. Locales	CGRN/CERP/Hydraulique		---∅	---∅
- Acquisition de puits	Pop. Locales	CGRN/CERP/Hydraulique	Nov 96	---∅	---∅
- Acquisition motopompe ou éolienne pour les puits à exhaure manuelle	Pop. Locales	CGRN/ONG	Août 96	---∅	---∅
- Redynamisation comité de gestion eau	Pop. Locales	CGRN/CERP	Sept 96		

### III. 22 Amendement des sols

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	producteurs	CGRN/CERP	Juil-Nov 96	Jan 97	
- Formation des producteurs	producteurs	CGRN/CERP/PNVA	Juil-Nov 96	Mars 97	-----Ø
- Compostage	producteurs	CGRN/CERP/PNVA	Juil-Nov 96	Avril - Juin	-----Ø
- Fabrication de fumier amélioré (fosses fumières)	producteurs	CGRN/PNVA/CERP	Juil-Nov 96	Mars - Juin	-----Ø
- Épandage fumier aux champs	producteurs	CGRN/PNVA/CERP	Juil-Nov 96	Mai - Juin	-----Ø
- Acquisition engrais minéral	producteurs	CGRN/PNVA/CERP	Juil-Nov 96	Mai - Juin	-----Ø
- Épandage engrais minéral	producteurs	CGRN/PNVA/CERP	Juil-Nov 96	Juillet	-----Ø

### III. 23 Reboisement à buts multiples et économie d'énergie

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	tous les producteurs, GPF, Jeunes	CGRN/CERP	Août-Déc		
- Formation en sylviculture des producteurs	tous les producteurs, GPF, Jeunes	CGRN/CERP	Août-Déc	Mars-Avr 97	-----∅
- Production de plants à partir de pépinières villageoises (toutes espèces préférées)	tous les producteurs, GPF, Jeunes	CGRN/CERP	Août-Déc	Mai-Juil 97	-----∅
- Plantations diverses (champêtre, brise-vent, haies vives, alignement, ombrages enrichissants des pâturages, bois de village, DRS/CE)	tous les producteurs, GPF, Jeunes	CGRN/CERP/ISRA	Août-Déc	Août 97	-----∅
- Agro-foresterie	tous les producteurs, GPF, Jeunes	CGRN/CERP/ISRA	Août-Déc	Août 97	-----∅
- Régénération naturelle assistée des essences locales	tous les producteurs, GPF, Jeunes	CGRN/CERP/ISRA	Oct-Déc 96	-----∅	-----∅
- Diffusion de fourneaux améliorés	tous les producteurs, GPF, Jeunes	CGRN/CERP/ONG	Sept 96	-----∅	-----∅
- Entretien des plants	tous les producteurs, GPF, Jeunes	CGRN/CERP		-----∅	-----∅

### III. 24 Promotion embouche bovine et ovine

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	Producteurs, GIE, Jeunes	CGRN/CERP	Août		
- Formation	Producteurs, GIE, Jeunes	CGRN/CERP/PNVA/ Caisse Populaire	Sept 96		
- Confection étables fumières et bergerie	Producteurs, GIE, Jeunes	CGRN/CERP/PNVA	Oct 96		
- Constitution de réserves fourragères	Producteurs, GIE, Jeunes	CGRN/CERP/PNVA	Nov 96		
- Achat des animaux	Producteurs, GIE, Jeunes	CGRN/ONG/PNVA/ Caisse Populaire	Déc 96		———∅
- Entretien des animaux	Producteurs, GIE, Jeunes	CGRN/CERP/PNVA	Déc 96	Jan-Mars 97	———∅
- Production de fumier amélioré	Producteurs, GIE, Jeunes	CGRN/CERP/PNVA	Déc 96	Jan-Dec 97	———∅
- Vente des animaux	Producteurs, GIE, Jeunes	CGRN/Caisse Pop./Groupements	Déc 96	Avril-Dec 97	———∅

### III. 25 Mise en place de dispositifs anti-érosifs

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	Pop. locales	CGRN/CERP	Juil	-----∅	
- Formation	Pop. locales	CGRN/CERP/PNVA	Août-Sept		
- Cordons pierreux, piquets en bois	Pop. locales	CGRN/CERP/CR	Sept-Oct 96	-----∅	-----∅
- Reboisement des versants par des espèces à système racinaire développé ( <i>Adansonia digitata</i> )	Pop. locales		Août-Sept	-----∅	-----∅

### III. 26 Aménagement du Baobolong des bas-fonds et mise en place d'un ouvrage anti-sel

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	producteurs	CGRN/CERP	Juil -Dec 96	-----Ø	-----Ø
- Formation des producteurs en aménagement hydroagricole (culture du riz)	tous producteurs	CGRN/CERP/ Agriculture		-----Ø	-----Ø
- Remise en eau du Baobolon (MVF)	tous producteurs	CGRN/CERP/MVF/CR		-----Ø	-----Ø
- Mise en place d'un ouvrage anti-sel	tous producteurs	CGRN/CERP/ONG/CR		-----Ø	-----Ø
- Aménagement des terres rizicultivables	tous producteurs	CGRN/CERP/ONG/CR/ Autres		-----Ø	-----Ø
- Mise en place d'un système de crédit pour fourniture d'intrants agricoles, de pesticides et de matériels agricoles	tous producteurs	CGRN/Caisse Populaire/CR/Autres		-----Ø	-----Ø
- Etablissement de dossiers fonciers pour une gestion durable du Baobolon (parcellaire, état des lieux)	tous producteurs	CGRN / CERP / CR / ISRA Kayemor / ORSTOM		-----Ø	-----Ø
- Affectation de parcelles de culture et zones de pâturages	tous producteurs	CR/CGRN/S.Préfet		-----Ø	-----Ø

### III. 27 Allégement du travail des femmes

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation des femmes	GPF	CGRN/CERP	Août 96	-	-
- Constitution des comités gestion moulin et formation	GPF	CGRN/CERP	Août 96	-	-
- Acquisition de moulin à mil	GPF	CGRN/CERP/ONG/ Caisse Populaire ...	Sept 96	-----Ø	-----Ø
- construction de fourneau ban ak suf, création dépôt de gaz par les GPF	GPF	CGRN/CERP/ONG/ Caisse Populaire ...	Oct-Dec	-----Ø	-----Ø
- Participation des GPF à la gestion eau	GPF	CGRN/CERP, CR	Sept 96	-----Ø	-----Ø

### III. 28 Mise en place d'un système de crédit adapté et fonctionnel

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	Pop locales, GPF	CGRN/CERP	Juil -Sept		
- Constitution de GIE, de groupement	Jeunes, producteurs GPF	CGRN	Oct-Nov	-----Ø	-----Ø
- Formation en formulation de projet, de gestion de projets	Jeunes, producteurs GPF	CGRN/Caisse Populaire/Autres	Dec 96	-----Ø	-----Ø
- Acquisition de prêt GRN	Jeunes, producteurs GPF	CGRN/Caisse Populaire/CR/Autres		-----Ø	-----Ø
- Suivi des micro-projets GRN	Jeunes, producteurs GPF	CGRN/Caisse Populaire/CR/Autres		-----Ø	-----Ø

### III. 29 Formation des auxiliaires locaux en santé animale

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation des éleveurs	éleveurs et agro-pasteurs	CGRN/CERP	Oct 1996	-----Ø	-----Ø
- Choix des personnes à former	éleveurs et agro-pasteurs	CGRN/CERP/PNVA	Nov		
- Formation des auxiliaires vétérinaires	éleveurs et agro-pasteurs	CGRN/CERP/PNVA	Déc-Janv 96	-----Ø	-----Ø
-Mise en place de pharmacies vétérinaires villageoises et acquisition de produits	éleveurs et agro-pasteurs	CGRN/Caisse Populaire/CERP		-----Ø	-----Ø
- Prophylaxie et soins vétérinaires des animaux par les auxiliaires	éleveurs et agro-pasteurs	CGRN/CERP/PNVA		-----Ø	-----Ø

### III. 30 Alphabétisation fonctionnelle, Education environnementale et foresterie scolaire

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	Pop locales	CGRN/CERP/ONG	Dec 96	—Ø	—Ø
- Formation des formateurs	GIE, GPF, producteurs	CGRN/CERP/Alphabétisat°	-	—Ø	—Ø
- Achat matériels didactiques	Pop locales	CGRN/CERP/ONG/Caisse Populaire	-	—Ø	—Ø
- Confection locale pour cours alphabétisation	Pop locales	CGRN/CR	-	—Ø	—Ø
- Education Environnementale (radio rurale, affiches, diapo)	GIE, GPF, Pop locales	CGRN/CERP/CR	-	—Ø	—Ø
- Foresterie scolaire	Élèves, maîtres, APE	CGRN / APE / CR / CERP / IDEE	-		

### III. 3 LE CHRONOGRAMME DES ACTIONS

Actions	1996						1997	1998
	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec		
- Amélioration du système d'exhaure, fonçage de puits et adduction d'eau	—	—	—	—	—	—Ø	—Ø	
- Amendement des sols (engrais, fumier organique, ...) et le compostage			—	—	—	—Ø	—Ø	
- Reboisement à buts multiples et le contrôle des coupes		—	—	—	—	—Ø	—Ø	—Ø
- Promotion embouche bovine et ovine		—	—	—	—	—Ø	—Ø	—Ø
- Aménagement du Baobolong et mise en place d'un ouvrage anti-sel	—	—	—	—	—	—Ø	—Ø	—Ø
- Mise en place d'un dispositif anti-érosif par le reboisement, les piquet en bois, les cordons pierreux, ...	—	—	—	—	—	—Ø	—Ø	—Ø
- Allègement des travaux de la femme : foyer amélioré, moulin à mil, décortiqueuse, maraîchage, ...)		—	—	—	—	—Ø	—Ø	—Ø
- Mise en place d'un système de crédit adapté et fonctionnel	—	—	—	—	—	—Ø		
- Formation auxiliaires locaux en santé animale				—	—	—Ø	—Ø	—Ø
- Alphabétisation fonctionnelle, éducation environnementale et foresterie scolaire						—Ø	—Ø	—Ø

### III. 4 ANALYSE DES ACTIONS RETENUES PAR LES POPULATIONS

Les actions retenues par les populations en terme de priorités pour le développement de la CR de Médina Sabakh. et leur adéquation avec la gestion des ressources naturelles rentrent dans trois options d'aménagement :

- L'aménagement de l'espace pour la durabilité de la GRN
- La création d'activités tout en préservant les RN
- La création d'activités ayant ou non des liens avec les RN.

Ces différentes activités sont loin d'être indépendantes les unes des autres, leur mise en oeuvre mais surtout leur réussite permettra un développement intégré de l'ensemble de la CR.

#### III.41 L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA DURABILITE DE LA GRN

L'objectif principal est d'offrir aux populations de la CR de Médina Sabakh un cadre spatial cohérent, suffisamment intégré et capable d'accueillir l'ensemble des actions de GRN qu'elles auront initiées - Par conséquent il véhicule trois actions qu'on pourrait considérer comme des préalables compte tenu de leurs impacts sur les RN et des opportunités de développement qu'elles offrent. Ces actions sont l'amendement des sols, le reboisement à buts multiples et économie d'énergie et la mise en place de dispositifs anti-érosif.

- L'amendement des sols : c'est une réponse à la détérioration de la qualité des sols laquelle est imputable aux longues années de sécheresse, aux nombreux déboisement, aux options culturales, et surtout à la mise en culture sans repos des terres.

En l'espace d'une trentaine d'années les rendements agricoles ont baissé de plus de la moitié au niveau des sols diors qui étaient les plus fertiles car faciles à travailler et pouvant accueillir toutes sortes de cultures. Aujourd'hui le glissement des activités agricoles dans les bas-fonds pose de nombreux problèmes car ceux-ci étaient les points d'abreuvement et de pâturage du bétail. On comprend ainsi que les populations fassent de l'amélioration de la qualité des sols un objectif prioritaire - L'accomplissement de cet objectif passe par la formation des paysans aux techniques de compostages, de création de fosses fumiers, d'épandage de fumier ... Cette formation devra être précédée par une large sensibilisation des producteurs par le concours de partenaires comme le CERP le PNVA mais aussi les CGRN. Bien qu'urgente, la politique d'amendement des sols pour être efficace devra

combiner le court terme et le long terme, autrement dit les actions qui seront initiées seront régulières et durables.

### III.42 LE REBOISEMENT A BUT MULTIPLES ET L'ECONOMIE D'ENERGIE :

La disparition de plusieurs espèces végétales, à la suite des longues années de sécheresse, l'intensité des déboisements, l'extension des défrichements, le surpâturage sont surtout des facteurs d'explication de la dénudation du couvert végétal dans la CR de Médina Sabakh, tout comme la dégradation des ressources pédologiques.

Dans le but de restaurer ces différents équilibres, les populations ont souhaité une politique de reboisement à buts multiples et d'économie d'énergie qui en plus des résultats de restauration et de protection attendues, aide à augmenter les ressources financières de ces mêmes populations- Le caractère globalisant de cette politique fait qu'elle requiert une large sensibilisation doublée de formation des producteurs, des GPF, des associations de jeunes en matière de sylviculture, de pépiniérisation, agro-foresterie, de régénération naturelle assistée d'essences locales, et d'utilisation des foyers améliorés- La mise en oeuvre de toutes ces actions dont le début d'exécution s'inscrit dans le court et moyen terme sera facilité par le concours des CGRN, le CERP et l'ISRA.

### III. 43 LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS ANTI-EROSIFS

L'objectif principal recherché dans cette politique est le règlement définitif du problème des "yoldé" (ravinelements). En effet l'ampleur du phénomène est tel, qu'il hypothèque le déroulement normal des cultures -Compte tenu de la géomorphologie de la CR et voire de l'arrondissement, l'érosion hydrique pose de nombreux problèmes aux populations, confrontées qu'elles sont déjà au manque de terres, à l'appauvrissement des sols - C'est pourquoi, qu'elles fassent de la lutte contre les "Yolande" une priorité et qu'elles proposent des solutions ne surprend guère - Les solutions retenues sont la mise en place de cordons pierreux de piquets en bois, le reboisement des fentes avec des espèces appropriées. Pour ces différentes opérations, il est possible de ne compter que sur les populations locales pour leur mise en oeuvre. Seulement, il faudra procéder à une large sensibilisation suivie d'une formation pour ces mêmes populations .

### III.44 CREATION D'ACTIVITES TOUT EN PRESERVANT LES RESSOURCES NATURELLES

Parmi les options d'aménagement, la politique de rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles occupe une place prépondérante . Elle répond au souci d'une

meilleure exploitation des ressources disponibles pour la satisfaction des besoins présents et futurs de la population. Les actions retenues dans ce domaine ne sauraient se réaliser sans un prélèvement sur les ressources disponibles, tout comme elles ne sauraient être durables sans une utilisation rationnelle de celles-ci.

Ces actions sont : L'amélioration du système d'exhaure, le fonçage de puits/forages et l'adduction :

Dans la CR, la problématique de l'eau occupe une place de choix dans la priorisation des contraintes et solutions formulées par les populations lors des assemblées villageoises - L'insuffisance des puits et leur tarissement temporaire, les pannes fréquentes des forages et ou les problèmes d'adduction sont autant de facteurs limitants pour les travaux domestiques, notamment des femmes, pour l'abreuvement du bétail, pour les activités maraîchères....

La résolution de ce problème passe par le fonçage de nouveaux puits et leur équipement en motopompe ou éolienne ; tout comme le récurage de certains puits ou l'augmentation des capacités du forage de Médina Sabakh et l'extension du système d'adduction vers les villages satellites aideraient à régler le mauvais approvisionnement en eau des populations et augmenter leur bien-être. Le temps occasionné par la recherche de l'eau pouvait être mis à profit pour les actions de GRN. Néanmoins, compte tenu de l'importance du problème, certaines opérations qui ne requièrent pas la mobilisation d'importants moyens financiers pourraient être réalisés par les populations de concert avec le CGCRN. Il s'agit par exemple du récurage des puits. Par contre, les autres opérations impliquent nécessairement le concours du CERP, de l'hydraulique et éventuellement des ONG de la zone.

La promotion de l'Embouche bovine et ovine : Au vue du rétrécissement des parcours, du manque de pâturages, de l'assèchement des mares, la voie de l'embouche semble être choisie par les populations sensibilisées sur les opportunités de l'embouche sur le plan financier tout comme sur celui de la régénération des sols et de la gestion du cheptel. La promotion de l'embouche ne devrait pas rencontrer d'obstacles majeurs auprès des populations. D'ailleurs à l'issue des assemblées villageoises, il est apparu une volonté manifeste de ces mêmes populations de participer à la réalisation des abris, à l'achat des animaux, de prendre en charge l'entretien des animaux ... Cependant cette activité, qui pourrait démarrer dans le court terme (1996), nécessite une bonne et large sensibilisation doublée d'une formation pour ceux qui seront amenés à la pratiquer. De ce point de vue, la participation du CERP, du PNVA, des ONG, des caisses populaires, des GIE, et groupements féminins est souhaitée.

### III.45 CREATION D'ACTIVITES AYANT DES LIENS AVEC LES RESSOURCES NATURELLES

Dans la dynamique d'une gestion durable, il est important de prendre en considération les activités dont la réalisation n'implique pas l'utilisation des ressources naturelles mais dont les retombées participent directement ou indirectement à la restauration et à la conservation de celles-ci. Dans ces activités, celles formulées et priorisées lors des séjours MARP sont la formation d'auxiliaires locaux en santé animale, l'alphabétisation fonctionnelle, et la mise en place d'un système de crédit adapté et fonctionnel.

En plus de l'insuffisance des pâturages, le cheptel est confronté aux nombreuses maladies qui l'affectent durant la saison sèche et qui entraînent beaucoup de pertes -L'éloignement de l'agent vétérinaire et ses nombreuses sollicitations sont deux facteurs utilisés pour expliquer la nécessité de disposer dans la localité d'une personne formée dans le domaine de la santé animale et qui pourrait en cas de besoin intervenir ne serait-ce que pour les premiers soins, en attendant la venue d'un agent vétérinaire. Pour la formation de cet agent local, une large sensibilisation est nécessaire pour le choix de la personne à former. Les populations, éleveurs notamment ont montré leur disponibilité à équiper la pharmacie locale et aider à l'acquisition de produits vétérinaires. C'est pourquoi l'implication du CERP, du CGCRN est importante pour servir de conseiller dans la conduite de toute ces actions.

- L'alphabétisation fonctionnelle, l'éducation environnementale et la foresterie scolaire :

Ces actions s'inscrivent dans le but de créer un réflexe, une dynamique de restauration de protection et de conservation des ressources naturelles. Elles traduisent mieux le souci de durabilité en ce sens qu'elles visent toutes les tranches d'âges de la population , enfants, jeunes, GPF, producteurs...

La réussite de ces actions passe par une adhésion massive à la fois des populations et, des partenaires surtout pour ce qui est de la foresterie scolaire (APE, Maîtres, IDEE ...). C'est pourquoi il est important de mettre l'accent sur la sensibilisation et la formation des formateurs. Ces opérations qui devraient démarrer en Décembre 1996 auront l'appui du CERP, des ONG, du CR, des caisses populaires...

L'allégement du travail des femmes :

Cette action s'inscrit dans l'objectif de mieux faire participer les femmes aux activités de conservation, de protection et d'amélioration des RN.

Elle requiert une large sensibilisation des GPF qui sont les principaux acteurs concernés.

L'acquisition de moulin à mil, de foyers améliorés, de dépôt de gaz, etc, l'amélioration des systèmes d'exhaure, sont d'autant de moyens dont l'utilisation permettra d'alléger le temps élevé de travail des femmes, la réduction des prélèvements sur les ressources végétales et à terme leur restauration complète, l'amélioration du bien être.

Ces différentes opérations sont étalées dans le court , moyen et long terme avec le concours du CERP, des ONG, des caisses populaires, etc.

La mise en place d'un système de crédit adapté et fonctionnel : Elle est le support de l'ensemble des actions retenues dans le PGT. L'existence du système de crédit aiderait à mettre en oeuvre beaucoup d'actions dont la seule contrainte est l'absence de moyens financiers. Cependant l'expérience d'autres systèmes de crédit appelle à une meilleure réflexion sur les modalités de gestion et surtout sur les conditions de prêt et de remboursement . De ce point de vue la sensibilisation et la formation devraient mettre l'accent sur le suivi des micro-projets de GRN, des prêts de GRN.

### **III.5 LE SCHEMA D'AMENAGEMENT DU TERROIR**

Le présent schéma d'aménagement est le fruit d'une analyse fondée sur la perception que les populations ont de leur espace vécu depuis sa formation.

Durant les assemblées villageoises au cours du séjour MARP, plusieurs actions ont été retenues après une longue concertation avec les équipes de terrain (composition des équipes en annexe). Le schéma figure la localisation des actions et leurs impacts dans le temps et dans l'espace.

Ainsi seront réalisées trois options d'aménagement par les CGRN et les populations :

#### **A. L'aménagement de l'espace pour la durabilité de la GRN**

- . L'amendement des sols (organique, minérale)
- . Le reboisement à buts multiples, le contrôle des coupes, et l'économie d'énergie.
- . La mise en place de dispositifs anti-érosifs

## **B. Création d'Activités tout en préservant les Ressources naturelles**

- . Amélioration du système d'exhaure, fonçage de puits/forage, adduction d'eau.
- . La promotion de l'embouche bovine et ovine.

## **C. Création d'activités ayant des liens avec les ressources naturelles**

- . L'allégement des travaux de la femme
- . La formation d'auxiliaires locaux en santé animale.
- . L'alphabétisation fonctionnelle, éducation environnementale et foresterie scolaire
- . La mise en place d'un système de crédit adapté fonctionnel.

Toutes ces actions devraient selon les populations être réalisées dans le court terme conformément à la temporalité des plans régionaux et nationaux.

Cependant, les actions prioritaires retenues seront réalisées selon une temporalité de trois ans allant de 1996 à 1998. Elles devraient permettre selon les populations, le développement intégré de la CR de Médina Sabakh dans les six années à venir.

**carte**

## **ANNEXE 1**

### **Photos**



## **ANNEXE 2**

### **Données statistiques**

**SYNTHESE PROFIS HISTORIQUES**

## SYNTHESE PROFILS HISTORIQUES

### INFORMATIONS GENERALES SUR LES CARRES

Informations	Ménage
Nombre	1 895
Moyenne d'âge	48
Ethnie	85 % Wolofs
Nombre personne par ménage	11
Sources de revenus	Agriculture, Elevage, Foresterie, Pêche
Superficies arables / ménages	10,97 ha
Superficies occupées par les cultures de rente et par ménage	3,64 ha
Nombre d'actifs	7
Durée du trajet pour se rendre au marché le plus proche (heures)	
Bétail	
Nombre ovins & caprins	3
Nombre porcs	
Nombre chevaux	1
Nombre mulets	
Nombre ânes	1 âne pour 4 ménages
Nombre boeufs	3
Disponibilité du crédit	
Disponibilité des engrais	faible
Disponibilité des animaux de traction	moyenne
Disponibilité des charrettes	moyenne

### PLUVIOMETRIE

Année	Quantité (mm)	Nombre de jours	Date de la 1ère pluie	Date de la dernière pluie
1985	595,6	50	22 Juin	12 Octobre
1986	728,5	50	21 Mai	22 Octobre
1987	786,2	55	8 Juin	17 Octobre
1988	696	45	5 Juin	10 Octobre
1989	752	56	16 Juin	20 Octobre
1990	742	50	7 Juin	25 Octobre
1991	685	46	6 Mai	20 Octobre
1992	750	52	12 Juin	15 Octobre

1993	683,5	41	26 Juin	25 Octobre
1994	830,5	51	13 Juin	26 Octobre

#### DONNEES DEMOGRAPHIQUES C.R DE MEDINA SABAKH

Nom localité	nbre de concessions	Nbre de ménage	Population		
			Masculin	Féminin	Total
Aïnoumane	14	27	141	194	335
Boumbouné	55	55	275	224	499
Camara	11	24	104	120	224
Civol	26	34	194	209	403
Diagle Omar	22	23	113	132	245
Diery Kaw Santhie	13	13	80	90	170
Diery Kaw Gueyene	11	27	118	123	241
Djiguimar	62	95	431	454	885
Dongoro	4	5	38	33	71
Falifa	33	40	246	229	475
Fouta	7	9	39	47	86
Hamdalaye	11	16	74	97	171
Keur Ardo	2	4	22	31	53
Keur Ayib Gueye	84	89	379	403	782
Keur Badou Fady	13	16	73	81	154
Keur Baka (Bassine)	12	21	125	159	284
Keur Bamba Gueye	23	45	252	267	519
Keur Bamba Thiam	6	8	34	44	78
Keur Boubou Yoro	3	3	23	17	40
Keur Katim Diakhou	23	6	137	170	307
Keur Katim Diama	52	53	371	386	757
Keur Katim Peulh	7	7	43	34	77
Keur Lahine	19	24	119	85	204
Keur Moda	4	6	22	32	54
Keur Ngatane	17	30	167	188	355
Keur Sader	12	12	85	87	172
Keur Sakala	4	4	24	16	40
Keur Samba Kouta	25	29	163	182	345
Keur Sette Diabou	14	27	129	187	316
Kohel	27	36	270	218	488
Koupakh Keur Gamou	11	14	59	62	121
Mbapp	6	11	58	60	118
Medina Momath Aissa Touré	28	28	186	168	354
Médina Sabakh	7	8	27	29	56
Ndiagnen	219	238	1095	1111	2206
Ndiakheme	13	14	100	70	170
Ndiawara	28	32	158	196	354
Ndiba Ndiayene	26	30	170	184	345
Ngayene II	110	125	668	700	1368
Nguer	7	7	33	34	67
Pakala	10	16	110	104	14
Pakane Keur Demba Djide	69	69	348	378	726
Pakane Keur Gagny	12	16	76	68	144
Pakane keur Samba	30	35	156	198	354
Pakane Ndiawnary	8	10	69	81	150
Passy Rip	14	19	109	77	186
Payoma	16	22	123	116	239
Sangap	24	30	215	191	406
Santhie Djiguimar	40	62	370	381	751
SAnthie Médina (Keur Omar)	47	58	336	374	710
Santhie Ndakhar	7	7	31	21	52
Santhie Ndiba (keur Moth Kany)	19	25	111	94	205
Santhie Sanghap	9	10	52	54	106
Thiamene Sanghap	10	18	128	118	246
Yongo	13	24	143	169	312
Youna	45	54	267	366	633
	25	25	140	142	282
	28	29	178	167	345

Source : Recensement 1988

**ANNEXE 3**

**compte rendu**

## **PROCES VERBAL DE REUNION AU PGCRN**

**JEUDI 23 MAI 1996**

### **FORMATION DES FORMATEURS**

#### **Introduction**

Le jeudi 23 Mai 1996 l'équipe ARDIS et le PGCRN ont tenu une réunion au PCCRN sur l'ordre du jour suivant :

#### 1 Présentation du projet PGCRN

La démarche participative dans le processus de mise en oeuvre des PGT

#### 2 Stratégie de sensibilisation sur la Marp

Pause café

#### 3 Les principes de la formation du PGCRN (manuel de formation conçu par ARDIS)

#### 4 Les axes de la présentation de la stratégie ARDIS aux communautés rurales

#### 5 Discussion du calendrier de démarrage.

Sont présents l'équipe ARIDS et les responsables du PGCRN (voir liste de présence)

### **INTRODUCTION**

La séance est dirigée par M. SAMOURA, Directeur du PGCRN qui après avoir remercié l'assistance de sa présence a introduit la rencontre consacrée à la formation des formateurs sur les objectifs du PGCRN.

L'objet de cette introduction est une mise à niveau, en raison de l'importance des tâches pour l'élaboration du PGT, qui détermine les autres interventions. Ainsi avant le démarrage l'ensemble des intervenants doivent avoir le même niveau d'information concernant les objectifs du projet, sa philosophie, les enjeux et de son exécution sur le terrain.

Le projet constitue un exemple dans la nouveauté de sa démarche.

Le Directeur après avoir introduit les travaux de la journée, a procédé à la lecture de l'ordre du jour présenté et a invité les différents participants à se présenter.

M. Pape Meïssa DIOP (PGCRN) prend la parole pour rappeler l'objectif de cette réunion de mise à niveau. Il s'agit d'une démarche du projet, visant à harmoniser l'approche et définir les objectifs majeurs à atteindre et les principes à respecter.

## **I - PRESENTATION DU PROJET PGCRN**

Elle est faite par M. Le Directeur.

Le projet de Gestion Communautaire des Ressources Naturelles (PGCRN) est financé par les Etats-Unis avec une contre partie du Sénégal. Il constitue un exemple comme projet de sa génération car intervient directement dans les communautés rurales. Il travaille en partenariat et son interlocuteur principal est le conseil rural, qu'il appuie dans ses activités de gestion des ressources naturelles.

Le Sénégal a voté la loi sur la régionalisation qui donne 11 compétences dont parmi celles-ci, la gestion des Rn. Pourquoi la CR parce qu'elle est le dernier maillon de la chaîne administrative qui exécute son budget. Mais ce budget étant faible, le projet intervient en appuyant la CR dans le cadre de l'exécution de cette compétence en renforçant son budget.

Le projet est exécuté en collaboration avec une firme américaine le SECID : Consortium International pour le Développement du Sud-Est.

Le SECID exécute en collaboration avec les partenaires cadres sénégalais et avec la firme Virginia Tech.

Le volet subvention est confié à la firme Winrock. Ainsi, le SECID + Virginia Tech + Winrock constituent le Consortium.

Le projet doit durer 7 ans, il a commencé en Octobre 1997 et s'achèvera en Décembre 2001, Octobre étant le début de l'année fiscale au E.V (Octobre à Septembre).

Le projet en est ainsi à sa deuxième année.

L'objectif majeur est d'augmenter les revenus du secteur privé par la gestion durable des RN grâce à l'amélioration de la productivité des sols en plus de la gestion décentralisée. Pour ce faire il faut annexer les populations à s'investir pour gérer les Rn dans le cadre de la politique de décentralisation.

Le projet est une phase test avant le démarrage de la décentralisation. Il s'intéresse à 50 CR sur les 320 que compte le Sénégal, pour l'identification et la planification.

Le PGT est un programme prioritaire de développement avec un partage des coûts financiers. Le projet apporte les ressources additionnelles à la CR pour gérer les RN et augmenter les revenus.

### **Les stratégies**

Le projet privilégie 3 points :

- 1- une intervention directe dans le terroir villageois maîtrisé par les populations.
- 2- un appui en moyens pour renforcer les capacités d'intervention à l'organe que constitue la CR pour planifier, identifier et exécuter ses activités.
- 3- une démarche concertée et consensuelle sur laquelle s'appuie toutes les actions.

Pour aboutir à ces objectifs il existe un arrêté qui a mis en place 2 organes :

- un comité de surveillance constitué des 8 ministères concernés par les activités du projet, lequel comité est un organe d'orientation.
- un comité consultatif élargi aux partenaires du développement , ONG, populations,...

En plus de ces 2 comités, au niveau local il existe le comité de gestion des CR : il est mandaté par le CR et est l'interlocuteur du projet. Entre ces 3 organes les services régionaux interviennent pour la concertation sur les éléments stratégiques du projet pour obtenir une synergie, une cohérence et complémentarité dans les actions.

### **Les activités du projet**

Dans la gestion des terroirs le projet intervient dans 5 axes :

- 1 la formation
- 2 la subvention comme appui aux populations
- 3 la communication
- 4 l'identification et l'analyse politique
- 5 le suivi de la GRN

Pour les points 3 et 4, la communication et l'identification et l'analyse politique es études et recherches sont faites en collaboration avec le CONSERE et le CSE.

### **Le budget et sa répartition**

Le budget s'élève à un montant global de 36 449 000 \$ (environ 18 milliards de francs CFA) dont :

- Sénégal 5 milliards
- SECID 1 milliard
- USAID 12 milliards

Il est réparti ainsi :

- gestion des terroirs 56 %
- communication 3 %
- suivi 3 %
- formation 5 %
- Unité de gestion projet 17 %
- CERPS 7 %

Les CERPS manquent de moyens or elles coordonnent les activités et conseillent les communautés de base. Elles apportent leur compétences dans la démarche des populations qui dans le cadre de la décentralisation sont responsables à part entière.

### **La division aménagement et gestion des terroirs**

Son rôle est d'assister les CR en matière de GRN, mobiliser leurs ressources financières comme contre partie pour gérer leurs ressources naturelles.

Le séminaire de lancement du projet à défini la philosophie et les enjeux.

Le PGT doit être l'émanation des populations, il est un modèle standard discrète et le plan validé. Le choix des CR sélectionnées s'est appuyé sur les critères étudiés par l'UGP, discutés et validés les populations étant averties.

Les critères ont été testés par des enquêtes à Fatick, Kaolack et Tamba et réajustés pour Tamba, Kolda et Ziguinchor.

Le rôle que jouent les CERP se situent au niveau de leurs attentes un projet et les attentes de ce même projet vis à vis des CERP.

Des CRD ont été mis en place dans toutes les régions du Sénégal pour renforcer les régionaux.

pour les 3 ans à venir le projet va intervenir dans 50 CR à raison de 15 Cr pour la 2<sup>o</sup>année, 15 CR pour la 3<sup>o</sup> année et 20 CR pour la 4<sup>o</sup> année, soit 3 années d'intervention dans les CR.

La sélection graduelle a entraîné le choix de 5 CR au départ. Des CLD ont été mis en place dans les CR. Il s'agit d'animer à l'appropriation par les populations du projet pour obtenir leur participation. Des études ont été menées pour avoir le contenu du plan. Dans la formation, les besoins globaux ont été identifiés par les populations, et les études complémentaires pour l'élaboration, des plans de formation locaux. Le matériel ancien du PRS est récupéré.

Les résultats attendus concernent : l'élaboration des PGT, suivie jusqu'en 1999.

Dans la formation, on vise à renforcer des connaissances de base. 3 groupes sont ciblés :

- \* Les villageois
- \* Les élus locaux
- \* Les agents des CERP

Dans ce cadre, au niveau local les ONG interviennent des voyages d'études sont prévus pour s'imprégner des expériences dans la sous-région.

### **La communication**

Des campagnes d'information ont été menées pour faire connaître le projet, avoir une meilleure implication des populations, et une bonne sensibilisation. Elles ont concerné des échanges entre C.R et villages pour faire connaître certaines expériences et la constitution de banques de données d'expériences réussies.

### **Les études et recherches**

Sont menées pour l'identification et l'analyse des politiques et du suivi. Ce travail est fait en collaboration avec le CONSERE pour identifier les contraintes et faire des propositions au CONSERE. Le mobile de plan mesure les progrès, la division s'occupe du suivi, des progrès et des changements environnementaux qui interviennent. Le CONSERE veille à la cohérence de toutes les actions et le projet élabore l'outil PGT.

### **La gestion des subventions**

Les populations sont-elles capables de gérer les subventions ? Un travail de réflexion a été mené pour éviter les dérapages et mettre en place des "gardes fous". Un manuel avec tous les procédures de gestion conforme aux principes de l'USAID a été confectionné. Pour la confection de ce manuel souple pour une meilleur compréhension l'ACA fait appel aux spécialistes en la matière. Il en est suivi ensuite une formation pour l'utilisation du manuel pour :

- la gestion administrative,
- et la gestion financière.

Les responsables de la gestion des subventions sont sur le terrain pour élaborer les étapes d'exécution des subventions.

### **Des études**

Ont été menées pour le diagnostic, la connaissance du milieu, les contraintes, et des études de base sur le milieu physique. Elles l'ont été par le PGT, le CAP, SENAGROSOL.

Il existe plusieurs interrelations entre ces études et les PGT.

Le projet a été précédé d'une phase test dans le cadre du PRS et qui a travaillé avec les populations. Les deux dernières années ont permis de tester les capacités des populations. Les concertations ont permis de rectifier et notamment la mise en place des comités de gestion de base, comités élargis aux populations, aux CR, aux ONG, aux Projets pour un petit cadre de concertation.

Le comité de gestion est l'interlocuteur, il est légitimé pour la prise de décision et officialisé pour la mise en place de moyens logistiques (véhicule d'appui aux populations). Ce programme test a été un laboratoire pour démarrer le projet actuel.

L'AGETIP rurale intervient dans la formation là où le projet n'intervient pas.

Il s'agit d'un projet majeur pour le Ministère de l'Environnement (gouvernement) et l'USAID.

A la suite de M. Le Directeur du PGCRN les interventions ci-après ont continué les travaux.

### **III - LA STRATEGIE E SENSIBILISATION SUR LA MARP**

#### **M. EL HADJI SALL**

Avant le démarrage de la Marp il a semblé opportun de sensibiliser les populations à la base pour expliquer la Marp. Le Comment ? Quand pour les actions ? Et Où ?

La campagne de sensibilisation doit faciliter les enquêtes qui vont se faire auprès des populations pour les rendre réceptive. la campagne est conçue avec les membres des comités qui vont faire le travail en impliquant au maximum les populations.

Dans chaque CR, 6 personnes sont impliquées pour la campagne. Les CR été divisées en 3 zones par le comité de gestion et chaque zone est représentée dans l'équipe de sensibilisation plus 3 autres personnes. La campagne est ainsi menée par les populations. Il s'agit ainsi d'une première tentative de sensibilisation appuyée par l'UGP pour augmenter les capacités. La division prévoit après la sortie de terrain de présentation de démarrer la campagne sur la préparation d'une journée de réflexion par CR pour : les explications sur la formation, le droit des membres du groupe de sensibilisation, le plan d'action de la campagne, pour dégager les moyens, le nombre de personnes contactées, la réceptivité des populations sur la Marp permettront d'évaluer la campagne.

3 interventions ont suivi cette présentation du 2° point de l'ordre du jour :

#### **M. A. SOW (ARDIS)**

Intervient pour montrer l'importance de cette campagne qui est un début dans le processus de l'appropriation du PGT par les populations;

#### **M. SARR (PGCRN)**

Précise que les 6 personnes qui vont faire partie de l'équipe de sensibilisation, sont différentes es 6 personnes qui vont travailler avec l'équipe ARDIS (formation, diagnostic, PGT

#### **M. SEYE (ARDIS)**

Suggère que toute la zone, le département de Nioro soit concernée par la sensibilisation.

### **IV - LES PRINCIPES DE LA FORMATION DU PGCRN**

#### **M. PAPE MEISSA DIOP**

Cette intervention a comme prétexte le document de formation élaboré par ARDIS, et rappelle les principes de formation du PGCRN à capitaliser.

#### **Les principes généraux**

Des études préliminaires ont permis de définir le cadre global de la formation à respecter par les partenaires. 8 principes généraux sont dégagés :

1- Les liens entre la formation et les résultats attendus du projet. Chaque activité de formation doit tendre vers des résultats. L'articulation formation/résultat permet d'obtenir des résultats pratiques, que l'on peut évaluer et vérifier.

2- L'emploi des techniques d'apprentissage d'adultes qui permet de recommander :

- \* des exercices pratiques et de participation,
- \* des échanges en facilitateur et participant,
- \* de prendre en compte des expériences des participants,
- \* d'aider les populations à découvrir de nouvelles habileté,
- \* d'expliquer la Marp, le PGT et aider à faire de la Marp et des PGT.

3- Donner aux participants des connaissances et habiletés pratiques pour réaliser leurs tâches :

- \* formation pour faire un diagnostic,
- \* objectifs concrets par séance.

Il faut des exercices d'appui, des jeux de rôle, des phases pratiques.

Les participants doivent savoir ce qui est la Marp et faire leur Marp. A la fin de chaque séance le participant doit pouvoir faire sa tâche.

**Exemple :** faire un transect et l'utiliser.

4- La formation est donnée à des populations qui vont exécuter des tâches (comités de gestion, CERP)

Ceci implique un choix des participants qui à la sortie pourront faire de la pratique. Après la présentation aux villageois, ils sélectionneront les participants aux tâches du début jusqu'à la fin du PGT.

5- Les outils et matériels

Les outils et matériels des prestataires doivent être évalués à priori pour savoir s'ils peuvent atteindre les objectifs fixés, s'assurer au niveau de l'UGP que les pratiques sont participatives et que les bénéficiaires peuvent les appliquer. Les besoins doivent répondre aux besoins en préparant les participants à aller à la tâche.

6- Evaluation des prestataires sur la base des habiletés et connaissances acquises par les participants.

Les participants devront aller sur le terrain pour appliquer les pratiques, l'équipe ARDIS sur le terrain doit veiller à corriger au niveau des exercices sur le terrain, faire le suivi et le perfectionnement par rapport aux différents outils.

Tels sont les 6 principes majeurs auxquels il faut ajouter 2 autres :

7- Effectuer des visites de suivi de la formation

8- Ne pas répéter les formations déjà développées par les autres projets, les ONG. Il s'agit ici de faire valoir les acquis et améliorer ces connaissances pour aider les autres dans le diagnostic.

## **VI - LA PRESENTATION DES GRANDS AXES DE LA STRATEGIE ARDIS**

### **M. A. DIOP (ARDIS)**

La stratégie ARDIS tourne autour du respect de 4 points fondamentaux dans l'élaboration des PGT :

- le respect de la philosophie du projet,
- l'accroissement de la productivité es sols,
- faire de sorte que les populations élaborent eux-mêmes leur PGT dans la préservation de l'équilibre écologique,
- impulser le développement.

Telle est l'économie de la stratégie ARDIS.

## **VII - DISCUSSION DU CALENDRIER DE DEMARRAGE**

Les 2 parties UGP et ARDIS se sont entendues sur le calendrier suivant :

Du 1er au 4 Juin 1996 : sortie de terrain pour la présentation de l'équipe ARDIS aux CR.

Après le 4 juin démarrage de la campagne de sensibilisation.

A la fin de la campagne de sensibilisation le travail démarre par :

- la formation 9 jours (6 théoriques et 3 pratiques)
- le diagnostic 21 jours
- le PGT 21 jours
- le rapport provisoire : courant Août.

Si la formation démarre le 10 juin, les dates seront les suivantes :

- du 10 juin au 19 juin : formation (9 jours)
- du 20 juin au 10 juillet : diagnostic (21 jours)
- du 11 juillet au 31 juillet : PGT (21 jours)
- dépôt du rapport provisoire le 9 Août

Si la formation démarre le 15 juin, ces dates devront être réaménagées.

## **CONCLUSION**

M. PAPE SARR (UGP) remercie l'ensemble des participants à la rencontre et demande que toutes les observations sur le plan de formation figurent sur le document final de fin de formation.

## PROCES VERBAL DE REUNION

Dimanche 2 Juin 1996 à Médina Sabakh

**Objet :** Réunion avec l'équipe du CERP et les personnes devant participer à la formation Marp et au Diagnostic.

Présents :

Equipe ARDIS

CERP

Africare

Cette deuxième réunion de la tournée du 1er au 4 Juin est suscitée par l'équipe ARDIS qui a souhaité rencontrer les membres du CERP compte tenu de leur expérience, pour:

\* Connaître les personnes désignées pour suivre la formation en Marp et si elles ont déjà fait de la Marp.

\* Avoir un aperçu sur l'importance et les caractéristiques des localités qui constituent la communauté rurale de Médina Sabakh.

M. Pape Meïssa Diop du PGCRN a rejoint la réunion et participé à la rencontre.

L'économie des échanges permet de retenir

1/ que parmi l'équipe du CERP 2 personnes ont une connaissance de la Marp

2/ que parmi les trois zones définies par le comité de gestion des RN de Médina Sabakh, les localités suivantes présentent les caractéristiques ci-après:

### **Pour la zone I**

\* Médina Sabakh : C'est la localité la plus importante par sa population . Elle concentre plusieurs services et surtout d'administration. Ici se trouve aussi le poste de santé.

\* Keur Ayib : dispose de la 2ème gare routière de la région sur la porte nationale, la transgambienne. c'est la porte d'accès à tous les villages situés alentours. On y pratique un peu d'agriculture mais le commerce y est plus important . Il s'agit d'une localité à la frontière, qui à des problèmes de terres et qui obligent la population à rechercher des lopins de terre ailleurs.

Sur la route nationale, les sols sont dégradés, le déboisement est incomplet, les sols lessivés, il n'y a plus de forêt et il y a des problèmes d'eau.

\* Sangap : C'est une localité sur l'axe Ngayène Médina Sabakh et qui a comme caractéristique d'être au croisement de chemins venus d'Est (Gambie) et de l'intérieur (Djiguimar)

On peut définir ces 3 localités comme des villages centres c'est à dire des villages centres on peut considérer les villages satellites suivants:

\* Dieri Kaw " satellisée" par Médina Sabakh ; Keur Bakari (qui fait un petit carrefour).

\* Keur Ngatane, Keur Bamba, Keur Serigne Thioye sont liés à Keur Ayib

\* Pakala, Hamdallahi, sont liés à Sangap

### **Pour la zone II**

Les villages centres seraient :

\* Djiguimar : zone du Baobolon, il fait figure de village carrefour, caractérisé entre autre par le maraîchage.

\* Payoma: Constitue un carrefour, avec la présence d'infrastructure : maternité rurale, et la SODEVA y a un magasin.

Les villages satellites seraient

\* Pakane : zone dégradée, difficile d'accès, avec peu de terre en raison de la limite que constitue le Baobolon. Il est satellisée par Diba Ndiaye

\* Keur Gagui

### **Pour la zone III**

On peut considérer comme village centre

\* Ndiba Ndiaye qui a des équipements, un marché important et est situé sur la transgambienne.

\* Santhie Médina est caractérisé par ses infrastructures la coopérative, son école primaire et sa situation d'être sur la route de tous les villages situés à l'Ouest.

\* Passi Rip est un ancien village traditionnel, village de départ qui a donné un petit village comme Passi Hamdallahi. C'est aussi un site culturel

\* Falifa est caractérisé par sa case de santé les villages satellites sont les suivants:

Cohel, Siwol (satellite de Santhie Médina); Keur Katim Diakhou Ndiayène; Ndongo; les Pakanes.

Cet échange fructueux s'est terminé par la désignation des personnes qui vont prendre part à la formation et au diagnostic et leur connaissance et pratique de la Marp

MM. Madiouf DIOUF (CERP) a fait la Marp théorique et pratique

Emile Diatta (Eaux et forêts ) Marp théorique.

Alassane Bathily SALL (SODEVA)

Toumboulou SANE (PNVA)

Marie GUEYE (Monitrice rurale)

Mamadou Alpha Diallo (AFRICARE) Marp Théorique et pratique

Fara NIANG (élevage)

Il a été retenu le calendrier suivant pour la suite du travail

8 Juin : Arrivée Equipe ARDIS à Médina Sabakh

9 Juin : rencontre Générale

10 Juin : Début de la formation Marp

## PROCES VERBAL DE REUNION

Dimanche 2 Juin 1996 à Médina Sabakh

**Objet : Réunion avec les Comités de Gestion des RN de MEDINA SABAKH pour la désignation des participants à la formation sur le choix des villages pour le diagnostic et la stratégie de ARDIS (2 JUIN)**

Présents :

Equipe ARDIS

MM. Amadou A. SOW

Amadou DIOP

N'Diankou SEYE

Mlle N'dèye Sokhna DIAGNE

Equipe PGCRN

MM. Pape Meïssa DIOP

El Hadji SALL

Mlle Salimata BA

Membre du Comité de Gestion

Président : Pape Thioye

Vice-Président : Seynabou Goumbala

Trésorière : Fatou Diagne

Animateur communautaire : Papa Amath Cissé

Forage : Pape Ndary Touré, Sabou Touré

Groupement féminin : Arame Cissé

Eleveur : El Hadji Moussé Ba, El Hadji Moudo Camara, Amath Cissé

Agriculteur : Ibrahima Séné, Magatte Samb

CR : El Hadji Momar Touré, Adja Awa Khouma

M. Pape Thioye, Président du Comité de Gestion des RN qui préside la séance, introduit les débats en remerciant le projet et ARDIS de leur visite. Il remercie l'assistance pour sa présence et rappelle des 2 objectifs majeurs de la rencontre.

M. Papa Meïssa DIOP du PGCRN prenant la parole, après les salutations d'usage, présente l'équipe ARDIS sélectionnée pour l'élaboration du PGT de Médina Sabakh. Chaque membre de l'équipe ardis se présente nommément suivi en cela après par les membres du Comité de Gestion.

MM. Papa Meïssa Diop et El Hadji Sall informent le comité de la journée de réflexion pour la sensibilisation qui doit avoir lieu avant le début des travaux de PGT.

L'équipe ardis prenant la parole explique sa stratégie :

1- La formation en marp, méthode avec laquelle le diagnostic sera fait. Elle va durer 9 jours dont 6 en salle et 3 sur le terrain pour la pratique. La formation se tiendra à Médina Sabakh qui au foyer des jeunes tous les participants.

2- Le diagnostic qui sera la 2ème phase se fera au niveau d'un certain nombre de village que le comité aura à choisir sur un total de 53 villages que compte la CR de Médina Sabakh. Il a été retenu compte tenu de ce total de prendre 20 villages répartis ci-après :

Zone I : 6 villages dont 3 centres et 3 satellites

Zone II : Idem

Zone III : 8 villages dont 4 centres et 4 satellites, en raison de l'importance de cette zone.

M. Papa Meïssa Diop après cette présentation a ouvert les débats fort judicieux et instructifs entre les différents participants à la réunion. Les localités suivantes ont été retenues par le comité de gestion :

<b>Zone I :</b>	<b>Villages centres</b>	<b>Villages satellites</b>
	Médina Sabakh	Boumbouné
	Keur Ngatane	Passi Amdallahi
	Sangap	Pakala
<b>Zone II :</b>	<b>Villages centres</b>	<b>Villages satellites</b>
	Djiguimar	Kamara
	Payoma	Pakane Keur Gani
	Keur Katim Diama	Pakane Keur Samba Ada
<b>Zone III :</b>	<b>Villages centres</b>	<b>Villages satellites</b>
	Ndiba NDiayène	Dongoro
	Keur Katim Diakhou	Passi Rip
	Santhie Médina	Youna
	Falifa	Keur Samba Kouta

Pour la formation, les membres du comité ci-joint ont été retenus :

M. Pape Thioye

Mme Seynabou Goumbala

M. Pape Ndary Touré

M. Papa Amath Cissé

M. Amath Cissé, Animateur communautaire désigné d'office.

Ici, il a été retenu 5 membres qui seront renforcés par 2 agents du CERP;

La réunion s'est achevée par les cordialités d'usage.

## PROCES VERBAL DE REUNION

Dimanche 8 Juillet 1996 à Médina Sabakh

### **Objet : Synthèse des travaux, présentation des PGT**

Présents :

Equipe ARDIS

Equipe Diagnostic

CERP

Invité : ACA

Cette réunion a regroupé l'ensemble des participants à l'élaboration des PGT des 3 communautés rurales. Il s'agit d'une restitution globale avec tous les participants. L'équipe ACA présente dans la zone a été invitée à cette rencontre. Les interventions sont les suivantes :

Equipe ARDIS :

ARIDS a rappelé la philosophie du travail, la démarche suivie par l'ensemble de l'équipe de diagnostic, et les principales étapes et réajustements qui ont jalonné le travail.

Ardis a fait la synthèse de l'espace vécu et de l'espace perçu par les populations, et le diagnostic des situations. Ce travail a été fait en commun ; la parole ayant toujours appartenu aux populations qui lors des différentes restitutions ont confirmés et précisé chaque fois que cela a été nécessaire.

Le rappel du cadre institutionnel a été fait , cadre concernant les différentes dispositions de la loi et la perception que les populations avaient de ces dispositions juridiques.

Ardis a terminé en rappelant la procédure au devra suivre

1/ l'organisation d'un CLD de restitution au niveau de l'arrondissement. CLD qui sera organisé par Ardis et le Sous-Préfet

2/ La mise au propre du travail en version française et locale

3/ La remise aux CGRN des différents PGT

Ardis remercie toute l'équipe pour sa disponibilité, l'esprit de groupe et les sacrifices en temps et en effort consentis par les uns et les autres.

M. Ndary Touré a donné des précisions concernant le cadre juridique dans lequel évoluent les comités de gestion des forages dont il est membre.

M. Madiouf Diouf du CERP donne des précisions concernant :

- l'élevage, les zones de parcours de bétail et les zones de pâturages
- les groupements féminins qui souvent, ne connaissent pas les voies à suivre pour accéder à la terre.

M. Diouf insiste sur la formation, l'alphabétisation afin que les populations connaissent leurs droits. Il termine en louant le travail qui a été fait et qui a permis de collecter une somme importante d'informations.

M. Amadou Diaw, Président du CGRN de Kayemor au nom des présidents de comités remercie le PGCRN et l'USAID. Il précise à la suite de ACA que le CGRN est conscient de son rôle en tant qu'organe du Conseil rural. Il rappelle les problèmes relatifs à la pêche ans sa zone et termine en remerciant Ardis.

M. Papa Thioye, Président du CGRN de Médina Sabakh aborde dans le même sens et adresse ses remerciements à Ardis;

M. Kéba Seck, Responsable de la zone III de Ngayène adresse au Projet et à Ardis ses remerciements d'usage au nom de la CR de Ngayène.

Le Cabinet ACA termine les interventions en rappelant la procédure de mise en place des CGRN.

Les salutations, prières et remerciements d'usage ont clôturé la réunion.

## PROCES VERBAL DE REUNION

**Objet :** CLD organisé à Médina Sabakh le 24 Juillet 1996

A l'initiative de ARDIS et sur la convocation de M. le sous préfet de Médina Sabakh un CLD est organisé ce jour et a regroupé l'ensemble des personnes ressources de l'arrondissement de Médina Sabakh. (Liste des participants en annexe).

Sous la présidence de M. Le sous préfet entouré de M. Madiouf DIOUF chef du CERP, de M. Pape SARR de PGCRN, M. Babali TOURE, chef de village de Médina Sabakh. Le protocole suivant a été suivi pour le déroulement du CLD.

1) M. le sous Préfet ouvre la séance en remerciant l'assistance de sa présence, il relève l'importance de la présence de but l'arrondissement, l'importance s'inscrivant dans le souci de la participation locale recherché par le projet. Ardis au terme de travail fait avec les populations a tenu à restituer encore une fois toutes les informations. M. le préfet profitant de la présence de tous rappelle la collaboration de la journée de l'arbre le premier dimanche du mois d'Août. Cette année le Khaye sénégalais a été choisi et la célébration aura lieu à Keur Ayib.

### **2.1 Le rappel des termes de références de l'élaboration des PGT en 3 points**

**2.1.1 La formation :** Elle a duré 9 jours dont 6 en salle et 3 en pratiques sur le terrain. 9 Outils de la Marp sont passés en revue des fiches d'évaluation ont été distribuées ont été remplies par les participants. La synthèse en a été faite et l'ensemble synthèse et fiche individuelle a été remis au projet qui en est le propriétaire.

**2.1.2 La diagnostic :** Il a concerné les 3 communautés rurales dans chaque CR il a été fait le diagnostic, les contraintes, les solutions, la priorisation des actions, tout ceci précédé par les potentialités. Ainsi dans la CR de Médina Sabakh 20 villages sont concernés par ce travail, 15 villages à Ngayène et 15 villages à Kayemor.

**2.1.3 Les plans de gestion des terroirs :** Les schémas des plans de gestion de chaque CR ont été affichés et présentés aux populations. Ce présent CLD est l'occasion pour Ardis de restituer globalement le travail fait avant sa finalisation et son dépôt. Ardis termine sa longue intervention par les remerciements aux populations de l'arrondissement et à M. Le sous préfet pour leur disponibilité. Ardis remercie le PGCRN de l'avoir choisi et par delà le PGCRN, l'USAID d'avoir permis la participation locale des populations pour l'élaboration de leurs PGT.

L'intervention s'est terminé par la présentation des tableaux de synthèse avec par CR. Les contraintes les solutions, la priorisation des actions le chronogramme des actions et les partenaires pour ces actions.

3) M.Madiouf Diouf chef du CERP donne la parole successivement aux présidents des GGCRN.

3.1 M. Amadou Diaw Président du CGRN prenant la parole remercie tour à tour le projet PGCRN, M. le sous Préfet, M. le chef du CERP, et les populations de l'arrondissement. Il confirme sa participation au travail, et rappelle le déroulement des différentes étapes : Formation (il rappelle les outils enseignés) le diagnostic (il rappelle les contraintes pesant sur les RN) le PGT qui en parfaite harmonie avec les informations recueillis auprès des populations. " Le travail est positif, la formation correcte, le suivi sur le terrain parfait la méthode et la stratégie ont été participative".

M. Diaw termine en confirmant son attachement au projet, et l'attente des populations vis à vis du projet.

3.2 M. Mamadou Diallo Président du CGRN de Ngayène remercie et salue les populations de leur présence. " Il s'agit d'un résumé du travail qui prend en compte tout l'arrondissement. La dégradation de nos ressources est notre fait pour n'avoir pas été prévoyant quand les ressources naturelles étaient en abondance". M. Diallo salue la démarche convaincante du projet, qui préconise la discussion entre population en dehors des convocations du projet, du sous préfet et du CERP. Il salue la mobilisation et la participation des populations qui ont été parfaites, et souligne l'attente de ces mêmes populations vis à vis du projet.. Il termine en rappelant la prise en charge dans les actions :

- de la piste Ngayène Médina Sabakh
- L'installation de magasins
- et l'aménagement d'un secteur de Baobolon à Ngayène

3.3 M. Papa Thiolye Président du CGRN de Médina Sabakh prenant la parole après les remerciements et salutations d'usage confirme le diagnostic, les contraintes et solutions avancées par les populations tout une partie est prescrite au CLD.

Il remercie le projet pour la formation et les connaissances qu'il a apporté.

Après ces 3 interventions M. le chef du CERP président de la séance a donné la parole à l'assistance.

4) Les interventions de l'assistance.

4) M. El Hadji Kéba Ndiaye : Remercie l'assistance, et l'initiative de réorganisation de la rencontre. Il rappelle les objectifs du projet, la formation des CGRN, la formation donnée par ACA, l'aide de CERP, l'aide du sous préfet, et l'élaboration avec Ardis des PGT. Il confirme que le diagnostic a bien amené les problèmes, les contraintes, les solutions et la priorisation.

4.2 M. Ablaye Thiam : Après les remerciements d'usage à l'assistance, au gouvernement du Sénégal et à l'USAD demande aux populations encore plus la volonté pour l'élaboration des sous projets devant solutionner les contraintes car le diagnostic a amené tous les problèmes;

4.3 Mme. Adja Adama Cissé au nom des groupements féminins de tout l'arrondissement remercie l'assistance " les femmes sont prêtes au travail et à la participation. Les contraintes diagnostiquées qui mettent en exergue l'eau, nous intéressent plus et nous les femmes nous retrouvons pleinement dedans. Nous n'avons jamais connu un projet pareil nous ne sous estimons pas le travail accompli depuis la mise en place du projet, si nous sommes pressés c'est parce que nous sommes fatigués.

4.4 M Codé N'diaye . Déploie la dégradation des milieux qui a entraîné l'exode des jeunes, et les départs des populations vers la Casamance.

Nous avons essayé de lutter contre les fléaux par exemple les Yollandé, nous avons fait du reboisement, du maraîchage, de l'emboisement; mais avec des techniques et méthodes peu efficaces. Nous avons travaillé avec le CERP et avec le CR. Nos contraintes majeures sont : les finances, le matériel et la formation. Nous avons bien diagnostiqué nos maux, il nous faut encore plus sensibiliser en aidant les CGRN.

4.5 M. Babali Touré chef de village de Médina Sabakh . Remercie l'assistance et lui demande surtout de répercuter les informations. Le diagnostic est correcte et reflète les maux des populations ce qui est logique car ce sont elles-mêmes qui les ont sorti. Il remercie le projet et les autorités présentes.

4.6 M. Ali Loum . Après les remerciements d'usage demande que les actions des sous projets à venir tiennent compte des actions déjà faites notamment le reboisement qui a été fait avec le service des eaux et forêts qu'il remercie. "Les projets doivent renforcer nos actions et tout doit commencer par nous".

4.7 M. Papa Sarr du PGCRN prend la parole pour poser 2 questions à Ardis

- Pourquoi ne pas avoir fait figurer sur les tableaux la synthèse affichés les potentialités

- M. Sarr demande s'il y a des situations de référence de ce qui existe et de ce qu'il faut gérer et les délais notamment en ce qui concerne le schéma.

- l'Aménagement en Baobolon.(Maraîchage, riz, pêche);

4.8 M. Thiam de la direction des CERP

" Avec le projet et au vu de ce qui est présenté ici , la régionalisation a déjà commencé ici. Il reste les moyens et la population doit encore doubler d'effort car le conseil rural va avoir des compétences accrues. La participation populaire doit être à tous les niveaux et l'espoir reste entre les mains des communautés rurales déjà choisies pour ce travail ci-présent"

M. Thiam insiste sur l'éducation, la formation et la sensibilisation sur les différents thèmes à diagnostiquer. A la fin de ses interventions de l'assistance Ardis reprend la parole pour apporter les éclaircissements sur certains points:

- l'aménagement du Baobolon, notamment pour Ngayène la création d'un secteur de Baobolon par l'aménagement des bas fonds alentours est du ressort du Ministère de l'Hydraulique qui a un projet majeur "l'aménagement des vallées fossiles" dans lequel il y a un volet Baobolon.

- Concernant les potentialités à faire figurer elles ont bien été diagnostiquées et du reste c'est d'elles que partent les contraintes et les solutions aux contraintes. Le tableaux de synthèse n'est qu'une économie, mais tirée des tableaux de synthèse dans lesquels les potentialités figure en bonne place.

6) M. Madiouf Diouf donne la parole à M. Pape Sarr du PGCRN pour son allocution.

M. Sarr manifeste sa joie en remarquant qu'en Novembre 1995 pour l sensibilisation la salle du foyer des jeunes était pleine, 7 mois plus tard en juillet 1996 elle l'est le nouveau. Ceci est le témoin de l'intérêt des populations. Pour cela et pour leu présence, il apporte les salutations du directeur, qu'il est venu représenté. Au nom du projet. "Le besoin le plus important pour un homme après le pain est la connaissance : Notre démarche a voulu d'abord sensibiliser, former, diagnostiquer définir les sous projet et rechercher les financements.

Le PGCRN a ainsi une démarche différents des autres projet car il s'inscrit dans la durabilité pour ces actions. C'est cela sa philosophie mais il y a un processus à suivre, il ne faut pas rater un maillon de la chaîne et c'est cette démarche qui doit entraîner la mise à disposition des crédits basés aux Etats-Unis.

6.1 M. Madiouf Diouf donne la parole à M.M Massamba Bitèye et Emile Diatta donnent les précisions concernant la célébration de la journée de l'arbre pour le dimanche 4 Août 1996.

Le choix de la localité est guidée en partie par l'installation du PGCRN dans l'arrondissement de Médina Sabakh et le département à suivi ce choix

6.2 M. Madiouf après ces différents interventions invite M. El Hadji Momar a prononcé des prières pour un bon hivernage, pour les autorités du pays en guise de clôture du CLD.

#### **Feuille de présence CLD du 24/7/96**

<b><u>N°</u></b>	<b><u>Noms et Prénoms</u></b>	<b><u>Fonctions ou Structures</u></b>	<b><u>Adresse ou lieu d'habitation</u></b>
------------------	-------------------------------	---------------------------------------	--

1.	El Hadji Kéba TOURE	Chef de village	Médina Sabakh
2.	Domba Mballo	PNVA	Ngayène
3.	Birane Cissé	Président Parents d'élèves	Sonkorong
4.	Aliou Rachy Touré	Président Parents d'élèves	Kayemor
5.	Samba Dramé	Conseiller	Ndiba Ndiayène
6.	Kéba Mbaye	Conseiller	Ndila Kayemor
7.	Balou Sokhana Cissé	Conseiller	Sonkorong
8.	El Malick Thioye	Conseiller	NGayène
9.	Cheikh Tidiane Kébé	Conseiller	Ndimba Tala
10.	Moussa Touré	Membre Comité de Gestion	Ngayène
11.	Elimane Ndiaye	Conseiller	Boumbouné
12.	Seckou Ndiaye	Chef de village	P.K. Birane
13.	Dramé Touré	Chef de village	K. Katim Diama
14.	Math Mbaye	Conseiller	Mbapp
15.	El Gueye	Chef de village	K. Samba Diê
16.	El Modou Cissé	Chef de village	Pakala
17.	Mamadou Dieng	Chef de village	Diaglé Omar
18.	Makatim Cissé	Chef de village	K. Ayib Touré
19.	Ibrahima Seck	Chef de Village	Padaff
20.	Bakary Nogo	Conseiller Rural	Kayemor
21.	Adji Arame Cissé	Présidente Union Locale des gpt	Medina Sabakh
22.	Ndiaye Ngome	Conseiller Rural	Passy NGayène
23.	Ablaye Séna Mbaye	Président groupement	Djiguimar
24.	El Thierno Touré	Chef de Village	Falifa
25.	Mary Touré	Notable	Santhiou Passi
26.	Mbaye Touré	Notable	S. Passy
27.	Katim Touré	Chef de Village	S. Passy
28.	Mamath Touré	Chef de Village	Passy Kayemor
29.	Ibrahima Thiaw	Comité de Gestion	Kayemor
30.	El Cissé	Chef de Village	Keur Aly Diango
31.	Diê Niang	Chef de Village	K. Gagne
32.	Aly Sow	Conseiller Rural	K. Aly Diango
33.	Kéba Thioune	Chef de Village	Soto koye
34.	Landing Faye	Chef de Village-Conseiller Rural	Santhiou Médina
35.	Diana Ndate	Président Groupement féminin	Keur Bakary

**Feuille de présence CLD du 24/7/96 (suite)**

**N°      Noms et Prénoms      Fonctions ou Structures      Adresse ou lieu d'habitation**

36.	Aboubacry Bâ	Représentant des éleveurs	Médina Sabakh
37.	Ousmane Ndiaye	Chef de Village Kayemor	Kayemor
38.	Kodé Ndiaye	Conseiller Rural Kayemor	Kayemor
39.	Babou ..... Kébé	Conseiller Rural Kayemor	Kayemor
40.	Omar Bâ	Notable Colomba Kolomba	
41.	Anna Gaye	Notable	Passy Kayemor
42.	Mamadou Gaye	Dépositaire poste de santé	NGayène Sabakh
43.	Ndongo Dieng	Représentant Zone II	NGayène
44.	Samba Gueye	Conseiller Rural	K. Katim Diama
45.	Momath Diouf	Comité de Gestion	NGayène
46.	Samba Bâ	Chef de Village	Kolomba
47.	El Lahine Lô	Chef de Village	Darou Salam
48.	Oumar Diallo	Chef de Village	Santhie Kohel
49.	Ngane BA	Conseiller rural	Diama Mbayéne
50.	Tam BA	Notable	Diama Mbayéne
51.	shalima GUEYE	Chef de village	Keur Ayib guéye
52.	Mormath TOURE	Chef village et comité gestion	Passy rip/Médina sabakh
53.	Mamadou SY	GIE	Keur Ayib guéye
54.	El Ibrahima GUEYE	Chef de village	Yongo
55.	Mandiéne THIAM	Chef de vilage	Thiméne Saghap
56.	Balou TOURE	Chef de village	Passy hamdalayi
57.	El Moudou GAYE	Chef de village	Fouta
58.	El lahir	Menuisier métallique	Médina sabakh
59.	Katim TOURE	Président parents d'élèves	Djiguimar
60.	Ibou yacine NIANG	P.G	Djiguimar
61.	Birane GAYE	Conseiller rural	Diaglé Ngayéne
62.	Omar Khadiahé	Chef de village et conseiller rural	Lohéne
63.	Fama TOURE	Groupement de femmes	Santhiou passy
64.	Mamadou TOURE	Conseiller rural	Djiguimar
65.	Aïssatou DIOP	Groupement de femmes	Soto koye
66.	Birane GAYE	Chef de village	Sine Ngayéne
67.	El Amadou THIAM	P.G	Sine Ngayéne
68.	El kéba NDIAYE	P.C.R	Kayemor
69.	El Momath TOURE	Chef d'arrondissement	Payoma
70.	Omar GAYE	Chef de village	Fass Ngayéne

**Feuille de présence CLD du 24/7/96 (suite)**

**N°      Noms et Prénoms      Fonctions ou Structures      Adresse ou lieu d'habitation**

71.	Aïssatou GAYE	Notable	Ngayéne
72.	Haïb GAYE	P.G	Fass Ngayéne
73.	Aly LOUM	C.R	Diamacakounda
74.	El Katim TOURE	Chef de village	Pakam K. Samba
75.	Koloye Diallo	Notable	Ndimb Talla
76.	El Lahim LO	Notable	Darou Salam
77.	Aly SARR	Notable	Ndimb Talla
78.	Ibou Thiam	Soudeur	Ndimb Talla
79.	Malick SALL	Chef de village	Pakane Ndiaw Wary
80.	Samba DIALLO	Chef de village	Pakane Keur Daba
81.	Aïssatou THIOYE	Présidente Groupement de femmes	Diagle Ngayéne
82.	Omar THIOYE	Chef de village	Diagle Ngayéne
83.	Ramata CISSE	Groupement de femmes	Keur Samada Dié
84.	Khady LO	Groupement de femmes	Keur Samba Diè
85.	Ibrahima Thioye	Notable	Keur Samba Dié
86.	Kany TOURE	Groupement de femmes	Taïf
87.	Aly TOURE	Chef de village	Passy Ngayéne
88.	Arame SECK	Groupement de femmes	Téne Peul
89.	El Bathie GAYE	P.forage.F	NGayéne
90.	Moth THIAM	P.G	Darou Salam
91.	Coumba NDIAYE	Groupement de Femmes	Soto koye
92.	Ameth SY	Conseiller rural	Santhie Kohel
93.	Kéba DIALLO	Conseiller rural	Ndiama Kévy
94.	Coumba DIALLO	GIE	Ndiama Kévy
95.	Penda NDIAYE	Comité de gestion	Ngayéne
96.	Mariama SY	Groupement de femmes	Diamakacounda
97.	Fatou DIENG	Groupement de femmes	Ndiarguéne
98.	Mody SECK	Notable	Diamakacounda
99.	Gorka Gassama	GIE	Diama Passy
100.	Korka SY	GIE	Sy Counda
101.	Katim Khodia TOURE	Notable	Santhie Saghap
102.	Babou TOURE	Chef de village	Santhie Saghap
103.	Goulo DIALLO	Groupement de femmes	Diama Kévy
104.	Coumba DIALLO	Groupement de femmes	Diama Kévy
105.	Kéba TOURE	Notable	Aynouma

**Feuille de présence CLD du 24/7/96 (suite)**

**N°      Noms et Prénoms      Fonctions ou Structures      Adresse ou lieu d'habitation**

106.	Amath DIALLO	Chef de village	Diama Passy
107.	Omar SY	Chef de village	Sy Counda
108.	Sira BA	Groupement de femmes	Santh Babou Mbodj
109.	Omar GAYE	Chef de village	Ndiarguène
110.	Yama NDAO	Groupement de femmes	Darou Salam
111.	Mariama SY	Groupement de femmes	Diama kacounda
112.	Awa LO	Groupement de femmes	Taïf
113.	El Omar Pondy CISSE	Conseiller rural	Sonkoron
114.	Birame SALL	Chef de village	Djiguimar
115.	Babou NIANG	Chef de village	Djiguimar
116.	El Kéba TIGA	Conseiller rural	Darou Mbopp
117.	Moth TOURE	Chef de village	Santhie Sader
118.	Omar Aïssa LO	Conseiller rural	Darou Mbopp
119.	El Ayb NDIAYE	Conseiller rural	Ngayéne
120.	Djiolou BA	Représentant éleveurs	Kayemor
121.	Abdoulaye CISSE	Chef de village et comité de gestion	Tissé Kayemor
122.	Aïb TOURE	Chef de village	Santhie Ndiba
123.	Abdoulaye THIAM	Conseiller rural	Médina Sabakh
124.	Fatou DIAGNE	Comité de Gestion	Médina Sabakh
125.	Katim TOURE	Chef de village	Keur Ngatane
126.	Mady CISSE	Chef de village	Soukorong
127.	Diop NDIAYE	Comité de Gestion	Kayemor
128.	Macodou CISSE	Comité de gestion	Kayemor
129.	Makéba BADIANE	Conseiller rural	Kayemor
130.	El Kéba TOURE	Chef de village	Koulounloudou
131.	Kéba DIAGNE	Conseiller rural	Koulounloudou
132.	Yaya BA	Chef de village	Darou Bayéne
133.	El Mamadou CAMARA	Chef de village et comité de gestion	Kamara/M.sabakh
134.	Siaka SECK	Comité de gestion	Kayemor
135.	Rokhy GAYE	Groupement de femmes	Kayemor
136.	Awin BA	Groupement de femmes	Diama Mbayéne
137.	Adja Fatou CISSE	Président Groupement de Femmes	Kayemor
138.	El Abdoulaye DIALLO	Chef de village	Dongoron
139.	Elimane TOURE	Chef de village	Saghap
140.	Malick DIENG	Chef de village	Ndiaguène

**Feuille de présence CLD du 24/7/96 (suite)**

**N°      Noms et Prénoms      Fonctions ou Structures      Adresse ou lieu d'habitation**

141.	Aminata SECK	Comité de Gestion	Kayemor
142.	Cheikh SECK	Conseiller rural	Lihené
143.	Sokhna THIAM	Groupement de femmes	Léona
144.	Babou TOURE	Chef de village	Katim Diama
145.	Omar TOURE	Chef de village	Keur Bakha
146.	Mariama CISSE	Groupement de Femmes	Diala kouna
147.	El Amath FALL	Chef de village	Paléne Ngayéne
148.	El Tidiane TOURE	Chef de village	Aynoumane
149.	Serigne TOURE	Chef de village	K. Babou Fady
150.	Anthia DIENG	Groupement de femmes	Ndimb Talla
151.	Bintou TOURE	Groupement de femmes	Passy Kayemor
152.	Souna GUEYE	Groupement de femmes	Ndimb Tala
153.	Aïssatou SALL	Groupement de femmes	Mbopp Lohené
154.	Mamadou THIOYE	Conseiller rural	K. Ayb guéye
155.	Abdou Aïssa TOURE	Chef de village	M.K Amadou Aïssa
156.	Birane BOHOUME	Secteur forestier	Nioro du rip
157.	Mbaye SECK	Chef de village	Thiékené
158.	Mariamaz CAMARA	Groupement de femmes	Médina Sabakh
159.	Aly Baye	Notable	Keur Lohéne
160.	Fatou BA	Groupement de femmes	Vélingara
161.	Ndiogou NDIAYE	V.C.G.F	Médina Sabakh
162.	Bocar DIALLO	C.R	Kayemor
163.	Awa DIALLO	G.F	Padaf
164.	Cheikh Mbaye	Chef de village	K. Lohéne
165.	Arouna Mara	Maçon	Médina Sabakh
166.	Aliou CAMARA	Groupement	K. Samba couta
167.	Sora DIENG	Comité de gestion	Kayemor
168.	Bassirou CISSE	Comité de gestion	Kayemor
169.	Boubacar BA	Chef de village	K. Katim peul
170.	Aliou TOURE	Conseiller rural	Payoma
171.	Kéba DIAWARA	Chef de village	Ndiawara
172.	Seydou NDAO	Conseiller rural	Falifa
173.	Daoud GAYE	P.C.R	Ngayéne
174.	Fatou GAYE	CR/P.G.F	Ngayéne
175.	Ndary TOURE	GR/Kayor	Kayemor

**Feuille de présence CLD du 24/7/96 (suite)**

**N°      Noms et Prénoms      Fonctions ou Structures      Adresse ou lieu d'habitation**

176.	Elimane GUEYE	CV/DI	Diery-Kaw-Nguéne
177.	Ibou SINE	CS/CV	Ndiba - Ndiayène
178.	Aliou BA	Chef de village Eleveur	Youna
179.	EL Badou LO	Notable	Darou Salam
180.	Loly CISSE	Groupement Féminin	Ngayène
181.	Kady CISSE	Groupement Féminin	
182.	Mactar NIANG	Menuisier Ebéniste	Médina Sabakh
183.	Pape Amath CISSE	Comité de gestion	Médina Sabakh
184.	Samba NDIAYE	Menuisier Ebéniste	Médina SABakh
185.	Kéba DIALLO	Conseiller Rural	Ndiba NDiayène
186.	Kéba GAYE	Chef de village	Ngayène II
187.	Sokhna SOW	Groupement Féminin	Keur Aly Diango
188.	Diarra CISSE	Groupement Féminin	
189.	Aïssatou THIOUNE	Groupement Féminin	Colomba
190.	EL Pathé Ndour	Conseiller rural	Tène peulh
191.	Ousmane Diabou GAYE	Conseiller rural	Tène peulh
192.	Kéba SECK	Comité de gestion	Ngayène
193.	Soukeye SECK	Notable	Tène peulh
194.	Mame Serigne GAYE	Comité de gestion	Ngayène
195.	Mor GAYE	Comité de gestion	Ngayène
196.	Babou Ndiaye	Conseiller rural	Ngayène
197.	Momath GAYE	Chef de village	Tène peulh
198.	Coumba CISSE	GF	Colomba
199.	Momath NDOUR	Chef de village	Siwol
200.	Ousseynou LO	Chef de village	Ngër
201.	Kéba CISSE	Conseiller rural	Keur Bakary
202.	Khodia CISSE	Groupement Féminin	Darou Khoudoss
203.	Djibel DIALLO	Chef de village	Darou Khoudoss
204.	Sérigne TOURE	G.J	Darou Khoudoss
205.	Mamadou DIALLO	Chef de village	Thioub
206.	Amady BA	Notable	Thioub
207.	Mor Cissé	Notable	Mbapp
208.	Bathie Seck	Notable	Keur Aly Diango
209.	Gorgui Diallo	Chef de village	Keur S. Diama
210.	Daouda Guèye	Notable	Diaglè Ngayène

**Feuille de présence CLD du 24/7/96 (suite)**

**N°      Noms et Prénoms      Fonctions ou Structures      Adresse ou lieu d'habitation**

211.	Marc Moser	V. Corps de la Paix	Diala Kouna
212.	El Babaly	P.C.R.	Médina Sabakh
213.	Momath Ndiaye	Chef de village	
214.	El Kéba Thioyr	Conseiller rural	
215.	Birane Touré	Chef de village	Keur Ayib Touré
216.	Ndiène Thiam	Notable	Keur Serigne Thioye
217.	Mansour Touré	Conseiller rural	Passy Ngayene
218.	Aliou Diouf	Notable	Ngayène
219.	Dame touré	Photographe	Keur Ngatane
220.	EL KA	Chef de village	Diama ka coumda
221.	Tour Seck	Conseiller rural	Diama ka coumda
222.	Aliou Lo	Chef de village.CR	Fail
223.	Samba Anne	PG	Diama Kerry
224.	Bassirou Ndao	ASC	Santhie .....
225.	Toumloulou Sano	PNVA	Médina SABakh
226.	Lamine SALL	Notable	
227.	Goumbo Niass	.....	Kayemor
228.	Moussa Kane	Comité de gestion	Diama ka Counda
229.	Dédia CISSE	Groupement Féminin	Somthie Kohel
230.	Emile Diatta	ATEF	CERP M.Sabakh
231.	Ndary Touré	CGF	Médina Sabakh
231.	Fara Niang	CERP	Médina Sabakh
233.	Massamba Biteye	ITEF/clf....	Nioro du Rip
234.	Amadou Lamine GUEYE	CDEPS	Nioro du Rip
235.	El hadji Mamadou Diagne	AD/CEM	Nioro du Rip
236.	Ousmane SECK	ACA	Dakar
237.	Ndary BA	Chef de village	Diama ka Counda
238.	Cheikh Guissé	ACA	Dakar
239.	Mme Baldé	ACA	Dakar
240.	Bathie Ndiaye	Comité de gestion	Kayemor
241.	Dama Kébé	Chef de village	Ndimb Birana
242.	Marie GUEYE	CERP	Médina Sabakh
243.	Alassane Bakily SALL	CERP	Médina Sabakh
244.	Abib GAYE	Chef de village	Ngayène
245.	Assane CISSE	Chef de village	Santhie

**Feuille de présence CLD du 24/7/96 (suite)**

**N°      Noms et Prénoms      Fonctions ou Structures      Adresse ou lieu d'habitation**

246.	Madiouf DIOUF		Chef de CERP	Médina Sabakh
247.	Badou Diouly CISSE		Conseiller rural	K Samba DIE
248.	Babacar Thiam		D.S.E.R	Dakar
249.	Amadou A. SOW		ARDIS	Dakar
250.	Amadou DIOP		ARDIS	Dakar
251.	Ndiankou Seye		ARDIS	Dakar
252.	Rosner Alifoutin		ARDIS	Dakar
253.	Aissatou Thioubou	ARDIS		Dakar
254.	Emmanuel Badji		ARDIS	Dakar
255.	Boubacar BA		ARDIS	Dakar
256.	N'dèye Sokhna Diagne		ARDIS	Dakar
257.	Papa SARR		PGCRN	Dakar

La séance a été levée à 15 H.